



Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Fisheries and Oceans

Chair:

The Honourable GERALD J. COMEAU

Tuesday, April 20, 2004
Tuesday, April 27, 2004
Tuesday, May 11, 2004

Issue No. 4

Third, fourth and fifth meetings on:

Matters relating to straddling stocks
and fish habitat

APPEARING:

The Honourable Geoff Regan, P.C., M.P.,
Minister of Fisheries and Oceans

WITNESSES:
(See back cover)

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Pêches et des océans

Président:

L'honorable GERALD J. COMEAU

Le mardi 20 avril 2004
Le mardi 27 avril 2004
Le mardi 11 mai 2004

Fascicule n° 4

Troisième, quatrième et cinquième réunions concernant:

Les questions relatives aux stocks chevauchants
et l'habitat du poisson

COMPARAÎT:

L'honorable Geoff Regan, c.p., député,
ministre des Pêches et des Océans

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Gerald J. Comeau, *Chair*

The Honourable Joan Cook, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Mahovlich
* Austin, P.C. (or Rompkey, P.C.)	Meighen
Cochrane	Phalen
Hubley	Robichaud, P.C.
Johnson	Trenholme Counsell
* Lynch-Staunton (or Kinsella)	Watt
* <i>Ex Officio Members</i>	
(Quorum 4)	

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PÊCHES ET DES OCÉANS

Président: L'honorable Gerald J. Comeau

Vice-présidente: L'honorable Joan Cook

et

Les honorables sénateurs:

Adams	Mahovlich
* Austin, c.p. (ou Rompkey, c.p.)	Meighen
Cochrane	Phalen
Hubley	Robichaud, c.p.
Johnson	Trenholme Counsell
* Lynch-Staunton (ou Kinsella)	Watt
* <i>Membres d'office</i>	
(Quorum 4)	

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 20, 2004
(6)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:02 p.m., in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Gerald J. Comeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Cochrane, Comeau, Hubley, Mahovlich, Phalen, Robichaud, P.C., and Watt (8).

In attendance: Claude Emery, Research Officer, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Friday, February 13, 2004, the committee continued its study on matters relating to straddling stocks and fish habitat. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1, dated February 11, 2004.*)

WITNESSES:

From the Canadian Environmental Assessment Agency:

Robert Connelly, Acting President;

John McCauley, Director, Legislative and Regulatory Affairs.

Mr. Connelly made a presentation and answered questions.

At 8:39 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, April 27, 2004
(7)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:00 p.m., in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Gerald J. Comeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Cochrane, Comeau, Cook, Hubley, Robichaud, P.C., and Watt (7).

Other senator present: The Honourable Senator Corbin (1).

In attendance: Claude Emery, Research Officer, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 20 avril 2004
(6)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 19 h 02, dans la salle 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gerald J. Comeau (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Cochrane, Comeau, Hubley, Mahovlich, Phalen, Robichaud, c.p., et Watt (8).

Également présent: Claude Emery, attaché de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le vendredi 13 février 2004, le comité poursuit l'examen des questions relatives aux stocks chevauchants et à l'habitat du poisson. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité du 11 février 2004.*)

TÉMOINS:

De l'Agence canadienne d'évaluation environnementale:

Robert Connelly, président intérimaire;

John McCauley, directeur, Affaires législatives et réglementaires.

M. Connelly fait un exposé puis répond aux questions.

À 20 h 39, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mardi 27 avril 2004
(7)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 19 heures, dans la salle 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gerald J. Comeau (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Cochrane, Comeau, Cook, Hubley, Robichaud, c.p., et Watt (7).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Corbin (1).

Également présent: Claude Emery, attaché de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Friday, February 13, 2004, the committee continued its study on matters relating to straddling stocks and fish habitat. (For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1, dated February 11, 2004.)

APPEARING:

The Honourable Geoff Regan, P.C., M.P., Minister of Fisheries and Oceans.

WITNESSES:

The Honourable Shawn Murphy, P.C., M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Fisheries and Oceans with special emphasis on the Oceans Action Plan.

From Fisheries and Oceans Canada:

Larry Murray, Deputy Minister;

Sue Kirby, Assistant Deputy Minister, Oceans;

David Bevan, Acting Assistant Deputy Minister, Fisheries and Aquaculture Management.

The Honourable Geoff Regan and the Honourable Shawn Murphy made a presentation and, with Messrs. Bevan and Murray, answered questions.

At 8:50 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 11, 2004

(8)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:05 p.m., in room 257, East Block, the Deputy Chair, the Honourable Joan Cook, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Cochrane, Cook, Hubley, Johnson, Mahovlich, Phalen, Robichaud, P.C., and Trenholme Counsell (9).

In attendance: Claude Emery, Research Officer, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Friday, February 13, 2004, the committee continued its study on matters relating to straddling stocks and fish habitat. (For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1, dated February 11, 2004.)

WITNESS:

As an Individual:

David Schindler, Faculty of Science, University of Alberta (by videoconference).

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le vendredi 13 février 2004, le comité poursuit l'examen des questions relatives aux stocks chevauchants et à l'habitat du poisson. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité du 11 février 2004.)

COMPARAÎT:

L'honorable Geoff Regan, c.p., député, ministre des Pêches et des Océans.

TÉMOINS:

L'honorable Shawn Murphy, c.p., député, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, particulièrement chargé du Plan d'action concernant les océans.

De Pêches et Océans Canada:

Larry Murray, sous-ministre;

Sue Kirby, sous-ministre adjointe, Océans;

David Bevan, sous-ministre adjoint intérimaire, Gestion des pêches et de l'aquaculture.

L'honorable Geoff Regan et l'honorable Shawn Murphy font un exposé puis, avec MM. Bevan et Murray, répondent aux questions.

À 20 h 50, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mardi 11 mai 2004

(8)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 19 h 05, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Joan Cook (*vice-présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Cochrane, Cook, Hubley, Johnson, Mahovlich, Phalen, Robichaud, c.p., et Trenholme Counsell (9).

Également présent: Claude Emery, attaché de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le vendredi 13 février 2004, le comité poursuit l'examen des questions relatives aux stocks chevauchants et à l'habitat du poisson. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité du 11 février 2004.)

TÉMOIN:

À titre personnel:

David Schindler, Faculté des sciences, Université de l'Alberta (par vidéoconférence).

Mr. Schindler made a presentation and answered questions.

At 8:45 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

M. Schindler présente un exposé puis répond aux questions.

À 20 h 45, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Till Heyde

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 20, 2004

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:02 p.m. to study on matters relating to straddling stocks and fish habitat.

Senator Gerald J. Comeau (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: I would like to welcome our witness this evening, Mr. Robert Connelly, Acting President of the Canadian Environmental Assessment Agency in Ottawa. Mr. Connelly is a graduate in civil engineering from the University of Waterloo. Prior to joining the agency he worked for the United Nations Economic Commission for Europe; Environment Canada; National Health and Welfare; and Proctor and Redfern Limited, consulting engineers.

I should note that Mr. Connelly was also responsible for the agency's program dealing with the five-year review of the Canadian Environmental Assessment Act and subsequent amendments, so he will be familiar with the current status of the agency.

Mr. Robert Connelly, Acting President, Canadian Environmental Assessment Agency: Thank you, Mr. Chairman, for the introduction, and good evening, honourable senators. I am delighted to have the opportunity to speak to you this evening about our work.

Allow me to introduce Mr. John McCauley, Director of Legislation and Regulatory Affairs at the Canadian Environmental Assessment Agency. He may assist me with your questions later.

My presentation consists of some 12 slides, beginning on slide two with the presentation summary. If this approach is suitable, Mr. Chairman, I would like to provide a general overview of the act and relate its application to projects that could affect fish habitat or oceans. I understand that is the area of particular interest to the committee. I have noted in the interim report that you have a good summary of the Canadian Environmental Assessment Act. I would like to elaborate on the content of the report and give you more information on the process.

Environmental assessment is a process that recognizes the most effective route to environmental protection. Ultimately, sustainable development of that is through prevention.

[*Translation*]

Slide three illustrates our vision of environmental assessment. It is a process set up at the beginning of a project to determine and evaluate possible environmental effects. The information is then used to deal with and mitigate the effects through changes in the project design. We see this process as an instrument which helps to integrate environmental concerns within the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 20 avril 2004

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 19 h 02, pour étudier les questions relatives aux stocks chevauchants et à l'habitat du poisson.

Le sénateur Gerald J. Comeau (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Je souhaite la bienvenue à notre témoin ce soir, M. Robert Connelly, président par intérim de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, à Ottawa. M. Connelly est diplômé de l'Université de Waterloo en génie civil. Avant de se joindre à l'agence, il a travaillé pour la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, pour Environnement Canada, pour Santé nationale et Bien-être social et pour la firme d'ingénieurs-conseils Proctor and Redfern Limited.

M. Connelly était également le responsable du programme de l'agence concernant l'examen quinquennal de la loi et de ses modifications législatives subséquentes. Ainsi, il connaît bien la situation actuelle de l'agence.

M. Robert Connelly, président intérimaire, Agence canadienne d'évaluation environnementale: Merci, monsieur le président, de cette aimable présentation et bonsoir, honorables sénateurs. Je suis ravi de pouvoir vous parler ce soir de notre travail.

Permettez-moi de vous présenter M. John McCauley, directeur des Affaires législatives et réglementaires à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Il m'aidera peut-être à répondre à vos questions tout à l'heure.

Mon exposé se fonde sur 12 diapositives, et je vais commencer par la diapositive 2, qui en résume la teneur. Si cela vous convient, monsieur le président, j'aimerais donner d'abord une vue d'ensemble de la loi puis en décrire l'application aux projets susceptibles d'avoir des effets sur l'habitat du poisson ou les océans. Je crois comprendre que c'est ce sujet qui intéresse particulièrement votre comité. Il y a dans le rapport provisoire un bon résumé de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Je vais décrire plus en détail le contenu du rapport et donner plus d'information sur le processus.

L'évaluation environnementale est un processus permettant de déterminer le meilleur moyen de protéger l'environnement. Finalement, pour assurer le développement durable, il faut opter pour la prévention.

[*Français*]

La diapositive trois illustre notre vision de l'évaluation environnementale. Il s'agit d'un procédé mis en place dès le début du projet pour déterminer et évaluer les effets environnementaux possibles. L'information sert ensuite à aborder et atténuer les effets par des modifications apportées à la conception du projet. Nous percevons ce procédé comme un

government decision-making process in order to promote sustainable development. Public participation is an essential element to our success.

The environmental assessment reduces the proponent's risks and liabilities through early identification of potential environmental problems.

[English]

Slides four, five and six describe the basics of the Canadian Environmental Assessment Act. The act ensures that environmental factors are considered as part of federal decisions about proposed projects. The requirement for an environmental assessment is triggered when a federal authority has a decision to make.

For example, the proposed Shell Oil's Jack Pine oil sands project in Northern Alberta required an environmental assessment under the EAA because the Department of Fisheries and Oceans had to decide whether to issue an authorization under section 35(2) of the Fisheries Act. That is an example of how that act triggers the Canadian Environmental Assessment Act. The act is based on the principle of self-assessment. In other words, the federal authority that has the decision to make is also responsible for the conduct of the assessment.

The impact of the act is significant in terms of both the environment and the economy. Each year it touches upon roughly 6,500 to 7,000 projects worth billions of dollars. Most significant development proposals, such as the discussions on the proposed pipeline of the Mackenzie Gas Project, are subject to the act because of the potential for affecting fish habitat.

The provinces have their own environmental assessment processes. To prevent duplication, bilateral harmonization agreements and project-specific arrangements are also used so that a project receives a single assessment that meets the requirements of all jurisdictions. Increasingly, land claim agreements have environmental assessment processes built into them as well. It will be important that we work with those to harmonize our processes where appropriate.

Slide five describes the kinds of assessments under the act. These generally correspond to the project size, complexity and potential for adverse affects. Smaller and relatively routine projects such as the reconstruction of the Laurier Avenue Bridge over the Rideau Canal would go through what we call a "simple screening." We have developed a concept of class screenings to streamline the process for smaller projects that are repetitive in nature. We developed a class screening for routine fish habitat restoration and enhancement projects in the Province of British Columbia and Yukon. Projects that have greater potential for adverse affects may require detailed assessments

outil d'intégration des considérations environnementales au processus décisionnel gouvernemental dans le but de promouvoir le développement durable. La participation du public constitue également un facteur essentiel au succès.

L'évaluation environnementale diminue les risques et les responsabilités du promoteur, puisqu'elle permet de déterminer et de résoudre les problèmes avant qu'ils ne se manifestent.

[Traduction]

Les diapositives quatre, cinq et six décrivent les principes fondamentaux de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. La loi garantit que les décisions d'organismes fédéraux relativement à des projets proposés tiennent compte de facteurs liés à l'environnement. Quand une autorité fédérale doit prendre une décision, il faut effectuer une évaluation environnementale.

Par exemple, le projet de sables bitumineux de la compagnie Shell Oil à Jack Pine, dans le nord de l'Alberta, a nécessité la réalisation d'une évaluation environnementale en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) parce que le ministère des Pêches et des Océans devait décider de délivrer ou non une autorisation en vertu du paragraphe 35(2) de la Loi sur les pêches. Voilà un exemple qui montre que cette loi-là peut entraîner l'application de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. La loi repose sur le principe de l'auto-évaluation. Autrement dit, l'autorité fédérale qui doit prendre la décision est également responsable d'effectuer l'évaluation.

La loi a des répercussions importantes tant sur l'environnement que sur l'économie. Chaque année, elle s'applique pour 6 500 à 7 000 projets environ, d'une valeur totale de plusieurs milliards de dollars. La plupart des projets de développement d'envergure, par exemple, les pourparlers sur le gazoduc projeté de la vallée du Mackenzie, sont assujettis à la loi à cause de leurs répercussions possibles sur l'habitat du poisson.

Les provinces ont mis en place leur propre processus d'évaluation environnementale. Pour éviter les recoupements, nous négocions aussi des ententes d'harmonisation bilatérales et des accords relatifs à des projets précis pour que chaque projet fasse l'objet d'une seule évaluation répondant aux exigences de tous les ordres de gouvernement. De plus en plus d'accords sur des revendications territoriales comportent leurs propres mécanismes d'évaluation environnementale. Il sera important pour nous de travailler avec les responsables de ces accords pour harmoniser nos processus dans la mesure du possible.

La diapositive cinq décrit les types d'évaluation prévus par la loi. En règle générale, le type d'évaluation dépend de l'envergure du projet, de sa capacité et des risques d'effets nuisibles qu'il comporte. Les petits projets qu'on pourrait qualifier d'ordinaires, comme la reconstruction du pont de l'avenue Laurier qui enjambe le canal Rideau, feraient l'objet d'un simple «examen préalable». Nous avons mis au point des catégories d'examen préalable pour simplifier le processus, dans le cas des petits projets de nature répétitive. Nous avons établi une catégorie d'examen préalable pour les projets de restauration et d'amélioration de l'habitat du poisson en Colombie-Britannique et au Yukon. Les projets qui

through a comprehensive study, which is a more rigorous assessment. At that level of the process, there is a mandatory public participation.

The Department of Fisheries and Oceans have conducted numerous comprehensive studies under the history of the Environmental Assessment Act. One recent study was on the partial diversion of the Portneuf River in Quebec. Assessments by a mediator or a review panel appointed by the Minister of the Environment occur less frequently, but when warranted by public concerns or when environmental effects are uncertain or more likely to be significant. A panel that we completed a few years ago that may be of interest was the Voisey's Bay mining project in Labrador, involving International Nickel as a proponent.

Slide six outlines the role of the agency for which Mr. McCauley and I work — the role that is in fact created by the legislation, the Canadian Environmental Assessment Act. The agency administers the act, but it does not conduct the assessments. As I noted earlier, federal departments or agencies that have a decision about a specific project are the responsible authorities for the actual environmental assessments. The agency plays an important role in ensuring the process works. We have six offices across Canada devoted to working with provinces, proponents and the public at large. This includes the agency's role as the federal environmental assessment coordinator for assessments that involve other jurisdictions and in all comprehensive studies. This is an important new role that has come about as a result of recent amendments to our act.

We also advise the Minister of the Environment about the adequacy of comprehensive studies, and provide administrative support to mediators and review panels. Review panels consist of members appointed by the minister. As I mentioned, they are all from outside government and are independent of government. They conduct a hearing process and make recommendations to the minister and the government. The agency also leads a quality assurance program, has a legislative duty to promote, monitor and facilitate compliance, and a role in dispute resolution.

[*Translation*]

At slide seven you will see an outline of a legislative review undertaken by the Minister of the Environment in the year 2000. The majority of our partners and stakeholders have welcomed the broad consultations held throughout Canada under this review because of their openness and consultative nature.

risquent davantage d'avoir des effets nuisibles peuvent nécessiter une évaluation détaillée et plus rigoureuse, dans le cadre de ce que nous appelons une étude approfondie. À ce moment-là, la participation du public est obligatoire.

Le ministère des Pêches et des Océans a réalisé de nombreuses études approfondies en vertu de la Loi sur l'évaluation environnementale. Une étude effectuée récemment portait sur le détournement partiel de la rivière Portneuf au Québec. Les évaluations comportant l'intervention d'un médiateur ou d'une commission d'examen nommée par le ministre de l'Environnement sont moins fréquentes, mais elles ont lieu lorsque les inquiétudes de la population le justifient ou lorsque les effets du projet sur l'environnement sont inconnus ou susceptibles d'être importants. Les sénateurs se souviendront peut-être de la commission d'examen mise sur pied il y a quelques années pour examiner le projet minier de Voisey's Bay au Labrador, projet dont la compagnie International Nickel était le promoteur.

La diapositive six décrit le mandat de l'agence pour laquelle M. McCauley et moi-même travaillons. Ce mandat est défini par la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. L'agence veille à l'application de la loi, mais n'effectue pas les évaluations. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les ministères ou organismes fédéraux qui doivent prendre une décision à l'égard d'un projet donné sont chargés de la réalisation de l'évaluation environnementale. L'agence joue un rôle important en veillant au bon fonctionnement du processus. Elle a six bureaux régionaux dans l'ensemble du Canada, dont le personnel travaille avec les provinces, les promoteurs et la population dans son ensemble. L'agence joue le rôle de coordonnateur fédéral des évaluations environnementales relativement à toutes les études approfondies auxquelles participent d'autres paliers de gouvernement. Il s'agit d'un nouveau rôle important qui nous a été confié par suite de la modification récente de la loi qui nous gouverne.

Nous conseillons par ailleurs le ministre de l'Environnement au sujet de la qualité des études approfondies et offrons un soutien administratif aux médiateurs et aux commissions d'examen. Les membres des commissions d'examen sont nommés par le ministre. Comme je l'ai déjà mentionné, ce sont tous des gens de l'extérieur du gouvernement qui sont indépendants du gouvernement. Les commissions d'examen tiennent des audiences et adressent des recommandations au ministre et au gouvernement. L'agence gère également un programme d'assurance de la qualité, a le mandat légal de promouvoir, surveiller et favoriser le respect de la loi et joue un rôle dans la résolution de conflits.

[*Français*]

Vous trouverez sous la diapositive sept un exposé de l'examen de la loi réalisé par le ministre de l'Environnement en l'an 2000. La vaste série de consultations tenues à travers le Canada dans le cadre de cet examen a été saluée par la majorité de nos partenaires et des partis intéressés en raison de son ouverture et de son caractère consultatif.

In March 2001, the Minister of the Environment presented the review findings before Parliament and proposed amendments to the legislation which, until now, reflect the consensus reached by different interest groups. These amendments are practical solutions to specific problems and focus on three main goals: first, make the process more predictable, certain and timely; second, produce high quality environmental assessments; and third, foster more active public participation.

[English]

The government also committed \$51 million over five years to implement the revised process. Bill C-9, as it was called, was reviewed by the Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources and given Royal Assent in June of last year, proclaimed at the end of the October of last year.

Of that \$51.2 million, DFO's share was about \$7.5 million over the five years. The agency's share was considerably larger. It was the largest of the pot, so to speak, and it was about \$17 million over the five years.

Turning to slide eight, you will see that DFO assesses more projects than any other federal authorities. They are without any question one of the most important federal authorities under the act. By far, the authorizations are under subsection 35(2) of the Fisheries Act dealing with harmful alteration, disruption or destruction of fish habitats.

The Navigable Waters Protection Act also triggered some of those assessments. As you may be aware, this responsibility was recently transferred to Transport Canada. I think that took effect April 1, so this will reduce the number of DFO assessments perhaps by as much as 25 per cent. Historically, for a number of years, the Department of Fisheries and Oceans have also conducted them under the authority of the Navigable Waters Protection Act.

Environmental assessments are also required before Environment Canada issues an ocean disposal permit under the Canadian Environmental Protection Act, so that is another act that has some relevance to oceans and protection of oceans. Before a permit for ocean disposal can be granted, our act would be triggered and an environmental assessment is required to be done before that permit would be issued.

All assessments must consider environmental effects of the proposed project. For smaller projects, such as the installation of a culvert, the effects examined may be limited to fish habitat, whereas in larger, more complex projects we may need a broader examination of effects on wildlife, air quality or changes in the environment that might affect Aboriginal peoples' traditional use of land.

En mars 2001, le ministre de l'Environnement a présenté les conclusions de l'examen devant le Parlement et a proposé des modifications à la loi qui, jusqu'à maintenant, reflètent le consensus établi auprès des différents groupes d'intérêts. Ces modifications constituent des solutions d'ordre pratique à des problèmes précis et visent trois grands objectifs: premièrement, rendre le processus plus sûr, plus prévisible et plus opportun; deuxièmement, produire des évaluations environnementales de grande qualité; et troisièmement, favoriser une participation plus active de la part du public.

[Traduction]

Le gouvernement consacrera par ailleurs 51 millions de dollars sur cinq ans à la mise en oeuvre du processus remanié. Le projet de loi C-9 a été étudié par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles et il a reçu la sanction royale en juin 2003. Il est entré en vigueur à la fin d'octobre dernier.

De ces 51,2 millions de dollars, le MPO s'en est vu attribuer environ 7,5 sur cette période de cinq ans. Pour sa part, l'agence a reçu la part du lion, c'est-à-dire environ 17 millions de dollars sur cinq ans.

La diapositive huit indique que le MPO effectue plus d'évaluations environnementales que tout autre organisme fédéral. Il s'agit sans conteste de l'organisme fédéral le plus important en vertu de la loi. La grande majorité des autorisations relève du paragraphe 35(2) de la Loi sur les pêches, qui traite des ouvrages pouvant entraîner la détérioration, la destruction ou la perturbation de l'habitat du poisson.

La Loi sur la protection des eaux navigables entraîne parfois aussi une évaluation environnementale. Vous savez peut-être que l'application cette loi a récemment été transférée à Transports Canada. Je crois que ce changement est entré en vigueur le 1^{er} avril et il réduira considérablement le nombre d'évaluations effectuées par le MPO, dans une mesure pouvant atteindre les 25 p. 100. Par le passé, le ministère des Pêches et des Océans effectuait également ces évaluations en vertu de la Loi sur la protection des eaux navigables.

Environnement Canada doit également effectuer une évaluation environnementale avant d'accorder un permis d'immersion en mer en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Voilà donc une autre loi qui a trait à la protection des océans. La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale intervient et exige la réalisation d'une évaluation environnementale avant qu'un permis d'immersion en mer puisse être accordé.

Dans tous les cas, on doit évaluer les effets du projet proposé sur l'environnement. Dans le cas des petits projets, comme la construction d'un ponceau, on peut se limiter à évaluer les effets sur l'habitat du poisson, tandis que pour les gros projets plus complexes, il peut être nécessaire d'étudier les effets sur la faune, la qualité de l'air ou l'environnement qui seraient susceptibles de se répercuter sur l'utilisation traditionnelle des terres par les peuples autochtones.

The act adds transparency by requiring information about those projects to be posted on a new Internet-based registry so that Canadians can see the kinds of projects that may be under review that are in effect in their backyard. The public also has the right to convenient access to all documents associated with an assessment.

Mr. Chairman, slide nine provides some examples of the type of projects that have been assessed, where effects on fish habitat or our oceans have been an important consideration. Of the major projects assessed by comprehensive study or review panel — it is about 93 of those at this point — DFO has been a responsible authority for about 70 per cent of the time. This indicates again the important role they play on larger projects as well.

Slide 10 lists some of the challenges that we faced in implementing the act. One of them involves poor coordination between federal authorities. This was a concern raised by provinces and industry, especially during our five-year review of the act. In retrospect this is not surprising, given the involvement of multiple departments with varied mandates in the environmental assessment process.

One of the changes in the act that I mentioned earlier, or in Bill C-9, was the establishment of a federal environmental assessment coordinator to ensure that the federal “family,” so to speak, gets its house in better order so there is greater coordination among departments.

Decisions on the scope of projects and the scope of the assessment have also been controversial and, in some instances, have been the subject of litigation against DFO and some other departments as well.

As I noted earlier, for certain projects, DFO looks primarily at effects on fish and fish habitat as these are most relevant to their regulatory decisions. We have seen that environmental groups have argued that, in some cases, that scope should be broader.

The Federal Court has ruled that the act provides responsible authorities with discretion in determining the scope of the project and its assessment. We have been working with DFO on this to come up with an appropriate exercise of this discretion to ensure that matters of federal interest and public concern are appropriately considered.

Late triggering is another challenge that we have seen as we went through the review of our act. The nature of the regulatory trigger under the Fisheries Act means that DFO is not always certain early in the planning phase of a project if an authorization is actually going to be needed or need to be granted. They try to avoid the destruction of fish habitat to the extent they can; only if they cannot avoid destruction of fish habitat will they actually trigger the act and conduct an assessment. Sometimes that takes a bit of time to determine whether habitat will be destroyed or not.

La loi rehausse la transparence puisqu'elle exige que les informations relatives à ces projets soient incluses dans un registre accessible par Internet afin que tous les Canadiens puissent savoir quels genres de projets font l'objet d'un examen près de chez eux. Le public a aussi le droit d'avoir un accès facile à tous les documents concernant une évaluation.

Monsieur le président, vous trouverez à la diapositive neuf quelques exemples de projets qui ont été évalués surtout à la lumière de leurs effets sur l'habitat du poisson ou sur nos océans. Il y a eu jusqu'à présent environ 93 grands projets qui ont fait l'objet d'une étude approfondie ou d'une évaluation par une commission, et c'est le MPO qui était l'autorité responsable dans approximativement 70 p. 100 des cas. Cela vous indique encore une fois le rôle important que joue ce ministère dans les grands projets.

La diapositive 10 décrit certains des défis que nous devons relever dans la mise en oeuvre de la loi. Il faut d'abord assurer une meilleure coordination entre les diverses autorités fédérales. Les provinces et l'industrie ont signalé ce problème, surtout au moment de l'examen quinquennal de la loi. En rétrospective, ce n'est guère étonnant compte tenu du grand nombre de ministères intéressés et de leurs divers mandats en matière d'évaluation environnementale.

Parmi les changements que j'ai mentionnés plus tôt et qui ont été apportés au projet de loi C-9, il y avait l'établissement d'un poste de coordonnateur fédéral des évaluations environnementales dont le mandat est de faire en sorte que la grande «famille» fédérale, si j'ose dire, s'organise pour mieux coordonner les efforts des divers ministères.

De plus, les décisions sur la portée des projets et de l'évaluation ont parfois fait l'objet de controverse et, dans certains cas, ont donné lieu à des poursuites judiciaires contre le MPO et d'autres ministères.

Comme je l'ai indiqué plus tôt, lorsqu'il évalue certains projets, le MPO s'intéresse surtout aux effets sur le poisson et l'habitat du poisson, puisque ce sont les facteurs les plus pertinents pour les décisions réglementaires. Dans certains cas, des groupes environnementaux ont fait valoir que la portée de l'évaluation devrait être plus large.

La Cour fédérale a statué que la loi conférerait à l'autorité responsable le pouvoir discrétionnaire de déterminer la portée du projet et de l'évaluation. Nous collaborons avec le MPO dans ce dossier pour baliser l'exercice de pouvoir discrétionnaire afin que les questions d'intérêt public et d'intérêt pour le gouvernement fédéral soient étudiées convenablement.

Le déclenchement tardif de l'application de la loi est un autre défi que nous devons relever depuis l'examen de notre loi. En raison de la nature du déclencheur réglementaire prévu par la Loi sur les pêches, le MPO n'est pas toujours certain à l'étape de la planification du projet si une autorisation devra être accordée. Le promoteur tentera d'éviter la destruction de l'habitat du poisson dans la mesure de ses capacités; ce n'est que s'il ne peut éviter la destruction de l'habitat du poisson que la loi s'appliquera et qu'une évaluation sera effectuée. Il faut parfois du temps avant de déterminer si l'habitat sera détruit ou non.

I might point out that this runs a bit counter to the principle of using environmental assessments as a planning tool, because it is designed as such to look at new projects early in planning before they are built. It is a preventive tool. That has been a challenge to us. To address that challenge, DFO has adopted what is called an “automatically in” approach to projects that may have an effect on fish habitat. They can make a quick determination that a project might affect water and hence a good chance of affecting fish habitat. DFO will participate in these assessments until it determines whether fish habitat will or will not be affected. If they determine it will not be affected, then they would stop their assessment at that point.

Slide 11 lays out some of the current initiatives. One of the findings from the five-year review that was led by Minister Anderson was that too many small projects with inconsequential effects were being assessed. For example, environmental assessments for the construction of small buildings or the use of fish counting devices for research purposes take away resources that could be more meaningfully applied to larger projects that have a greater potential for adverse effects. As a result of that, Minister Anderson will soon be proposing additions to what we call the “exclusion list regulation.” These are regulations that exclude projects from the requirement for an assessment because their environmental effects are considered to be insignificant.

We also use the tool of class screenings that I mentioned earlier to make the process more efficient. The agency is also working with DFO to develop more class screenings such as water course crossings on forestry roads in British Columbia, the Prairies and Ontario, as well as models for water and waste water infrastructure projects, to make the process more efficient and simpler to use while not, of course, putting at risk the environment in the process.

The renewed act also requires follow-up programs after a comprehensive study, mediation or assessment by a review panel. This is a new feature brought about by Bill C-9. Historically, once an assessment was completed, departments went on to the next one without being able to go back and review some of the findings and use them to assist in improving predictions and evaluating mitigation measures on similar projects in the future. Under Bill C-9 the larger projects will now require an automatic follow-up program. We are also encouraging greater information-sharing by the use of the electronic registry for follow-up results so that that information will also be more accessible to practitioners and to the public.

I will turn briefly to the issue of strategic environmental assessment. The act deals with proposed projects but not policies, plans or programs. Projects are considered physical works or activities that are defined through regulation, but the term “strategic environmental assessment” is used for policies, plans and programs, and the environmental

D’ailleurs, cela va un peu à l’encontre du principe selon lequel l’évaluation environnementale est un outil de planification, l’évaluation environnementale ayant été conçue pour les nouveaux projets et devant se faire au moment de la planification, avant le début des travaux. C’est un outil de prévention. Cela aussi est un défi pour nous. Pour relever ce défi, le MPO a adopté ce qu’il appelle l’inclusion automatique des projets pouvant avoir un effet sur l’habitat du poisson. On pourra rapidement déterminer si un projet aura une incidence sur l’eau et, par conséquent, risque fort d’avoir une incidence sur l’habitat du poisson. Le MPO participera à ces évaluations jusqu’à ce qu’il soit déterminé si l’habitat du poisson sera ou non touché. Dans la négative, l’évaluation prendra fin.

La diapositive 11 dresse la liste de certaines des initiatives en cours. Pendant l’examen quinquennal mené par le ministre Anderson, on a constaté qu’il y avait trop de petits projets aux effets négligeables qui étaient évalués. Par exemple, l’évaluation environnementale de la construction de petits immeubles ou de l’emploi d’un dispositif de dénombrement de poissons à des fins de recherche accapare des ressources qui seraient beaucoup plus utiles pour l’évaluation de grands projets dont les effets néfastes pourraient être bien plus grands. En conséquence, le ministre Anderson proposera sous peu des ajouts au règlement sur la liste d’exclusion. Ce règlement soustrait certains projets de l’évaluation environnementale car on considère que leurs effets sur l’environnement sont négligeables.

Nous avons aussi recours aux examens préalables par catégorie, dont j’ai parlé plus tôt, pour que le processus soit plus efficient. L’agence collabore aussi avec le MPO à l’élaboration d’autres examens préalables par catégorie, par exemple, pour les traverses de cours d’eau sur les sentiers forestiers de la Colombie-Britannique, des Prairies et de l’Ontario, de même qu’à des modèles pour les projets d’infrastructure pour l’eau et pour les eaux usées, afin que le processus soit plus efficient et plus simple d’utilisation, sans pour autant compromettre l’environnement.

La nouvelle version de la loi exige aussi des programmes de suivi des projets après une étude approfondie, une médiation ou un examen par une commission. C’était un élément nouveau du projet de loi C-9. Auparavant, une fois l’évaluation terminée, les ministères passaient à la suivante sans pouvoir revenir en arrière pour réexaminer les conclusions et y recourir pour améliorer les prédictions et évaluer les mesures d’atténuation pour des projets semblables et ultérieurs. Le projet de loi C-9 a imposé les programmes de suivi des grands projets. Nous encourageons aussi un meilleur partage de l’information grâce à l’enregistrement électronique des résultats des suivis, afin que l’information soit plus facilement mise à la disposition des intéressés et du public.

Je passe maintenant brièvement à la question de l’évaluation environnementale stratégique. La loi portait sur les projets proposés, et non sur les politiques, les plans et les programmes. Les projets sont censés être des ouvrages ou des activités désignées par règlement, mais l’expression «évaluation environnementale stratégique» se rapporte aux politiques, plan et programmes, dont

effects of these initiatives are assessed through a cabinet directive rather than through the Canadian Environmental Assessment Act.

The Minister of the Environment has a multi-stakeholder, regulatory advisory committee examining ways to use regional strategic environmental assessment in the context of the offshore petroleum sector. Some of these approaches have been used in, for example, Norway, the U.K. and the U.S. as a means at arriving at strategic decisions in a timely way. We feel a strategic environmental assessment would provide information on what levels of offshore petroleum activity would be appropriate in an area and where such activities might be prohibited or restricted, and the result of that exercise could be used down the road in the assessment of specific projects and make them more efficient and simpler as a result.

Finally, slide 12 illustrates some of the results of environmental assessments — namely providing Canadians with an opportunity to be involved in decisions, ensuring decision makers have the information they need to prevent environmental harm, and helping deliver on the government's environmental priorities, which include protection of our fisheries and our oceans.

Thank you for the opportunity to make this presentation. I would be pleased to answer any questions that members of the committee might have.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Connelly. I am sure there will be a number of questions. We will start with Senator Adams, from Nunavut, Rankin Inlet.

Senator Adams: I am concerned about Nunavut and its 26 communities. Baker Lake is the only one offshore. The other 25 communities are on the coast. Since Bill C-9 was passed, we have had quite a few difficulties between the DFO and the Coast Guard and Transport Canada in the area of the environmental difficulties. We have to deal with about five or six different departments.

I would like to know how much power the Nunavut environmental department has. Is it the size of this room? How big is it, and how are they able to perform their job? I would like to find out from you about the authority. I think you heard about one in Coppermine, and the breakwater, which has been in the process of being installed over the course of the last couple of years. They have to come through the person in Ottawa before they can start anything.

How much authority do the departments have in Nunavut, for example, if a community wants a dock facility? Sometimes we hear that it is not their authority, but they have to go to Ottawa to get an answer. This happens before any project can get started.

Mr. Connelly: Senator Adams, you are right when you say that there is an authority in Nunavut established through the land claim agreement. Through that agreement, a board has been

l'effet sur l'environnement est évalué en vertu d'une directive du Cabinet, plutôt qu'en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

Un comité consultatif multidisciplinaire réglementaire conseille le ministre de l'Environnement sur les façons de recourir aux évaluations environnementales stratégiques régionales dans le contexte de l'exploitation pétrolière en mer. On a recouru à certaines de ces méthodes pour arriver à des décisions stratégiques en temps opportun en Norvège, au Royaume-Uni et aux États-Unis, par exemple. Nous estimons qu'une évaluation environnementale stratégique donnerait de l'information sur le niveau d'activité pétrolière en mer qui convient à un secteur et sur l'opportunité de limiter ou d'interdire ces activités. Le résultat de cet exercice pourrait être utilisé ultérieurement dans l'évaluation de projets particuliers, pour qu'elle soit plus efficiente et plus simple.

La dernière diapositive présente les résultats des évaluations environnementales, c'est-à-dire qu'elles permettent à la population canadienne d'avoir son mot à dire dans les décisions, de faire en sorte que les décideurs aient l'information essentielle pour éviter des dommages à l'environnement et d'aider le gouvernement à respecter ses priorités en matière d'environnement, notamment la protection de nos ressources halieutiques et de nos océans.

Merci pour cette occasion de vous présenter un exposé. Je répondrai volontiers aux questions que pourraient avoir les membres du comité.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Connelly. Je suis convaincu que nous aurons des questions pour vous. Le premier à vous en poser sera le sénateur Adams, de Rankin Inlet, au Nunavut.

Le sénateur Adams: Je me fais du souci pour le Nunavut et ses 26 collectivités. Baker Lake est la seule qui ne soit pas sur le continent. Les 25 autres sont sur la côte. Depuis l'adoption du projet de loi C-9, nous avons eu divers problèmes avec le MPO, la Garde côtière et Transports Canada, au sujet de questions environnementales. Nous devons traiter avec cinq ou six ministères différents.

J'aimerais savoir quel pouvoir a le ministère de l'Environnement du Nunavut. Est-il de la taille de cette pièce? Quelle est sa taille et comment peut-il faire son travail? J'aimerais que vous me parliez des pouvoirs. Vous avez entendu parler de Coppermine et du brise-lame, dont l'installation est en cours depuis quelques années. Il faut passer par la personne à Ottawa avant de commencer quoi que ce soit.

Si une collectivité veut construire un quai, par exemple, quels sont les pouvoirs des ministères au Nunavut? On nous dit parfois que cela ne relève pas d'eux, et qu'il faut s'adresser à Ottawa pour obtenir une réponse. Cela doit se faire avant le lancement de tout projet.

M. Connelly: Sénateur Adams, vous avez raison de dire qu'au Nunavut une autorité a été constituée par l'entente de revendication territoriale. Par cette entente, une commission a

established. It is called the Nunavut Impact Review Board. They review environmental assessments of most projects of the sort that you have mentioned in Nunavut. They are an advisory body in that they report and make recommendations to the Minister of Indian and Northern Affairs, and that is where decisions are made ultimately. My understanding with the process to date is that the minister pays very close attention to the recommendations coming from that board.

The Canadian Environmental Assessment Act still has application in that same territory. In practice, the Minister of Indian and Northern Affairs would use the results coming from the Nunavut Impact Review Board generally to satisfy requirements under the Canadian Environmental Assessment Act.

In the future, there will be federal implementation legislation developed for the Nunavut Impact Review Board process, and down the road the linkage between our act and that future act will probably be made clearer. That is work in progress, and it will be legislation, a bill, that eventually you will undoubtedly see in your future work.

Senator Adams: If people want to build a dock facility in the community, whose authority is first? Does Environment Canada decide what will be built before anything is started in the community? You mentioned about \$51 million for another five years of the program. What is the breakdown? I know that Minister Anderson was up there and mentioned it in Iqaluit before Christmas. Is that \$51 million for all of Canada or only for Nunavut? I did not really understand. I just heard about it in the newspapers.

We did not receive even a dollar from the DFO for the structure in Nunavut, even to settle a land claim. I am wondering how they are allocating that money for the \$51 million?

Mr. Connelly: The \$51 million is what I would call the incremental money to implement the changes brought about by Bill C-9. There is, of course, considerably more money there already for environmental assessment among the different departments that are involved in implementing the act. The \$51.4 million is additional money to deal with the changes brought about last year.

That money is for the whole of Canada. It is spread out among some 20 or so different departments, so it has been widely dispersed, I assume, throughout the country, to the different departments.

Senator Adams: You mentioned that the pipeline would require a lot of environmental assessment. In the future, if we are looking into Bathurst Inlet, who will put up the money for the environmental assessment? I was there last August, and they were talking about something over 160,000 kilometres — that is a big job for an environmental assessment. Who puts up the money

vu le jour. Il s'agit de la commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions. Elle examine les évaluations environnementales de la plupart des projets du genre que vous avez mentionné au Nunavut. C'est une commission consultative qui relève du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et qui lui présente des recommandations, et c'est au ministère que sont finalement prises les décisions. D'après ce que je sais du processus jusqu'à maintenant, le ministre accorde une grande attention aux recommandations de la commission.

La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale s'applique toujours à ce même territoire. Dans les faits, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien tiendrait compte des conclusions présentées par la commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions pour s'assurer du respect de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

Une loi fédérale de mise en oeuvre sera conçue en ce qui concerne le processus suivi par la commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions, et avec le temps on précisera probablement le lien qui existe entre notre loi et cette future loi. Le travail se poursuit, et il y aura une mesure législative, un projet de loi, qui vous sera certainement renvoyé un jour.

Le sénateur Adams: Si l'on veut construire un quai, quelle est l'autorité qui prime? Le ministère de l'Environnement décide-t-il ce qui sera construit avant que les travaux commencent? Vous avez parlé de 51 millions de dollars pour cinq autres années du programme. Comment ce montant se répartit-il? Je sais que le ministre, M. Anderson, s'est rendu à Iqaluit avant Noël et l'a mentionné. Dispose-t-on de 51 millions de dollars pour tout le Canada ou pour le Nunavut seulement? Je n'ai pas vraiment compris. Je l'ai simplement appris par les journaux.

Nous n'avons même pas reçu un dollar du MPO pour la structure au Nunavut, même pour le règlement d'une revendication territoriale. Je me demande comment on répartit ces 51 millions de dollars?

M. Connelly: Ces 51 millions de dollars correspondent à ce que j'appellerais les coûts marginaux pour mettre en oeuvre les changements consécutifs au projet de loi C-9. Il y a, naturellement, beaucoup plus d'argent déjà disponible là-bas pour les évaluations environnementales à répartir entre les différents ministères qui s'occupent de la mise en oeuvre de la loi. Ces 51,4 millions de dollars sont des fonds additionnels pour tenir compte des changements apportés l'année dernière.

Cet argent est prévu pour tout le Canada. Il est réparti entre une vingtaine de ministères et il est largement réparti je suppose dans tout le Canada, entre différents ministères.

Le sénateur Adams: Vous avez mentionné que le gazoduc nécessiterait un grand nombre d'évaluations environnementales. Et si l'on songe à l'inlet Bathurst, qui financera l'évaluation environnementale? J'y suis allé en août dernier et l'on parlait de plus de 160 000 kilomètres — c'est une évaluation environnementale d'une très grande envergure. Vous fournissez

and who does the organization? You have to come up with the money to do the environmental assessment. How does that kind of job work as far as an environmental assessment?

Mr. Connelly: The assessment itself involves a lot of scientific study. It involves a lot of discussion with an affected community. In the area that you are speaking about in Nunavut, in Bathurst Inlet, for example, traditional knowledge would be an important component of such a study.

That information is required to be gathered and put in a document often called an environmental impact study, and it is required to be done by the proponent of the project. If the proponent is a private-sector company, they will hire consultants. If the proponent is the Government of Canada or a provincial government or Nunavut itself, they will have to find the money in their budgets to do those kinds of studies.

Then the studies, in fact, are what are reviewed by those who have to take a decision. It might be DFO or, in your case, it might be the Nunavut Impact Review Board, but the studies are paid for by the person or agency body proposing the project.

Senator Phalen: Last June we had a panel here talking about sea-dump emissions. As a result of that, I did some research on the subject. I would like to read something to you and then ask you a question.

In an attempt to bring focus to the problem, the NATO scientific community sponsored a workshop on sea-dump chemical munitions, held in Bellagio, Italy in April 1996. This conference provided the opportunity to draft an action plan to prevent inertia of this potential ecological time bomb. A post-conference bulletin issued by the conference organizers stated:

Although the risk of sea-dump munitions does not meet the eye, the corrosion of the shells and the rounds which were dumped five decades ago is progressing fast now. It is feared that major quantities of chemical agents will leak into the sea by the year 2005. Beyond the immediate impact of a further depletion of the world's endangered fish stocks, poisonous agents will enter the food chain via plankton. Toxic effects with possible genetic consequences would not be confined to countries of the regions, but might become a world-wide problem.

That is just a bit of background. What has happened in Atlantic Canada is that it is very difficult to find where these munitions have been dumped. We have a record of 2,500 metric tons of deadly mustard blister agent being dumped 300 kilometres off Sable Island. That is in the Sydney Bight. We have a record of ships leaving Argentia, Newfoundland every two days for a period of five months dumping munitions as far away as the Sydney Bight. We know the munitions are out there, but no one knows exactly where they are.

les fonds et qui s'occupe de l'organisation? Vous devez fournir les fonds nécessaires pour effectuer l'évaluation environnementale. Qui effectue le travail que nécessite l'évaluation environnementale?

M. Connelly: L'évaluation même suppose beaucoup d'études scientifiques. Elle nécessite beaucoup de discussions avec la collectivité visée. Dans la région du Nunavut dont vous parlez, à l'inlet Bathurst, par exemple, le savoir traditionnel serait un élément important à inclure dans cette étude.

On doit recueillir cette information et la verser dans un document appelé étude d'impact sur l'environnement, et c'est le promoteur du projet qui doit y veiller. Si le promoteur est une entreprise du secteur privé, elle embauchera des experts-conseils. Si le promoteur est le gouvernement du Canada, ou le gouvernement provincial ou le Nunavut même, il devra trouver les fonds dans son budget pour effectuer ces études.

Puis les études sont examinées par les décideurs. Il peut s'agir du MPO ou, dans votre cas, il peut s'agir de la commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions, mais la réalisation des études est payée par la personne ou l'agence qui propose le projet.

Le sénateur Phalen: En juin dernier, nous avons entendu des témoins nous parler de déversements en mer. Après quoi, j'ai fait quelques recherches sur le sujet. J'aimerais vous lire quelque chose, puis vous poser une question.

Pour mettre en lumière le problème, la communauté scientifique de l'OTAN a parrainé un atelier sur l'immersion des armes chimiques, qui a eu lieu en avril 1996 à Bellagio, en Italie. La conférence a permis la rédaction d'un plan d'action pour contrer l'indifférence face à cette bombe à retardement pour l'environnement. Selon un bulletin émis par les organisateurs après la conférence:

Bien que les munitions jetées en mer ne présentent pas un risque évident, la corrosion des obus et des munitions qui y ont été jetés il y a cinq décennies s'accélère. Il y a lieu de craindre, d'ici 2005, des fuites d'importantes quantités d'agents chimiques dans la mer. Outre l'épuisement accéléré des stocks de poissons en danger de disparition dans le monde, des agents chimiques se retrouveraient dans la chaîne alimentaire en passant par le plancton. Les effets toxiques, et notamment des conséquences génétiques, ne toucheraient pas que les pays de la région immédiate, mais pourraient s'étendre à l'ensemble de la planète.

C'était simplement pour mettre les choses en contexte. Quant à ce qui s'est passé dans les provinces de l'Atlantique, il est très difficile de savoir où ces munitions ont été jetées. Nous avons une quantité inouïe de 2 500 tonnes métriques d'agent moutarde qui ont été jetées à 300 kilomètres au large de l'île de Sable. C'est dans le Sydney Bight. Des navires portaient d'Argentia, à Terre-Neuve, tous les deux jours et ont déversé pendant cinq mois des munitions dans des endroits aussi éloignés que le Sydney Bight. Nous savons que les munitions sont quelque part, mais personne ne sait exactement où.

The Government of Canada has allowed \$10 million to research the archives to find out where these munitions are. Is your department aware of this? Has your department researched this or done anything about it? If not, what would trigger that? How would we be able to trigger your department or some department to act?

I have made a speech on this in the Senate. Since then, I have met with the Minister of Fisheries, and someone from DND was in on the meeting. It seems that DND, from my perspective at least, were in denial. They were suggesting that there is no problem with this. However, I have word from the scientific community that there is a problem — that the fish are thin and, in some areas, not growing at all. So there is a problem.

Would your group look at this area?

Mr. Connelly: Thank you, Senator Phalen. I am aware of the issue from having read about it — probably in newspapers and that kind of thing — but we have not had any involvement in that. Under our act, if there were a proposal to remove or clean up those old munitions, then an environmental assessment would have to be conducted. One would have to look carefully at what to do with the materials and whether, in fact, removal would create more harm than leaving them there. I do not have an answer to that, but that would be an example of how our act would apply to that sort of thing if there were an attempt to clean it up.

You would be well aware of the Sydney Tar Ponds, which would be a similar project. That area needs cleaning up and there has been a commitment to do that, as you are aware. That clean-up involves a number of potential options that would have to be examined through an environmental assessment. It is when someone would start to get involved in taking action to do something about that that our act would be triggered.

Senator Phalen: That does not really answer my question. Is there no way to trigger this? The governments of other countries have shut down fisheries in certain areas. Four areas of the Red Sea have been shut down. They are not allowed to fish in those areas because this material is leaching. It is going into the water and causing little shells that have a hard crust on the outside and are floating to the surface. If somebody inadvertently touches that, they will be burned by it. The fear is that it is beginning to happen in Canada. Their claim is that by 2005, it will happen in Canada because that is the period of time it takes for this material to rust out and leach into the water. Is there any way that your agency or another department can get out there and do some testing to find out what is happening?

Mr. Connelly: I have explained the role of the Canadian Environmental Assessment Agency in the event of any potential cleanup. Perhaps some monitoring is being done but I cannot honestly tell you by whom because I do not know. I do not know

Le gouvernement du Canada a réservé dix millions de dollars pour l'examen des archives afin de retrouver ces munitions. Votre ministère est-il au courant? Votre ministère a-t-il fait des recherches sur cette question ou a-t-il pris d'autres mesures à ce sujet? Dans la négative, que faudrait-il pour qu'il le fasse? Comment pourrions-nous amener votre ministère ou d'autres à agir?

J'ai fait une allocution au Sénat sur cette question. Depuis, j'ai rencontré le ministre des Pêches et quelqu'un de la Défense nationale assistait à la rencontre. Il me semble que le ministère de la Défense nationale, c'est du moins l'impression que j'ai, nie l'existence du problème. On laissait entendre qu'il n'y avait pas le moindre problème. Cependant, la communauté scientifique me donne à penser qu'il y a un problème — que les poissons sont rares et, dans certaines régions, ne se multiplient pas du tout. Il y a donc un problème.

Votre groupe examinerait-il cette question?

M. Connelly: Merci, sénateur Phalen. Je suis au courant de cette question pour avoir lu sur le sujet — sans doute dans les journaux, notamment — mais ce n'est pas de notre ressort. Selon notre loi, s'il était proposé d'enlever ces vieilles munitions ou de procéder à la dépollution du site, une évaluation environnementale devrait alors être effectuée. Il faudrait examiner soigneusement ce qu'il y aurait lieu de faire de ces produits et déterminer si leur enlèvement ne présenterait pas plus de risques que leur maintien en place. Je n'ai donc pas de réponse à votre question, mais c'est un exemple de la façon dont notre loi s'appliquerait dans ces circonstances si l'on tentait de procéder à la dépollution.

Vous connaissez bien le cas des étangs bitumineux de Sydney, par exemple. Ce secteur doit être assaini et on s'est engagé à le faire, comme vous le savez. Ce projet de dépollution suppose diverses options qu'il faudrait examiner dans le cadre d'une évaluation environnementale. Notre loi commencerait à s'appliquer quand quelqu'un commencerait à prendre des mesures pour faire quelque chose.

Le sénateur Phalen: Je n'ai pas vraiment obtenu de réponse à ma question. Est-ce qu'il n'y a pas moyen d'enclencher l'application de la loi? Les gouvernements d'autres pays ont fermé les pêcheries dans certains secteurs. La pêche dans quatre secteurs de la mer Rouge a été interdite. On ne peut pas y pêcher en raison de la lixiviation de contaminants. Ils se répandent dans l'eau, de petits obus se recouvrent de sédiments et finissent par flotter à la surface. Si quelqu'un par inadvertance touchait ces obus, il se brûlerait. On craint que cela commence à se produire au Canada. On prétend que d'ici 2005 cela se produira au Canada parce que c'est le délai qu'il faut pour que ce matériel rouille et se lixivie. N'y a-t-il pas moyen pour votre agence ou un autre ministère de se rendre là-bas et d'y effectuer des tests pour savoir ce qui est en train de se produire?

M. Connelly: J'ai expliqué le rôle de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale dans les cas où des opérations de nettoyage doivent être entreprises. Il y a peut-être une surveillance qui se fait, mais je ne peux vraiment pas vous dire par qui, parce

whether DFO, under their responsibility for oceans, is monitoring or testing, or whether national defence has taken that on. I do not have an answer for that.

The Chairman: I have a follow-up question to Senator Phalen's question. I heard you say that you could not become involved unless there were something to trigger that involvement, which led me to wonder about the draggers in that area that haul their drag nets across the ocean bottom for miles and miles. In effect, would it not trigger your involvement if the net were dragged along the bottom of the ocean? These fishers have to pay for a licence each year and pay their fees to the federal government. Would that not trigger some kind of environmental assessment, other than an outside force?

Mr. Connelly: Thank you, senator, that is a very good question. A trigger under the Environmental Assessment Act involves two things: First, there must be a decision by some federal entity, and the permit that you suggest could be such a trigger; second, there must be a project as defined under the EAA. The project would entail physical work, construction, for example, or some kind of activity not related to physical work listed in a regulation called an "inclusion list regulation," which lists all things deemed activities. One example is the low-level military flying in Labrador that was reviewed a few years ago. Low-level flying is not physical work but is an activity on the inclusion list under the EAA.

The Chairman: It is similar to fishing, which is not under the regulations.

Mr. Connelly: That is correct, and that is my answer. Dragging or fishing is not listed in that regulation. While we have a decision required for the permitting, we do not have a project defined under our act. Hence, the act would not apply to the activity.

The Chairman: That is interesting.

[Translation]

Senator Robichaud: I am from southeastern New Brunswick. In several communities in my region there are wharfs for fishers. This at times may mean repairs, additions or dredging. If I am not mistaken, these projects are subject to an environmental impact assessment. The sites are usually along the coastline. You have to dig up the seabed and dispose of this material.

Mr. Connelly: The examples you raised are not subject to our act nor our process.

que je ne le sais pas. Je ne sais pas si le MPO, en vertu de sa responsabilité à l'égard des océans, assure cette surveillance ou ces contrôles, ou si cela relève plutôt de la Défense nationale. Je ne peux pas répondre à cette question.

Le président: J'ai une question complémentaire qui fait suite à celle du sénateur Phalen. Je vous ai entendu dire que vous ne pouvez pas intervenir à moins qu'il y ait quelque chose qui déclenche votre intervention, et cela m'a amené à penser aux chalutiers qui raclent le fond marin avec leurs filets sur des milles et des milles. Le fait que des filets soient ainsi trainés sur le fond marin ne déclencherait-il pas votre intervention? Les pêcheurs doivent payer chaque année pour obtenir un permis et les frais sont versés au gouvernement fédéral. Cela ne déclencherait-il pas une évaluation environnementale quelconque, mises à part les évaluations faites par des entités externes?

M. Connelly: Merci, sénateur. C'est là une excellente question. Pour déclencher une intervention en vertu de la Loi sur l'évaluation environnementale, il faut deux choses: il faut d'abord qu'il y ait une décision de la part d'une entité fédérale, et le permis dont vous avez parlé pourrait ainsi servir de déclencheur; il faut aussi qu'il y ait un projet conformément à la définition contenue dans la loi. Ainsi, il faudrait qu'il s'agisse d'un projet comportant des ouvrages, des travaux de construction, par exemple, ou des activités non liées à des ouvrages et désignées par règlement, le Règlement sur la liste d'inclusion, qui énumère toutes les activités visées. Les vols militaires à basse altitude au Labrador sont une activité qui a fait l'objet d'un examen il y a quelques années. Les vols à basse altitude ne sont pas des ouvrages, mais il s'agit d'une activité qui figure sur la liste d'inclusion établie en vertu de la Loi sur l'évaluation environnementale.

Le président: C'est un peu comme la pêche, qui n'est pas précisée dans le Règlement.

M. Connelly: C'est juste. Voilà ma réponse. Le dragage ou la pêche ne figure pas dans le règlement en question. Nous avons donc le premier critère, celui de la décision nécessaire pour obtenir le permis, mais nous n'avons pas l'autre, qui exige qu'il y ait un projet conforme à la définition énoncée dans la loi. Ainsi, la loi ne s'appliquerait pas à cette activité.

Le président: C'est intéressant.

[Français]

Le sénateur Robichaud: Je suis du sud-est du Nouveau-Brunswick. Plusieurs communautés dans ma région ont des quais pour les pêcheurs. Cela implique, à différents intervalles, que l'on doive effectuer des réparations, des ajouts ou du dragage. Si je comprends bien, ces projets doivent faire l'objet d'une évaluation de leur impact sur l'environnement. Les sites se situent habituellement le long de la côte. On doit creuser le fond de la mer et disposer de ces matériaux.

M. Connelly: Les exemples que vous avez soulevés ne sont pas assujettis à notre loi ni à notre processus.

Senator Robichaud: What process are they subject to? In your presentation you say “The environmental assessment required before DFO;” I do not understand what that means.

Mr. Connelly: I will try to explain this in more detail. The examples you have raised are not projects considered under our act. It is perhaps the Department of Fisheries and Oceans’ responsibility to make a decision on that type of project, but it is not defined under our act. For that reason, the legislation does not apply in this case, and for these types of activities there is no need for an environmental assessment.

Senator Robichaud: With respect to aquaculture, there are many operations which may be considered small rather than large. Take for instance a person who hires a few individuals to farm mussels or oysters in cages. Does this type of operation require an environmental assessment?

Mr. Connelly: Yes.

Senator Robichaud: Do you find that people are cooperating willingly? Because these types of assessments could mean considerable expenses, especially for a smaller operation.

Mr. Connelly: You are right, Senator Robichaud. Aquaculture and related projects are subject to our legislation, as you have stated.

When it comes to cooperation, it all depends on the circumstances. Some people are more willing to participate in the process, others are more reluctant. So depending on the company or the group people will have a different approach. Indeed, several aquaculture industry projects are subject to the process. For instance, you have to carry out an environmental assessment before you operate a new site.

Senator Robichaud: The proponent of the project is therefore responsible for bearing the costs of this type of assessment?

Mr. Connelly: Indeed. However, for some of these small projects, there is the possibility of financial support from bodies such as the Atlantic Canada Opportunities Agency.

Senator Robichaud: You talked about large-scale projects. What distinction do you make between the large projects and the small ones?

Mr. Connelly: There are the Comprehensive Study List Regulations. These regulations list projects that could be considered as having a significant effect on the environment. For instance, on the list there is a mine which produces 2,000 tonnes on a daily basis. Large-scale projects are defined under these regulations.

[English]

Senator Cochrane: At page 6 of your slides it says that the Canadian Environmental Assessment Agency administers the Canadian Environmental Assessment Act. That means that you

Le sénateur Robichaud: À quel processus sont-ils assujettis? Dans votre présentation vous indiquez «the environmental assessment required before DFO», je ne comprends pas le sens de cet énoncé.

M. Connelly: Je vais tenter de l’expliquer plus en détail. Les exemples que vous avez cités ne sont pas des projets considérés en vertu de notre loi. Il incombe peut-être au ministère des Pêches et Océans de rendre une décision sur ce type de projet, mais il n’est pas défini dans le cadre de notre loi. Pour cette raison, la loi ne s’applique pas dans ce cas, et il n’y a pas nécessité d’une évaluation environnementale pour ces types d’activités.

Le sénateur Robichaud: En ce qui a trait à l’aquaculture, on retrouve nombre d’opérations pouvant être considérées non pas comme de grandes entreprises mais comme de petites exploitations. On peut prendre l’exemple d’une personne qui emploie quelques individus pour faire la culture des moules ou des huîtres en cages. Ce genre d’opération requiert une évaluation environnementale?

M. Connelly: Oui.

Le sénateur Robichaud: Trouvez-vous que les gens coopèrent de bon gré? Car de telles évaluations peuvent représenter, surtout pour de petits exploitants, des dépenses plutôt considérables.

M. Connelly: Vous avez raison, sénateur Robichaud. L’aquaculture et ces projets sont assujettis à notre loi, comme vous l’avez indiqué.

En ce qui a trait au niveau de coopération, tout dépend des circonstances. Certaines personnes sont disposées à participer au processus, d’autres sont plus réticentes. On constate donc une approche différente chez les gens selon les compagnies et les groupes. En effet, plusieurs projets dans l’industrie de l’aquaculture sont assujettis au processus. Par exemple, il est nécessaire d’effectuer une évaluation environnementale avant de procéder à l’exploitation d’un nouveau site.

Le sénateur Robichaud: Il revient donc à l’instigateur du projet d’assumer les coûts d’une telle évaluation?

M. Connelly: En effet. Cependant, il existe, pour certains de ces petits projets, la possibilité d’une aide financière de la part d’organismes tels Atlantic Canada Opportunities Agency.

Le sénateur Robichaud: Vous avez parlé de grands projets. Quelle distinction faites-vous entre les grands projets et les petits projets?

M. Connelly: Il existe un règlement intitulé Règlement pour les études approfondies. Ce règlement dresse une liste des projets pouvant être considérés comme ayant un effet important sur l’environnement. Par exemple, dans cette liste on retrouve le cas d’une mine ayant une production quotidienne de 2 000 tonnes. Les projets d’envergures sont définis dans le cadre de ce règlement.

[Traduction]

Le sénateur Cochrane: À la page 6 de vos diapos, on peut lire que l’Agence canadienne d’évaluation environnementale veille à l’application de la Loi canadienne sur l’évaluation

train the people how to conduct this assessment, you guide them through it, you do your research and development and you put forth regulations. Somebody else conducts the environmental assessment. You train them, am I right?

Mr. Connelly: The conduct of the actual scientific study — the environmental assessment document — is usually done by professional consultants on behalf of the proponent for the project. Departments that make the decision review that study. I will use DFO as an example again, because of your interest in habitat and oceans.

DFO would review the assessment conducted by the proponent before it made a decision to grant authorization to destroy fish habitat, for example. What is important is that it is not just DFO. There are many other expert departments that provide good advice in a review. Good examples would be Health Canada, Natural Resources or Environment Canada who also contribute technical and professional advice to that. The public has an important role as well to give input to some of these reviews.

We are more involved in the bigger projects. When there is something at the comprehensive study level, we are the agency that advises the Ministry of the Environment on the outcome of that review. If a project is big and important enough to warrant a review by an environmental assessment panel, the members are chosen from outside government. We provide all of the administrative, managerial and technical support to that panel to conduct its hearing process. There are many more things we do than are listed on the slide.

Senator Cochrane: How do you know about a project? When do you become involved?

Mr. Connelly: Every project must now be placed on our electronic registry. There is a notification immediately when an environmental assessment is starting. Many of the small projects we are not involved in at all. They are completely managed by the department that has a decision to take. They will be in our electronic registry and we will know about them, but we will not have any direct involvement with them.

If it is a project that requires a comprehensive study, for example, then we will actually have to receive that study and make it available to the public, receive comments on it, and advise the minister on the results of that review. It depends on the nature of the project, its size, its potential for environmental impact, and also public concern associated with the project as to whether or not we get actively involved.

Senator Cochrane: The project to which Senator Phalen referred is a major project. Would you not get involved in that?

environnementale. Cela veut dire que vous formez ceux qui doivent faire des évaluations, que vous les guidez dans ce travail, que vous faites de la R et D et que vous proposez des règlements. C'est quelqu'un d'autre qui effectue les évaluations environnementales. Vous les formez, n'est-ce pas?

M. Connelly: L'étude scientifique comme telle — le document d'évaluation environnementale — est généralement effectuée par des experts-conseils professionnels au nom du promoteur du projet. Les ministères qui prennent la décision examinent l'étude en question. Je vais utiliser encore une fois le MPO comme exemple, à cause de l'intérêt que vous avez pour l'habitat et les océans.

Le MPO examinerait l'évaluation réalisée par le promoteur avant de prendre la décision d'autoriser le promoteur, par exemple, à détruire un habitat du poisson. Il est important de savoir que ce n'est pas seulement le MPO qui participe à cet examen, car il y a bien d'autres ministères experts qui donnent de bons conseils à cet égard. Il y a, par exemple, Santé Canada, Ressources naturelles et Environnement Canada qui peuvent aussi y aller de leurs conseils techniques et professionnels. Le public a, lui aussi, un rôle important à jouer dans l'examen des évaluations.

Quant à nous, notre participation est plus importante quand il s'agit de projets d'envergure. Quand il s'agit d'un projet qui exige une étude approfondie, nous sommes l'agence qui conseille le ministère de l'Environnement sur la suite à donner à l'examen de l'évaluation. Lorsque l'envergure du projet est telle qu'il doit être examiné par une commission d'évaluation environnementale, les commissaires sont choisis parmi des experts de l'extérieur du gouvernement. C'est nous qui assurons tout le soutien administratif, technique et de gestion à la commission pour tout le processus d'audience. Nous faisons aussi bien d'autres choses que ce qui est énuméré sur la diapo.

Le sénateur Cochrane: Comment êtes-vous informés de l'existence d'un projet? À quelle étape intervenez-vous?

M. Connelly: Tous les projets doivent dorénavant être inscrits sur notre registre électronique. Un avis est émis dès qu'une évaluation environnementale est prévue. Bien souvent, nous n'intervenons pas du tout dans les petits projets. Ces projets sont entièrement gérés par le ministère qui doit prendre une décision. Ils figurent dans notre registre électronique et nous sommes au courant de leur existence, mais nous n'intervenons pas directement dans ces projets.

Quand un projet exige une étude approfondie, par exemple, nous devons en fait recevoir l'étude, la mettre à la disposition du public, recevoir les commentaires sur l'étude et conseiller le ministre sur les résultats de l'examen. C'est la nature du projet, sa taille, son incidence possible sur l'environnement et aussi les inquiétudes qu'il suscite parmi le public qui déterminent si nous allons intervenir directement dans le projet.

Le sénateur Cochrane: Le projet dont parlait le sénateur Phalen est un projet d'envergure. N'interviendriez-vous pas dans un projet comme celui-là?

Mr. Connelly: I appreciate the concern about that. However, at this time it would not be considered a project under our act. We would have no responsibility associated with the munitions that were dumped offshore near Cape Breton. That is not something that we would have a responsibility for in any legal manner at this point.

Senator Cochrane: Would that be a provincial responsibility?

Mr. Connelly: No, it would not, given its location, it sounds as if it is well beyond the provincial waters. I presume that there is some federal responsibility there, but I must admit that I do not know where that would lie.

Senator Cochrane: Would you give us a department that we might go to, to do some more research?

Mr. Connelly: I know that Senator Phalen has indicated that he has spoken to the Department of National Defence. One might wish to go back to the source of the dumping and the department involved in the first place to ask them some questions.

Senator Cochrane: It is not just Senator Phalen. I have a problem with that as well. Back in the late 1940s, 1950s and 1960s, there was an American base in an area close to where I lived. There was a significant amount of dumping. They moved out in the 1960s. It was said that there was dumping of PCBs. Some went into the water and some went underground. We do not know. This is an area about which everyone is concerned. As a result of recent illnesses in that area, everyone is asking questions. Where do we go for answers? Where do we go for some investigation?

Mr. Connelly: If I could get clarification, are you talking about a different area than offshore?

Senator Cochrane: Yes, I am. I am talking about the Earnest Harmon Air Force Base, in Stephenville, Newfoundland. There was an American base there and it closed out in the 1960s.

Mr. Connelly: I must admit that I am not familiar with that base. Again, in terms of where to go, it would be important to understand who has taken over the responsibility of that land. Is that now the responsibility of the federal government, do you know?

Senator Cochrane: I believe it is provincial.

Mr. Connelly: If so, you would have to bring your concerns to the attention of the provincial government in that instance.

Senator Cochrane: The Americans sold the land back to the federal government for \$1. The federal government bought it for \$1, is my understanding. It is a federal responsibility, yes.

M. Connelly: Je comprends les inquiétudes que suscite ce projet, mais pour l'instant, ce n'est pas un projet qui est visé par la loi. Nous n'avons aucune responsabilité à l'égard des munitions qui ont été jetées près des côtes du cap Breton. Nous n'avons aucune responsabilité juridique à cet égard à ce moment-ci.

Le sénateur Cochrane: Le projet serait-il du ressort provincial?

M. Connelly: Non. Étant donné son emplacement, il semble être bien au-delà de la limite des eaux provinciales. Je suppose que le gouvernement fédéral a une certaine responsabilité à cet égard, mais je dois vous dire que je ne sais pas où exactement se situe la responsabilité.

Le sénateur Cochrane: Pouvez-vous nous dire à quel ministère nous pourrions nous adresser pour poursuivre notre recherche?

M. Connelly: Je sais que le sénateur Phalen a indiqué qu'il en avait parlé avec le ministère de la Défense nationale. Il serait peut-être utile de s'adresser aux responsables du rejet des munitions et au ministère qui étaient en cause à l'époque pour leur poser des questions.

Le sénateur Cochrane: Le sénateur Phalen n'est pas le seul à avoir des inquiétudes. De la fin des années 40 jusqu'aux années 60, il y avait une base américaine dans un endroit à proximité d'où je vivais. On y rejetait d'importantes quantités de substances. Les Américains sont partis dans les années 60. On disait qu'il y avait eu rejet de BPC, dont certains s'étaient retrouvés dans l'eau, alors que d'autres ont été enfouis dans le sous-sol. Nous ne le savons pas. Il s'agit d'une zone au sujet de laquelle tout le monde a des inquiétudes. À la suite de maladies survenues récemment dans la région, tout le monde se pose des questions. Où pouvons-nous aller pour obtenir des réponses? Où pouvons-nous aller pour enquêter sur ce dossier?

M. Connelly: Je veux être sûr de bien comprendre. Parlez-vous d'une zone autre qu'une zone au large des côtes?

Le sénateur Cochrane: Oui. Je parle de la base aérienne Hearnest Harmon, à Stephenville, Terre-Neuve. Il y avait là une base américaine, qui a été fermée dans les années 60.

M. Connelly: Je dois vous dire que je ne connaissais pas l'existence de cette base. Encore là, pour ce qui est de savoir où aller, il serait important de savoir qui a assumé la responsabilité de ces terres. Relèvent-elles maintenant du gouvernement fédéral? Le savez-vous?

Le sénateur Cochrane: Je crois qu'elles sont de responsabilité provinciale.

M. Connelly: Dans ce cas, il faudrait que vous fassiez part de vos inquiétudes au gouvernement provincial.

Le sénateur Cochrane: Les Américains ont revendu les terres au gouvernement fédéral pour 1 \$. Le gouvernement fédéral les a rachetées pour 1 \$, d'après ce qu'on me dit. Elles relèvent effectivement de la responsabilité fédérale.

In January, the media reported that an early-stage environmental assessment of the Laurentian sub-basin, which is south of Newfoundland, for oil and gas had been completed.

Jointly conducted by the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board, CNOBP and the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board, CNSOPB, this strategic environmental assessment was reported to have highlighted information gaps to be addressed in a future assessment. One such gap was said to be the contents of a munitions dump in that region.

An environmental assessment officer of the CNOBP said that the munitions dump was indicated by the Department of National defence but they could not give us any more information.

Are you familiar with the munitions dump off the East Coast of Canada, and what are the strategic environmental assessments?

Mr. Connelly: I am not familiar with that particular dump to which you refer, but I do have some familiarity with the strategic environmental assessment.

I mentioned earlier, that this is an emerging tool that is being used. We see some very positive applications of this, and potential applications in the East Coast. A strategic environmental assessment would try to find out, through a type of broad study that is not related to a particular project, if there are any areas, for example, where petroleum exploration development perhaps should not occur. That may be one that they have identified. That is one of the values of that kind of study. Similarly, such a study might find that there are some sensitive environmental areas that should not be touched or harmed as well. That information then becomes very useful if a developer wants to drill in the area and explore for oil or gas. That information can then be used to assist in the conduct of a specific assessment for that proposed project.

Senator Cochrane: Can you help us in regard to finding out what information gap they were talking about? Could you get us that information? I would be interested in finding that out, especially since it is on the coastline with which I am affiliated.

Mr. Connelly: I can get the information that is in the study that you talked about because that would be available. If that is your question, I can certainly get that for you. I would not be able to perhaps get more than what is in the study.

Senator Cochrane: Could anyone else get more? Who would that be?

En janvier, les médias ont indiqué qu'une évaluation environnementale préliminaire du sous-bassin laurentien, qui se trouve au sud de Terre-Neuve, avait été réalisée en vue d'un projet d'exploitation pétrolière et gazière.

D'après les médias, cette évaluation environnementale stratégique, réalisée conjointement par l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, l'OCTHE, et l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, l'OCNSHE, a fait état de lacunes sur le plan de l'information qui devaient être comblées par une évaluation ultérieure. L'évaluation a notamment révélé qu'on n'avait pas d'information au sujet du contenu de la décharge de munitions qui se trouve dans la région.

Un agent d'évaluation environnementale de l'OCTHE nous a dit que l'existence de la décharge de munitions était indiquée par le ministère de la Défense nationale, mais que le ministère n'était pas en mesure de nous donner plus d'information à ce sujet.

Êtes-vous au courant de l'existence de la décharge de munitions au large de la côte est du Canada, et qu'en est-il des évaluations environnementales stratégiques?

M. Connelly: Je ne suis pas au courant de l'existence de la décharge dont vous parlez, mais j'ai une certaine connaissance des évaluations environnementales stratégiques.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, il s'agit là d'un nouvel outil qu'on utilise maintenant. Nous y voyons des applications très utiles, notamment pour la côte Est. Dans le cadre d'une évaluation environnementale stratégique, on pourrait essayer de déterminer par une étude d'une portée très vaste qui ne serait pas liée à un projet en particulier s'il y a, par exemple, des zones où l'exploration pétrolière ne devrait pas être autorisée. Il se peut qu'on soit arrivé à cette conclusion au sujet de la zone en question. Voilà un des avantages d'une étude de ce genre. Une évaluation stratégique pourrait également permettre de déterminer qu'il y a des zones environnementales sensibles auxquelles il ne faudrait pas toucher ou qu'il ne faudrait pas endommager. L'information ainsi obtenue serait très utile si un promoteur voulait forer dans la zone en question en vue d'y faire de la prospection pétrolière ou gazière. L'information pourrait alors être utilisée afin d'orienter l'évaluation qui serait effectuée relativement au projet en question.

Le sénateur Cochrane: Pouvez-vous nous aider à déterminer quelles sont ces lacunes sur le plan de l'information dont on parlait? Pourriez-vous nous obtenir cette information? J'aimerais bien savoir ce qu'il en est puisque la décharge se trouve au large des côtes de la région que je représente.

M. Connelly: Je peux vous obtenir l'information qui se trouve dans l'étude dont vous avez parlé, parce que cette information est disponible. Si c'est là ce que vous demandez, je peux certainement vous l'obtenir. Je ne pourrais toutefois pas vous obtenir d'autres informations que celles qui se trouvent dans l'étude.

Le sénateur Cochrane: Y a-t-il quelqu'un qui pourrait nous obtenir plus d'information? Qui?

Mr. Connelly: Possibly. I do not know the details of what would be needed or who would have that information. If DND, for example, has said that that information is not available, then I would not have access to it either.

Senator Cochrane: DND would?

Mr. Connelly: Presumably.

The Chairman: Could you make the study available to us and tell us who wrote it?

Mr. Connelly: I would be pleased to indicate to you who did the strategic environmental assessment. I know the two boards, and I know, in general terms, the study that was done. We can provide you with contacts that you could follow up within those two boards.

The Chairman: That would be a good start.

Senator Watt: I will try to follow up on Senator Phalen's question about the military leftovers, as I call them. No one wants to have any responsibility for those. Sooner or later, we will have to try to get to the bottom of it.

I believe you report to the Minister of the Environment, do you?

Mr. Connelly: Yes, I report to the Minister of the Environment. However, our agency is separate from Environment Canada. We are a small agency of about 130 people and have responsibility for environmental assessment only.

Senator Watt: When you say "environmental assessment only," you are talking about the period before the project is undertaken. You make an assessment of the possible impact. At times, you must also work out some arrangements with provincial governments, I believe. At times, you have to resolve that one regime, rather than two, conducts business in the same area. I have been involved in that over the course of time.

I will return to the point raised about the health of Canadians and, in fact, the health of the international community. We are taking such a large risk by not being willing to move in the direction to find the solution of to how to deal with those munitions. We have heard through the grapevine that the year 2005, that these munitions will start leaking all over the place. Some were discovered on the beach after that big storm we had in the Maritimes. This is already happening and affecting the health of the people. There must be a way for the Department of Environment to try to find the solution and meet with the health department in that area.

Let us say that if the private sector can harness a technology, a proposal is made to Environment Canada. They require funds to carry out their responsibilities. Would you be prepared to entertain that? Would your department entertain that or would you say it is still not within the parameters of your responsibilities?

M. Connelly: Peut-être. Je ne connais pas les détails de l'information dont vous auriez besoin et je ne sais pas non plus qui aurait cette information. Si le MDN a dit, par exemple, que l'information n'est pas disponible, je n'y aurais pas accès, moi non plus.

Le sénateur Cochrane: Le MND y aurait accès?

M. Connelly: Invraisemblablement, oui.

Le président: Pourriez-vous nous faire parvenir l'étude et nous dire qui l'a rédigée?

M. Connelly: Je serais heureux de vous faire savoir qui a effectué l'évaluation environnementale stratégique. Je connais les deux offices, et je sais, de façon générale, que l'étude a été faite. Nous pouvons vous faire parvenir le nom des personnes que vous pourriez contacter aux deux offices en question.

Le président: Ce serait un bon début.

Le sénateur Watt: Tout comme le sénateur Phalen, je m'intéresse aux restes militaires, si je puis dire. Personne ne veut assumer la responsabilité de ces restes. Tôt ou tard, nous allons devoir essayer de savoir ce qu'il en est.

Vous relevez du ministre de l'Environnement, n'est-ce pas?

M. Connelly: Oui, je relève du ministre de l'Environnement. Notre agence est toutefois distincte d'Environnement Canada. Nous sommes une petite agence avec un effectif de quelque 130 personnes, et notre responsabilité se limite exclusivement aux évaluations environnementales.

Le sénateur Watt: Ces évaluations environnementales, vous les faites avant que le projet ne soit entrepris. Vous évaluez l'incidence éventuelle du projet. Parfois, vous devez également conclure des ententes avec les gouvernements provinciaux, si je ne m'abuse. Parfois, vous devez conclure qu'il y a un régime, plutôt que deux, qui s'applique dans une région en particulier. J'ai une certaine expérience de cela.

Je veux revenir à ce qu'on a dit au sujet de la santé des Canadiens, voire de la communauté internationale. Nous courons un risque énorme en nous abstenant de chercher une solution au problème que posent ces munitions. La rumeur veut que, dès 2005, ces munitions commencent à s'écouler dans toutes les directions. On en a retrouvé sur la plage après la grosse tempête que nous avons eue dans les Maritimes. Il y a déjà des problèmes qui se posent et des conséquences pour la santé des gens. Il doit y avoir un moyen pour que le ministère de l'Environnement essaie de trouver une solution et rencontre le ministère de la Santé pour en discuter.

Disons que le secteur privé a accès à la technologie voulue et présente une proposition à Environnement Canada. Il aurait besoin de fonds pour s'acquitter de ses responsabilités. Seriez-vous prêts à examiner la proposition? Votre ministère l'examinerait-il ou diriez-vous toujours que cela dépasse le cadre de vos responsabilités?

Mr. Connelly: Our responsibilities are defined in the legislation. As I indicated earlier, if there is a request or a proposal to clean up those munitions, then our act would apply to that initiative — whatever that might be. They would have to follow the act and do an environmental assessment. That would be our role at that point.

Senator Watt: There is some hope; is that what you are telling me?

Mr. Connelly: I do not know enough about the problem, Senator Watt, to know if there is any initiative underway to clean it up. If there were, the Canadian Environmental Assessment Act would apply to that.

Senator Watt: My next question deals with the tailings of mining companies that are going into the ocean and have a potential impact on the fish habitat. Do you have a role in that? After the assessment has taken place, you find out that the tailings are affecting the ocean. Can you act if a complaint is made?

Mr. Connelly: One of the changes that was brought about by Bill C-9 last year was a requirement for follow-up to be done after an assessment is completed and the project is built. That is a new requirement. It is a very positive one under our act.

If we were to assess a large-scale mine listed on the comprehensive study list — for example, Voisey's Bay — there would be an automatic requirement for follow-up to be undertaken for a number of years after the project came on-line. The purpose of that would be to gather information to determine if the original prediction of impacts was in fact correct. If it were found that the original predictions were not accurate and there were problems, then action could be taken to fix those problems.

Having said that, in terms of environmental assessment, historically mines are licensed by provinces depending on the nature of the mine. There are requirements generally in those licences for monitoring of the effluent discharge from the tailings ponds.

Senator Watt: On the same subject, let us say there is a complaint made to Environment Canada but not necessarily a complaint made to the province. Let us say that the project was assessed jointly at the beginning. The complaint is made directly to the federal government. The provincial government might want to provide a waiver for the economic reasons for the need for environmental assessment. How do you deal with that?

Mr. Connelly: If I understand your question, if there is a requirement to conduct an environmental assessment, then it must be done under the act. There is no ability to say no if there is a new mining proposal. Most mines do trigger the Canadian Environmental Assessment Act because it is pretty hard to build a

M. Connelly: Nos responsabilités sont définies dans la loi. Comme je l'ai dit tout à l'heure, si une demande ou une proposition visant à nettoyer ces munitions était faite, notre loi s'appliquerait à l'initiative, peu importe la nature de l'initiative. Il faudrait que les responsables se conforment à la loi et effectuent une évaluation environnementale. Ce serait là notre rôle à ce stade-là.

Le sénateur Watt: Il y a donc un certain espoir. Est-ce bien là ce que vous me dites?

M. Connelly: Je ne suis pas suffisamment au courant du problème, sénateur Watt, pour savoir s'il y a une initiative quelconque qui a été lancée en vue de décontaminer le site. S'il y en avait une, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale s'appliquerait à cette initiative.

Le sénateur Watt: J'ai maintenant une question au sujet des résidus miniers qui se retrouvent dans l'océan et qui pourraient avoir une incidence sur l'habitat du poisson. Avez-vous un rôle à jouer à cet égard? Une fois que l'évaluation a été faite, vous constatez que les résidus ont une incidence sur l'océan. Pouvez-vous intervenir si une plainte est déposée?

M. Connelly: Les règles ont changé à la suite de l'adoption l'an dernier du projet de loi C-9, si bien qu'il faut maintenant faire le suivi de l'évaluation, une fois le projet réalisé. Il s'agit là d'une nouvelle exigence. C'est une importante amélioration qui a été apportée à notre loi.

Si nous avons à faire l'évaluation d'une opération minière à grande échelle figurant sur la liste des activités devant faire l'objet d'une étude approfondie — celle de Voisey's Bay, par exemple, — nous serions alors tenus de faire un suivi de l'évaluation pendant un certain nombre d'années après la réalisation du projet. Le but du suivi serait de recueillir l'information nécessaire pour déterminer si les prévisions initiales relativement à l'incidence du projet avaient été avérées. Si les prévisions initiales se révélaient inexactes et qu'il y avait des problèmes, il faudrait alors que des mesures soient prises pour corriger les problèmes.

Cela dit, s'agissant d'évaluation environnementale, pour exploiter une mine, il faut généralement, selon la nature de la mine, obtenir une licence de la province. Comme conditions de licence, il faut généralement surveiller le rejet d'effluents des bacs de décantation des résidus.

Le sénateur Watt: Toujours sur le même sujet, supposons qu'une plainte soit adressée à Environnement Canada, mais pas nécessairement à la province. Supposons que le projet ait été évalué conjointement à l'origine. La plainte est adressée directement au gouvernement fédéral. Le gouvernement provincial voudra peut-être renoncer à faire une évaluation environnementale en raison de considérations d'ordre économique. Que faites-vous dans un cas comme celui-là?

M. Connelly: Si j'ai bien compris la question, si une évaluation environnementale est exigée, la loi dispose qu'elle doit avoir lieu. Rien ne permet de se soustraire à cette exigence dans le cas d'une nouvelle mine. La plupart des mines déclenchent effectivement l'application de la Loi canadienne sur l'évaluation

mine in our country, especially in our northern ecosystem, that does not have an impact on fish habitat. That is often one of the main triggers for an environmental assessment under our act.

If there were a mine subject to the act, an assessment will be done. That is a legal requirement. It must be done federally, with or without a provincial assessment. Obviously, if a province is conducting an assessment of that mine, then we would do it in a cooperative, harmonized manner so that we have one assessment conducted jointly on that project.

I might add that environmental assessment regimes are different from province to province. For example, in the province of Ontario — and this is by no means any criticism but merely to illustrate a difference — the act generally applies to municipal and government undertakings and not to private sector undertakings. In Ontario, it really would be unusual to see the Ontario Environmental Assessment Act being triggered for a mining project, but it would be subject in most instances to the Canadian Environmental Assessment Act.

Senator Watt: Would that also apply to navigable waters? I imagine so, because navigable waters fall under federal jurisdiction.

Mr. Connelly: Yes, that would be a trigger as well, if you had a mining proposal that included some component that would intrude in a waterway and require a permit under the Navigable Waters Protection Act. By the way, one example I can give to you is a proposal in Ontario to build a diamond mine called the Victor Diamond mine by De Beers. That project is undergoing an environmental assessment review under our act federally. It is not subject to the Ontario Environmental Assessment Act. We have close cooperation with the province inputting into that process; however, the legal requirements of their act would not apply in that instance.

Senator Hubley: I am not sure how much I have understood about this. I would like to go back to the different levels and types of environmental assessments. I would like you to think of the building of the Confederation Bridge. You may have alluded to the fact that at some point in time the federal government's initiatives override the provincial government's initiatives. In that instance, I would think you would have both a provincial environmental concern and certainly an environmental concern that the DFO would be interested in. Can you comment on that for me?

Mr. Connelly: The Confederation Bridge is a good example of a very important project that was subject to environmental assessment federally and, I believe, also provincially. That was reviewed before the introduction of the Canadian Environmental Assessment Act, which came into force in 1995. It was reviewed

environnementale, parce qu'il est assez difficile d'ériger une mine dans notre pays, surtout dans notre écosystème nordique, qui n'aurait aucune incidence sur l'habitat du poisson. C'est là un des principaux déclencheurs d'évaluations environnementales qui est prévu dans notre loi.

Si la mine est visée par la loi, elle devra faire l'objet d'une évaluation. La loi l'exige. L'évaluation doit être faite au niveau fédéral, qu'il y ait ou non une évaluation provinciale. Bien sûr, si la province fait aussi une évaluation de la mine, nous travaillerons en collaboration, de façon à faire une évaluation conjointe du projet.

Permettez-moi d'ajouter que les régimes d'évaluation environnementale varient d'une province à l'autre. Ainsi, en Ontario — et en disant cela, je ne veux pas du tout être critique, mais je veux simplement illustrer une des différences qui existent —, la loi s'applique généralement aux initiatives municipales et gouvernementales, mais pas à celles du secteur privé. En Ontario, la Loi provinciale sur les évaluations environnementales ne s'appliquerait que rarement aux projets miniers, mais ces projets seraient le plus souvent assujettis à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

Le sénateur Watt: Est-ce que cela s'appliquerait aussi aux eaux navigables? J'imagine que oui, parce que les eaux navigables relèvent de la compétence fédérale.

M. Connelly: Oui, cela serait aussi un élément déclencheur, si vous aviez une proposition d'exploitation minière qui comportait certains éléments qui pourraient empiéter sur une voie navigable et nécessiter un permis en vertu de la Loi sur la protection des eaux navigables. Je pourrais vous donner, à titre d'exemple, une proposition en Ontario visant à construire une mine de diamants, la mine Victor Diamond par De Beers. Ce projet est en train de faire l'objet d'une évaluation environnementale en vertu de notre loi fédérale. Il n'est pas assujéti à la Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario. Nous travaillons en étroite coopération avec la province afin de participer à ce processus; cependant, les dispositions de leur loi ne s'appliqueraient pas dans ce cas-là.

Le sénateur Hubley: Je ne suis pas sûre de bien comprendre la situation. J'aimerais revenir aux différents niveaux et types d'évaluation environnementale. Songeons, par exemple, à la construction du pont de la Confédération. Vous avez peut-être fait allusion au fait qu'à un certain moment les initiatives du gouvernement fédéral l'emportent sur les initiatives du gouvernement provincial. Dans ce cas, je penserais que cela donnerait lieu à des préoccupations environnementales au niveau provincial, et certainement à des préoccupations environnementales auxquelles s'intéresserait le MPO. Pouvez-vous commenter cette situation pour moi?

M. Connelly: Le pont de la Confédération est un bon exemple d'un projet très important qui a fait l'objet d'une évaluation environnementale au niveau fédéral et aussi, je crois, au niveau provincial. Ce projet a fait l'objet d'un examen avant l'entrée en vigueur de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale

under the regime that existed before 1995. In that instance, an environmental assessment panel was formed to conduct public hearings on that proposal before it was completed.

In fact, I would say the environmental assessment had a very significant effect on the ultimate design of that bridge. Because of the concern about the bridge causing a delay in the ice break-up in the springtime, as a result of the environmental assessment it was determined that the bridge piers should be placed further apart. They were also designed with sharp points on them to easier cause the ice to break up in the springtime. All kinds of sophisticated modelling was done to predict whether in fact that would occur or not. It is a good example of a very rigorous environmental assessment with lots of public input in the process.

Senator Hubley: In the case of such a large project, are there firms that do environmental assessments that you would hire to do part of your work, or do you do it all yourselves? Do you have that large a department that you can handle all of that investigation yourself, or are private firms involved?

Mr. Connelly: The assessments themselves, the studies, are usually done by private firms. There are many very good Canadian firms that do a lot of work offshore in other countries as well. They are all private sector companies and consultants. The departments do the review of those studies. We do not conduct them ourselves in that sense.

Senator Hubley: You do have the final word. You can review that. I think government should review.

Mr. Connelly: Yes, they are all reviewed by government. When the act is triggered, often the proponent will do the study, but it is reviewed by government. That will not necessarily be the agency but in most instances it is done by the responsible authority — the department that has to take a decision. In some cases there is more than one department because often multiple departments have to take decisions with respect to the project under review.

Senator Hubley: You become involved after a project is at least visualized. You do not necessarily go into an environmental situation to correct it. You would not become involved in the clean up of the Halifax Harbour unless a company decided to do that, or the government decided to do that, and that would then trigger your involvement; is that correct? Is that how you become involved?

Mr. Connelly: Your understanding is quite correct. For example, a project that I am familiar with that — not quite Halifax Harbour — involved a concern a number of years ago about decontaminating the Lachine Canal in Montreal, which is now a Parks Canada facility. That was a heavy industrial area at one time, which became quite contaminated. There was a proposal to clean that up so that it could be used again for the public. Before that happened, an environmental assessment was done that looked into the most appropriate way of cleaning up

en 1995. Il a été examiné sous le régime qui existait avant 1995. Dans ce cas, une commission d'évaluation environnementale a été constituée pour tenir des audiences publiques sur la proposition avant qu'elle soit définitive.

En fait, je dirais que l'évaluation environnementale a été un facteur très déterminant dans la conception finale de ce pont. Comme on craignait que le pont retarde la débâcle au printemps, l'évaluation environnementale a permis de déterminer qu'il fallait espacer davantage les piles de pont. Elles ont été aussi munies de pointes plus aiguës pour faciliter la débâcle au printemps. On a procédé à toutes sortes de modélisations complexes pour prédire si cela se produirait ou non. C'est un bon exemple d'une évaluation environnementale très rigoureuse, et la participation du public au processus a été très importante.

Le sénateur Hubley: Dans le cas d'un projet aussi important, existe-t-il des entreprises qui font des évaluations environnementales et que vous engageriez pour faire une partie de votre travail, ou est-ce que vous vous en occupez entièrement vous-mêmes? Est-ce que la taille de votre service vous permet d'assumer vous-mêmes l'ensemble de l'évaluation, ou faites-vous appel à des entreprises privées?

M. Connelly: Les évaluations mêmes, les études, sont faites habituellement par des entreprises privées. Il y a de nombreuses entreprises canadiennes très efficaces qui font beaucoup de travail à l'étranger également. Ce sont tous des entreprises et des consultants du secteur privé. Les ministères font l'examen de ces études. Nous ne les faisons pas nous-mêmes à ce niveau-là.

Le sénateur Hubley: Vous avez donc le dernier mot. Vous pouvez examiner ces études. Je crois que le gouvernement devrait revoir ces études.

M. Connelly: Oui, elles sont toutes revues par le gouvernement. Lorsque la loi est déclenchée, souvent le promoteur fera l'étude, mais elle est ensuite examinée par le gouvernement. Ce ne sera pas nécessairement l'agence qui s'en occupera, mais dans la plupart des cas cet examen est fait par l'instance compétente — le ministère qui doit prendre une décision. Dans certains cas, il y a plus d'un ministère car souvent plusieurs ministères doivent prendre des décisions concernant le projet examiné.

Le sénateur Hubley: Votre participation débute après qu'un projet est au moins envisagé. Vous ne prenez pas nécessairement des mesures environnementales pour remédier à la situation. Vous ne participez pas à l'assainissement du port de Halifax à moins qu'une entreprise ait décidé de le faire ou que le gouvernement ait décidé de le faire, ce qui déclencherait alors votre participation, n'est-ce pas? Est-ce à ce stade que commence votre participation?

M. Connelly: Vous avez très bien compris la situation. Par exemple, un projet que je connais bien — ce n'est pas tout à fait le port de Halifax — concernait il y a un certain nombre d'années la décontamination du canal de Lachine à Montréal, qui relève désormais de Parcs Canada. À une époque, il s'agissait d'une zone industrielle importante, qui est devenue relativement contaminée. On a proposé de nettoyer le canal pour qu'il puisse être utilisé à nouveau par le public. Auparavant, on a procédé à une évaluation environnementale qui a examiné la façon la plus appropriée de

the problem. That is another example of a proposal coming forward and then the environmental assessment being done on that proposal.

Senator Mahovlich: How many projects have been reviewed under the CEAA since 1995, and how many involved DFO? Of those fisheries-related projects, how many were subsequently approved?

Mr. Connelly: We are doing some quick math here, Senator Mahovlich. I will give you a rough idea. This is a very rough, back-of-the-envelope calculation here, but we would say roughly 45,000 projects.

Senator Mahovlich: Since 1995?

Mr. Connelly: Yes.

Senator Mahovlich: You are quite active.

Mr. Connelly: The government is active, as is DFO. Out of that total, about 9,000 would have involved the fisheries department. I could not tell you how many were approved, but in general, the majority of projects are approved after an environmental assessment because its objective is not necessarily to stop projects from proceeding but to ensure that they proceed in an environmentally safe manner. Often, through the assessment, changes are made in the design to minimize the effects on the environment.

We have found that some projects come enter into the process and then do not go any further because they are seen to be a real problem. However, we do not have a lot of good data on that.

Senator Mahovlich: A few years ago, a group from the Caledon Hills northwest of Toronto appeared before the committee. Has the CEAA prepared an environmental assessment in that area? If I recall, the group wished to build a quarry or a sand pit. It would have effected the environment because the Credit River forks in that same area and flows into lake Ontario. Did the agency prepare an assessment in that area? Is that project on the way?

Mr. Connelly: Are you referring to the Rockport Quarry project?

The Chairman: That is the one.

Mr. Connelly: I am familiar with the controversy.

Senator Mahovlich: Did you stop the project?

Mr. Connelly: No, I do not think so. I have to be honest and say that I am not sure what the status of it is. I could provide you with more information on it but our agency was not involved.

Senator Mahovlich: You were not involved?

Mr. Connelly: No. The Department of Fisheries and Oceans was looking at it because of the potential effects on fish habitat. I am not certain whether the design of the project

nettoyer le site. C'est un autre exemple d'une proposition qui est présentée et qui fait ensuite l'objet d'une évaluation environnementale.

Le sénateur Mahovlich: Combien de projets ont été examinés en vertu de la LCEE depuis 1995, et à combien d'entre eux a participé le MPO? Des projets concernant les pêcheries, combien ont été approuvés par la suite?

M. Connelly: Nous sommes en train de faire des calculs rapides, sénateur Mahovlich. Je vais vous donner une idée approximative. Il s'agit de calculs très approximatifs, mais nous dirions environ 45 000 projets.

Le sénateur Mahovlich: Depuis 1995?

M. Connelly: Oui.

Le sénateur Mahovlich: Vous êtes vraiment diligents.

M. Connelly: Le gouvernement est diligent, tout comme le MPO. De ce total, le ministère des Pêches aurait participé à environ 9 000 projets. Je ne peux pas vous indiquer le nombre de projets qui ont été approuvés, mais en général, la majorité des projets sont approuvés après une évaluation environnementale parce que son objectif n'est pas nécessairement d'empêcher l'exécution de certains projets, mais de s'assurer que ces projets sont exécutés sans qu'ils nuisent à l'environnement. Souvent, l'évaluation permet d'apporter des changements de conception de manière à en minimiser les répercussions sur l'environnement.

Nous avons constaté que certains projets sont soumis à ce processus mais ne vont pas plus loin parce qu'ils représentent un réel problème. Nous n'avons toutefois pas un grand nombre de données utiles sur ce type de projet.

Le sénateur Mahovlich: Il y a quelques années, un groupe de Caledon Hills, au nord-ouest de Toronto, a comparu devant le comité. L'agence a-t-elle préparé une évaluation environnementale dans ce domaine? Si je me rappelle bien, le groupe souhaitait construire une carrière ou une sablière. Ce projet aurait eu des répercussions sur l'environnement parce qu'il y a un embranchement de la rivière Credit dans la même région qui se déverse dans le lac Ontario. L'agence a-t-elle préparé une évaluation dans ce secteur? Ce projet est-il en cours?

M. Connelly: Êtes-vous en train de parler du projet de la carrière Rockport?

Le président: C'est bien cela.

M. Connelly: Je suis au courant de la controverse.

Le sénateur Mahovlich: Avez-vous mis fin au projet?

M. Connelly: Non, je ne le crois pas. Je dois avouer que je ne suis pas sûr où en est le projet. Je pourrais vous fournir plus de renseignements, mais notre agence n'a pas participé à ce projet.

Le sénateur Mahovlich: Vous n'y avez pas participé?

M. Connelly: Non. Le ministère des Pêches et des Océans l'a examiné à cause des répercussions possibles sur l'habitat du poisson. Je ne suis pas sûr si la conception du projet a permis

was able to avoid fish habitat, hence, avoid a federal assessment. I am not sure of the details. I could certainly look into it and provide the committee with the information on its status.

The Chairman: I might be able to clarify this for you. The status, I believe, is such that the minister refused to remit a Harmful Alteration, Disruption or Destruction, HADD, of fish habitat. Essentially, an environmental assessment has not been triggered because of the refusal to remit a HADD. My understanding is that DFO's preference is to work with the proponents of such projects. There has been no HADD remitted and that is why the CEAA was not made aware of, or brought into, the process. If my understanding is correct, no trigger mechanism has yet to be made on it.

Before we proceed, I want to come back to a point raised earlier for some clarification on the underwater munitions. There is nothing in the regulations of the EAA that would permit the CEAA to conduct an environmental assessment of those munitions lying in either Senator Cochrane's or Senator Phalen's areas. There is nothing in the regulations that permits the agency to do that. I brought up the question of draggers and even that would not trigger an assessment.

What would the process involve to have the legislation include such a trigger so that the agency would be authorized to do such an environmental assessment? I do not think the current legislation precludes you because if your regulations include elements that would trigger your involvement, it would not be that complicated to add an additional trigger for these munitions, or for PCBs or other material. I do not know if I am making myself clear but the regulations authorize the assessment, do they not?

Mr. Connelly: Yes, senator, I can see that you have a good understanding of how the act works.

The Chairman: We know it is not under the regulations and we appreciate that. Under the existing regulations you cannot touch the munitions area.

Mr. Connelly: As I said earlier, if a department or an agency of the federal government decided to remove those munitions for the purpose of cleaning up the area, then that would likely trigger the provisions of the EAA.

If you are wondering whether we would have authority to do an investigative study of the problem, the answer would be no.

The Chairman: Correct. Your current regulations do not provide you with such authority. However, there is nothing in the act that prevents you from amending the regulations such that a new regulation would give you authority to do something about those munitions. I think the act authorizes you to do that.

d'éviter l'habitat du poisson et, par conséquent, d'éviter une évaluation fédérale. Je ne suis pas sûr des détails. Je pourrais certainement me renseigner et fournir au comité des renseignements quant à l'état du projet.

Le président: Je pourrais vous apporter des éclaircissements. À ma connaissance, le ministre a refusé d'autoriser la détérioration, la destruction ou la perturbation de l'habitat du poisson. Essentiellement, une évaluation environnementale n'a pas été déclenchée en raison du refus d'autoriser la DDP de l'habitat. Je crois comprendre que le MPO préfère travailler avec les promoteurs de tels projets. Aucune DDP de l'habitat n'a été autorisée et c'est la raison pour laquelle l'Agence canadienne d'évaluation environnementale n'a pas été mise au courant du processus, et n'a pas été appelée à y participer. Si j'ai bien compris, il n'y a pas encore eu de mécanisme de déclenchement.

Avant de continuer, j'aimerais revenir à un point qui a été soulevé plus tôt concernant certains éclaircissements en ce qui concerne les munitions immergées. Les règlements en application de la Loi sur les évaluations environnementales ne prévoient aucune disposition qui permettrait à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale de faire une évaluation environnementale de ces munitions qui se trouvent dans les régions que représentent le sénateur Cochrane ou le sénateur Phalen. Les règlements ne prévoient aucune disposition qui autorise l'agence d'agir ainsi. J'ai soulevé la question des dragueurs et même cela ne déclencherait pas une évaluation.

Que faudrait-il faire pour que la loi prévoie un tel mécanisme de déclenchement afin que l'agence soit autorisée à faire une telle évaluation environnementale? Je ne crois pas que la loi actuelle vous en empêche parce que si le règlement qui vous régit comporte des éléments susceptibles de déclencher votre participation, il ne serait pas vraiment compliqué d'ajouter un mécanisme supplémentaire de déclenchement pour ce genre de munitions, ou pour les BPC ou d'autres matières. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre, mais le règlement autorise l'évaluation, n'est-ce pas?

M. Connelly: Oui, sénateur, je constate que vous comprenez bien le fonctionnement de la loi.

Le président: Nous savons que cela ne relève pas du règlement et nous le comprenons. Selon le règlement en vigueur, vous ne pouvez pas vous occuper des sites où se trouvent des munitions.

M. Connelly: Comme je l'ai déjà dit, si un ministère ou un organisme du gouvernement fédéral décidait de retirer ces munitions pour nettoyer le site, cela déclencherait probablement l'application de la Loi sur les évaluations environnementales.

Si vous vous demandez si nous aurions les pouvoirs pour faire une étude approfondie du problème, la réponse serait non.

Le président: C'est exact. Le règlement en vigueur qui vous régit ne vous accorde pas ce genre de pouvoirs. Cependant, la loi ne renferme aucune disposition qui vous empêche de modifier le règlement de façon à ce qu'un nouveau règlement vous accorde le pouvoir d'intervenir à propos de ces munitions. Je crois que la loi vous autorise à le faire.

Mr. Connelly: If I understand you correctly, this is obviously a concern of this committee, so it is important that I be clear.

The Chairman: Absolutely.

Mr. Connelly: There is no authority under the legislation to allow the agency to conduct simply an investigation of a problem. We have no such authority under the act. If, however, somebody else did that study or investigation and decided that they were to undertake an activity to remove those munitions, then our act would be triggered.

The Chairman: I wanted to be certain that I framed my question in that way. As parliamentarians, people frequently bring problems to our attention. Generally speaking, we are able to find an agency, a government department or some body — federal, provincial or municipal — that has some kind of responsibility for a problem or issue.

In this case, we seem to have a problem of munitions or chemicals lying at the bottom of the ocean. Those areas are being dragged, fished or used as a playground. There is a potential for disaster and as parliamentarians, we are faced with the response that no one is responsible for this situation. Nothing can be done; we cannot even warn the public that there is a problem. There is nothing to trigger any action from the government. I guess that is what we are getting at. We seem to have identified a problem that is not resolvable under any legislation or regulation across the three levels of government.

Mr. Connelly: Allow me to make a general statement. If there were a problem, or potential problem, in the environment, some departments would have a broad mandate to have concern about such munitions or chemicals affecting the quality of fish. DFO would have an obvious concern. They have a mandate to deal with oceans and they would have a concern. Environment Canada would also have a concern. I do not know to what extent the Department of National Defence would have responsibility for those areas. It is a question that you might want to ask of them.

The Chairman: We will ask them.

Mr. Connelly: In respect of environmental problems within Canada's territorial waters, there are departments with broad mandates to determine if there is a problem.

The Chairman: We had assumed this would fall within the purview of your agency because it is responsible for the implementation of the Environmental Act. That is not the case. We have that fairly well battened down tonight. We will go elsewhere for answers.

M. Connelly: Si je vous comprends bien, c'est de toute évidence un aspect qui préoccupe le comité, donc il est important que je sois clair.

Le président: Tout à fait.

M. Connelly: La loi actuelle ne prévoit aucun pouvoir permettant à l'agence de procéder simplement à l'étude d'un problème. Nous n'avons pas ce genre de pouvoir en vertu de la loi. Si, toutefois, quelqu'un d'autre faisait cette étude ou cette enquête et décidait de prendre des mesures pour retirer ces munitions, cela déclencherait alors l'application de la loi qui nous régit.

Le président: Je voulais m'assurer de formuler ma question de cette façon-là. En tant que parlementaires, nous sommes souvent saisis de problèmes. En règle générale, nous sommes en mesure de trouver une agence, un ministère ou une instance quelconque — que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal — qui est plus ou moins chargé d'un problème ou d'une question.

Dans ce cas-ci, il semble exister un problème en ce qui concerne les munitions ou les produits chimiques qui sont immergés dans l'océan. Ce sont des endroits où l'on fait du dragage, où l'on pêche, et où on s'amuse. De tels endroits présentent un risque de catastrophe et en tant que parlementaires, on nous répond que personne n'est responsable de cette situation. Rien ne peut être fait; nous ne pouvons même pas prévenir le public de l'existence d'un problème. Rien ne peut déclencher une intervention de la part du gouvernement. Je suppose que c'est là où nous voulons en venir. Nous semblons avoir détecté un problème qu'il est impossible de régler en vertu des lois ou des règlements qui existent aux trois paliers de gouvernement.

M. Connelly: Permettez-mois de faire une déclaration générale. S'il existait un problème environnemental possible, certains ministères auraient un mandat général leur permettant de s'occuper de munitions ou de produits chimiques qui influent sur la qualité du poisson. Ce serait une source de préoccupations évidente pour le MPO. Le ministère a le mandat de s'occuper des océans et cela représenterait une préoccupation pour ce ministère. J'ignore quelle serait la responsabilité du ministère de la Défense nationale à cet égard. C'est une question que vous voudrez peut-être leur poser.

Le président: Nous la leur poserons.

M. Connelly: En ce qui concerne les problèmes environnementaux dans les eaux territoriales du Canada, il existe des ministères ayant de vastes mandats leur permettant de déterminer s'il existe un problème.

Le président: Nous sommes partis du principe que cela relèverait de la compétence de votre agence parce qu'elle est responsable de la mise en oeuvre de la législation sur l'environnement. Ce n'est pas le cas. C'est ce que nous avons assez bien réussi à déterminer ce soir. Nous tâcherons d'obtenir des réponses ailleurs.

Mr. Connelly: Thank you, Mr. Chairman. I appreciate the problem you are raising. I wish I could say that we could assist in doing something about it. I think it is clear that we do not have the legislative mandate to do that.

The Chairman: As legislators, we know we cannot get that out of you if it is not a part of the legislation. We sympathize.

Senator Adams: You mentioned that there would be \$7.5 million going to DFO from the budget before Christmas. We want to find something in Nunavut. There has been turbot and shrimp fishing there for about 20 years, but the amount of stock has never really been studied.

Is the DFO responsible for studying the stocks? I have concerns about turbot and commercial fishing in Nunavut and I want to know more. We heard from the fisheries minister a couple of years ago who said that they usually have a certain amount to study mammals and fish across Canada, but they have never studied anything in regard to the future of the stocks in Nunavut.

Are you familiar with the 0A area, close to the Grise Fjord, up to Pond Inlet and down to Broughton Island, and the 0B area, which extends from Broughton Island up to Hudson Strait? Those two areas have never been studied. I want to know how DFO will spend that \$7 million of the \$51 million budget?

Mr. Connelly: Senator Adams, I have had the pleasure of being in Grise Fjord and Pond Inlet over the years, but I think you would have to direct that question to DFO.

In respect of the \$7.5 million that has been earmarked for implementation of the Canadian Environment Assessment Act changes, I do not think that they would use that money for the purpose of doing the kind of studies that you have mentioned.

Senator Phalen: Mr. Connelly, you mentioned in one of your answers that I had met with the Department of National Defence. I did not. I met with the Department of Fisheries and someone — not by my request — from the Department of National Defence was at that meeting. The suggestion at that meeting was that I meet with the Minister of National Defence. I have not done that as yet, nor did I request that at that meeting.

Senator Cochrane: I wish to ask Mr. Connelly to comment on the statement that was made by Dr. Derek Davis, chairman of the Marine Invertebrate Diversity Initiative, who appeared before this committee. He said that you need to do an environmental assessment to put in a kilometre of highway, but you do not need one to drag a net a kilometre along the bottom of the sea. Would you comment on that?

Mr. Connelly: Senator Cochrane, I will say that is a correct statement.

Senator Cochrane: Do you have something else to say?

M. Connelly: Merci, monsieur le président. Je comprends le problème que vous soulevez. J'aimerais pouvoir vous dire que nous pouvons y faire quelque chose. Il est clair, je pense, que nous n'avons pas le mandat législatif de le faire.

Le président: Comme législateurs, nous savons que nous ne pouvons rien y faire si cela ne fait pas partie de la loi. Nous vous plaignons.

Le sénateur Adams: Vous avez mentionné que le budget présenté avant Noël prévoyait que le ministère des Pêches et des Océans recevrait 7,5 millions de dollars. Nous voulons trouver quelque chose au Nunavut. On y fait la pêche au flétan noir et aux crevettes depuis environ 20 ans, mais on n'a jamais vraiment fait un relevé des stocks.

Est-ce la responsabilité du MPO de faire les études? Je m'inquiète du flétan noir et de la pêche commerciale au Nunavut et je veux en savoir plus. Il y a quelques années, le ministre des Pêches nous a dit qu'il y a en général un budget pour étudier les mammifères et les poissons partout au Canada, mais on n'a jamais rien fait en ce qui concerne l'avenir des stocks au Nunavut.

Connaissez-vous la zone 0A, près de fjord Grise, jusqu'à l'inlet Pond, en descendant jusqu'à l'île Broughton, et la zone 0B qui part de l'île Broughton et remonte jusqu'au détroit d'Hudson? On n'a jamais fait d'études sur ces deux zones. Je veux savoir comment le ministère va dépenser ces sept millions de dollars d'un budget de 51 millions de dollars?

M. Connelly: Sénateur Adams, j'ai eu le plaisir d'aller à fjord de Grise et à l'inlet Pond au fil des ans, mais je pense que c'est au ministère même qu'il faudrait poser cette question.

En ce qui concerne les 7,5 millions de dollars destinés à la mise en oeuvre des modifications à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, je ne pense pas que l'on financerait le genre d'études que vous avez mentionné à même cet argent.

Le sénateur Phalen: Monsieur Connelly, dans une de vos réponses, vous avez mentionné que j'avais rencontré les représentants du ministère de la Défense nationale. Je ne l'ai pas fait. J'ai rencontré quelqu'un au ministère des Pêches — ce n'était pas à ma demande — et il s'y trouvait quelqu'un du ministère de la Défense nationale. Il a été proposé à la réunion que je rencontre le ministre de la Défense nationale. Je ne l'ai pas encore fait et je n'ai pas demandé à le faire lors de cette réunion.

Le sénateur Cochrane: J'aimerais demander à M. Connelly de nous dire ce qu'il pense de la déclaration faite par le M. Derek Davis, président de l'Initiative sur la diversité des invertébrés marins, lorsqu'il a comparu devant ce comité. En effet, il a dit qu'il faut faire une évaluation environnementale pour construire un kilomètre de route, mais qu'il n'est pas nécessaire de le faire pour traîner un filet sur un kilomètre au fond de la mer. Qu'en est-il au juste?

M. Connelly: Madame le sénateur, je dirais que c'est juste.

Le sénateur Cochrane: Avez-vous autre chose à dire?

Mr. Connelly: I do not have any additional comment to make other than he is correct in making that statement. Under the Canadian Environmental Assessment Act, that is an accurate statement.

The Chairman: Mr. Connelly and Mr. McCauley, thank you for appearing this evening. It was enjoyable having you. Thank you for the interesting discussion.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, April 27, 2004

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:00 p.m. to study on matters relating to straddling stocks and fish habitat.

Senator Gerald J. Comeau (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Tonight, we are fortunate to have with us Mr. Geoff Regan, Minister of Fisheries and Oceans, who was appointed on December 12, 2003.

Traditionally, Mr. Minister, this committee invites the new Minister of Fisheries and Oceans to appear before it to share his vision of the fishery and/or the priorities for the department. In June 2002, the former Minister of Fisheries stated, "My ultimate goal is to leave the department stronger than I found it." Among other things, in 2002, the UN Convention of the Law of the Sea was ratified. Mr. Thibault's predecessor, Mr. Dhaliwal, made his priority further development of Canada's aquaculture; prior to him, Mr. Anderson emphasized the importance of oceans in setting policy for the department. He also initiated the Atlantic fisheries policy review in 1999.

Generally, we invite the minister to appear before us as soon as possible after appointment to the portfolio, to set out his priorities and vision for the fishery. Mr. Regan, please proceed.

[*Translation*]

Hon. Geoff Regan, Minister of Fisheries and Oceans: Thank you very much, Mr. Chairman. Honourable senators, good evening.

[*English*]

It is a pleasure to be with you this evening to discuss my vision for Canada's fisheries and oceans resources and to give you a broad overview of the current efforts of the Department of Fisheries and Oceans in accordance with this vision.

I should like to introduce my parliamentary secretary, the Honourable Shawn Murphy, who will take part in the presentation as well as answer questions. Also, with me are Deputy Minister Larry Murray, Acting Assistant Deputy Minister David Bevan, Assistant Deputy Minister Sue Kirby,

M. Connelly: Je n'ai rien à ajouter, sauf qu'il a raison, c'est ainsi. Aux termes de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, c'est exact.

Le président: Monsieur Connelly et monsieur McCauley, je vous remercie de votre présence ici ce soir. Il nous a fait plaisir de vous entendre. Merci de cette discussion intéressante.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 27 avril 2004

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 19 heures, pour étudier les questions relatives aux stocks chevauchants et à l'habitat du poisson.

Le sénateur Gerald J. Comeau (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Nous sommes heureux, ce soir, d'accueillir M. Geoff Regan, ministre des Pêches et des Océans depuis le 12 décembre 2003.

Monsieur le ministre, notre comité a l'habitude d'inviter le nouveau ministre des Pêches et des Océans à comparaître devant lui pour présenter la façon dont il conçoit les pêches et les priorités de son ministère. En juin 2002, l'ancien ministre des Pêches a dit que son principal but consistait à laisser le ministère plus fort qu'il ne l'était à son arrivée. Entre autres choses, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer a été ratifiée en 2002. Le prédécesseur de M. Thibault, M. Dhaliwal, avait fait de l'expansion de l'aquaculture au Canada sa priorité. Avant lui, M. Anderson avait souligné l'importance des océans dans la définition des politiques du ministère. En 1999, il avait amorcé l'examen de la politique relative aux pêches de l'Atlantique.

En règle générale, nous invitons le ministre à comparaître devant le comité le plus tôt possible après sa nomination, pour nous décrire ses priorités et sa vision d'avenir pour les pêches. Monsieur Regan, vous avez la parole.

[*Français*]

L'honorable Geoff Regan, ministre des Pêches et des Océans: Merci beaucoup, monsieur le président. Honorables sénateurs, bonsoir.

[*Traduction*]

Je suis ravi d'être ici ce soir pour vous exposer ma vision des ressources halieutiques et océaniques du Canada et pour vous résumer les efforts que déploie actuellement le ministère des Pêches et des Océans pour réaliser cette vision.

Permettez-moi de présenter mon secrétaire parlementaire, l'honorable Shawn Murphy, qui présentera également un exposé et pourra répondre à vos questions. Je suis également accompagné de mon sous-ministre Larry Murray, du sous-ministre adjoint par intérim, David Bevan, de la sous-ministre adjointe, Sue Kirby, du

the Commissioner of the Coast Guard, John Adams, Acting Assistant Deputy Minister for Science, Serge Labonté, and Director General for Small Craft Harbours, Robert Bergeron,

Following a short presentation, I will be happy to respond to your questions with the assistance of Mr. Murphy and the officials.

[*Translation*]

First, I would like to thank every one of you for your dedication to Canada's fisheries and oceans.

[*English*]

The detailed work of this committee in every region of Canada is helpful and important. For example, the committee's recent report on Nunavut touched on a number of important matters, including infrastructure issues, quota allocations and scientific research. Like honourable senators, I believe there is room for growth in the fishery in Nunavut.

I wish to begin this evening by stating my vision for Canada's Fisheries and Oceans resources. The department's objective is to ensure the sustainable development and safe use of Canadian waters. This vision specifically encompasses healthy and productive oceans, lakes and rivers for our fish and other marine life. The vision also includes aquaculture in the fishing industry and waterways that are safe and accessible for all. I am committed to founding all major decisions on the principles of sustainable development, that is to say, to ensuring that economic opportunities are supported always by means that conserve and protect Canada's marine environment and its precious living resources.

[*Translation*]

The Department of Fisheries and Oceans pledges to utilize the full range of legislation, programs and services at its disposal to ensure adherence to sustainable development.

[*English*]

My stated vision for DFO has two long-term goals. The first is to effectively manage our oceans' resources. To realize this goal, the department will put into place the oceans action plan, accelerate the renewal of management of our fisheries and modernize the Canadian Coast Guard. The second goal is to streamline environmental and regulatory processes. By doing this, we will increase efficiency and effectiveness for our environmental regulatory role and responsibility in freshwater.

I should now like to explain in detail how the department is planning its actions to achieve these two long-term goals.

The first activity towards the goal of effectively managing our oceans' resources is to put in place an oceans action plan. Last December, Prime Minister Paul Martin asked my parliamentary

commissaire de la Garde côtière, John Adams, du sous-ministre adjoint par intérim du secteur des Sciences, Serge Labonté, et du directeur général responsable des Ports pour petits bateaux, Robert Bergeron.

À la fin de mon bref exposé, je répondrai volontiers à vos questions, avec l'aide de M. Murphy et des fonctionnaires de mon ministère.

[*Français*]

Je tiens tout d'abord à vous remercier de l'engagement que vous prenez à l'égard des pêches et des océans du Canada.

[*Traduction*]

Le travail détaillé qu'accomplit votre comité dans chaque région du pays est non seulement utile mais aussi très apprécié. J'en donnerai pour exemple votre récent rapport sur la pêche au Nunavut, qui a abordé plusieurs questions importantes comme les infrastructures, l'allocation des quotas et la recherche scientifique. Tout comme vous, honorables sénateurs, je crois au potentiel de croissance de l'industrie de la pêche au Nunavut.

Je vais commencer par vous exposer ma vision des ressources halieutiques et océaniques du Canada, qui se résume en cette phrase: veiller au développement durable et à l'utilisation sécuritaire des eaux canadiennes. Ma vision repose plus précisément sur des océans, des lacs, des rivières et des fleuves sains où vivent des poissons et d'autres animaux et plantes aquatiques en santé. Elle englobe également l'industrie de la pêche et de l'aquaculture et des voies navigables sûres et accessibles à tous. Je m'engage à fonder toutes mes décisions importantes sur le principe du développement durable. J'entends ainsi veiller à ce que les possibilités économiques soient toujours appuyées par des moyens qui permettent la conservation et la protection du milieu marin et de ses précieuses ressources vivantes.

[*Français*]

Le MPO s'engage à utiliser tout l'éventail des lois, règlements, programmes et services dont il dispose pour assurer le respect du principe de développement durable.

[*Traduction*]

Ma vision d'avenir pour le MPO comporte deux objectifs à long terme. Le premier consiste à gérer efficacement les ressources océaniques. Pour réaliser ce but, mon ministère mettra en place un plan d'action pour les océans, accélérera le renouvellement de la gestion des océans et modernisera la Garde côtière canadienne. Le deuxième objectif consiste à simplifier la réglementation environnementale. Cela nous permettra d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de notre rôle et nos responsabilités réglementaires en matière d'environnement, en ce qui a trait aux eaux douces.

Je voudrais maintenant expliquer au comité, avec un peu plus de détails, comment le MPO entend procéder pour atteindre ces deux objectifs à long terme.

La première chose à faire pour gérer efficacement les océans consiste à mettre en place un plan d'action pour les océans. En décembre dernier, le premier ministre Paul Martin a chargé mon

secretary, the Honourable Shawn Murphy, to develop a new oceans actions plan. I am pleased to have Mr. Murphy with me today. I would invite him to comment on this important work.

Hon. Shawn Murphy, Parliamentary Secretary to the Minister of Fisheries and Oceans with special emphasis on the Oceans Action Plan: It is a pleasure to be here today. Thank you for giving me the opportunity to say a few words.

As the minister has mentioned, the government is committed to effectively managing oceans resources. In December, Prime Minister Martin asked me to undertake the development of a new oceans action plan. I am working on it; however, if someone on this committee could release me from the Public Accounts Committee in the other place, I would certainly be able to work much harder on this project.

Today, the fishery is just one of the many industries that use our oceans. We are seeing more and more aquaculture, oil and gas development, cables and pipelines, and tourism, to name a few. As the level of activity increases, so does the impact on the health of our oceans.

Through a new oceans action plan, the Government of Canada wants to maximize the opportunities that our oceans have to offer, while increasing our efforts to manage them wisely and sustainably. In the Speech from the Throne, the government highlighted that this should benefit all Canadians and, particularly, should increase regional economic development opportunities.

We are working with all ocean users to do just that. DFO is leading in the development of an ocean-wide oceans action plan. This government-wide plan focuses on four key areas: establishing Canada's international leadership as a responsible steward for marine resources; improving the health of our oceans; managing Canada's coastline and offshore areas in an integrated manner; and finally, developing new ocean science and technologies.

Honourable senators can rest assured that, throughout this process, and as we develop a broader action plan for our oceans, Canadians and the standing committees for both the Senate and the House of Commons will be consulted. We will use this collaborative approach to address our user conflicts, ensure a healthy environment and take advantage of the economic opportunities that oceans offer.

One example of this collaborative approach can be found in the Magdalen Islands, where integrated lagoon management communities were created in 2000. The mandate of these communities is to enhance the lagoons, which cover an area of 118 square kilometres, in a manner that respects users' interests and environmental values.

secrétaire parlementaire, l'honorable Shawn Murphy, d'élaborer un nouveau plan d'action pour les océans. Je suis heureux d'être accompagné aujourd'hui par M. Murphy, que j'invite à prendre la parole. Il vous éclairera sur cette importante tâche.

L'honorable Shawn Murphy, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, particulièrement chargé du Plan d'action concernant les océans: Je suis heureux d'être ici aujourd'hui. Merci de me donner l'occasion de prendre la parole devant vous.

Comme le ministre l'a signalé, le gouvernement s'est engagé à bien gérer les ressources océaniques. En décembre, le premier ministre Paul Martin m'a demandé de tracer un nouveau plan d'action pour les océans. J'y travaille en ce moment, mais si un membre de votre comité pouvait me libérer du travail que je fais au Comité des comptes publics de l'autre endroit, je pourrais sans aucun doute consacrer plus de temps à ce projet.

De nos jours, la pêche n'est qu'une des nombreuses industries qui exploitent nos océans. Il y en a d'autres qui prennent de plus en plus d'importance, notamment l'aquaculture, l'extraction de pétrole et de gaz, l'installation de câbles et d'oléoducs, de même que le tourisme. Or, l'expansion de ces activités entraîne la multiplication de leurs répercussions sur la santé de nos océans.

Grâce à un nouveau plan d'action sur les océans, le gouvernement du Canada entend exploiter au maximum les richesses de nos océans tout en redoublant d'efforts pour les gérer d'une façon judicieuse et durable. Dans le discours du Trône, le gouvernement a déclaré que l'exploitation des océans doit profiter à tous les Canadiens et, particulièrement, améliorer les possibilités de développement économique des régions.

C'est exactement ce que nous tâchons de faire, avec le concours de tous les utilisateurs des océans. Le MPO préside à l'élaboration d'un plan d'action qui s'appliquera à tous les océans. Ce plan gouvernemental mettra l'accent sur quatre secteurs névralgiques: faire du Canada un chef de file mondial au chapitre de la gestion responsable des ressources marines; améliorer la santé de nos océans; gérer de façon intégrée les zones côtières et extracôtières du Canada; favoriser l'avancement des connaissances océanographiques et de nouvelles technologies relatives aux océans.

Honourables sénateurs, soyez assurés que la population canadienne et les comités permanents du Sénat et de la Chambre des communes seront consultés pendant l'élaboration de ce plan d'action élargi relatif aux océans. Nous adapterons une approche de collaboration pour régler les conflits entre différents utilisateurs, pour garantir un environnement sain et pour profiter du potentiel économique des océans.

Les Îles-de-la-Madeleine sont un exemple de cette approche concertée. On y a formé des communautés de gestion intégrée des lagunes en 2000. Ces communautés ont pour mandat d'améliorer l'état des lagunes, qui s'étendent sur 118 kilomètres carrés, de manière à respecter les intérêts des utilisateurs et les valeurs liées à l'environnement.

To date, the lagoon management committees have a number of achievements to their credit, including the establishment of a user dispute resolution mechanism, participation in the development of community management of soft-shell clam beds, rationalization of access to water resources, compilation of information in the form of an atlas, and implementation of activities designed to raise public awareness of activities associated with the lagoons.

I believe, Mr. Chairman, this is just one example of what can be achieved when we work together. Honourable senators, Canadians have a special appreciation for the importance and the vast potential of our three oceans. They are keenly aware that Canada's oceans offer tremendous opportunities and potential. The oceans action plan is the government's way to ensure that everyone's needs are met, while at the same time protecting our oceans for our children and our grandchildren.

I would be pleased to take your questions at the conclusion of Mr. Regan's presentation.

Mr. Regan: The second activity toward the goal of effectively managing our oceans resources is to accelerate the modernization and management of our fisheries. We want to promote an ecologically sustainable fishery and an economically viable industry supported by a modern fisheries decision-making structure. I think honourable senators will agree that there is great need for this. The intent of this modernization is to bring greater stability and predictability to Canada's fisheries. Doing so will transform the annual planning process for fish harvesting into a multi-year consultation framework that incorporates a precautionary approach.

As a first step on the East Coast, I announced last month a policy framework for the management of the Atlantic fisheries. This framework sets out a vision of a sustainable, stable fishery where resource users participate in decisions that affect them.

[*Translation*]

I also announced the stabilization of existing sharing arrangements of 29 fishing plants on the East Coast for the year 2004. This is consistent with our broader intention of creating a stable access and allocation approach thereby reducing the past unfortunate annual cycle of disputes over shares.

[*English*]

On the West Coast, we are seeing more collaboration between DFO and industry. For example, last week, I announced the total allowable catch for this year's sablefish fishery. This fishery has operated under an individual vessel quota — IVQ — system since 1990. This system requires allocating the shares of the total allowable catch, TAC, to each licensed vessel and has resulted in a safer, more profitable year-round fishery. In this instance, the agreement provides for joint research, stock assessment and enforcement activities.

Les comités de gestion des lagunes ont déjà plusieurs réussites à leur actif, dont l'établissement d'un mécanisme de règlement des différends entre utilisateurs, la participation à la mise en place d'une gestion communautaire des bancs de myes, la rationalisation de l'accès aux ressources en eau, la compilation d'informations sous forme d'atlas et la réalisation d'activités conçues pour sensibiliser la population aux activités associées aux lagunes.

Monsieur le président, ce n'est là qu'un exemple de ce que nous pouvons réussir à faire quand nous travaillons ensemble. Honorables sénateurs, les Canadiens et Canadiennes attachent beaucoup d'importance à nos trois océans et au vaste potentiel qu'ils recèlent. Grâce au plan d'action sur les océans, le gouvernement veut assurer la satisfaction des besoins de chacun, tout en sauvegardant nos océans pour nos enfants et nos petits-enfants.

Je serai heureux de répondre à vos questions quand M. Regan aura terminé son exposé.

M. Regan: La deuxième chose à faire pour gérer efficacement les ressources océaniques consiste à accélérer la modernisation de la gestion des pêches. Nous souhaitons encourager une pêche écologique qui soit durable tout en étant rentable et qui soit soutenue par une structure moderne de prise de décisions en matière de pêches. Je pense que les honorables sénateurs conviendront de la nécessité de ces objectifs. Avec cette modernisation, nous souhaitons conférer à la pêche au Canada une plus grande stabilité et faire en sorte qu'elle soit plus prévisible. Ainsi, nous ferons du processus annuel de planification des captures une méthode pluriannuelle de consultation fondée sur le principe de précaution.

Dans un premier temps, sur la côte Est, j'ai annoncé le mois dernier un cadre stratégique de gestion des pêches de l'Atlantique. Ce cadre énonce une vision d'une industrie durable et stable dont les acteurs participent à la prise des décisions qui les touchent.

[*Français*]

J'ai également annoncé la stabilisation des arrangements de partage existants concernant 29 usines de pêche sur la côte est pour l'année 2004. Cette décision s'inscrit dans notre volonté d'élaborer un régime d'accès et d'allocation stable dans le but d'éliminer le cycle passé, de triste mémoire, qui a engendré invariablement son lot de différends liés à l'allocation des parts.

[*Traduction*]

Sur la côte Ouest, nous constatons que le MPO collabore davantage avec l'industrie. Par exemple, j'ai annoncé la semaine dernière le total admissible des captures pour la pêche de la morue charbonnière. Cette pêche fonctionne depuis 1990 selon un régime de quotas individuels de bateau (QIB). En vertu de ce régime, des parts du total admissible des captures, le TAC, sont attribuées à chaque bateau muni d'un permis; il en résulte une pêche plus sûre et plus rentable à long terme, quand on compare avec l'ancien régime de gestion. Dans ce cas précis, l'accord conclu

I would like to see more of this type of collaborative work, which is designed to suit each sector or each part of the fishery appropriately.

[*Translation*]

A parallel priority for our fisheries management is to improve the framework for aquaculture development. Supporting a safe and sustainable aquaculture industry requires the best regulatory framework to capitalize on the growing potential of aquaculture as a key component of the fishery and to provide industry certainty.

[*English*]

Finally, our third activity towards the goal of effectively managing our oceans resources is to ensure increased marine safety and security through a modernized Coast Guard. We must support national marine security and oceans management priorities through an efficient and viable Coast Guard. Revitalizing the Coast Guard, modernizing fisheries governance and a new oceans action plan are key elements of my first long-term goal, which is to effectively manage our oceans resources.

My second long-term goal is to streamline environmental regulatory processes. By this, I mean to increase the overall efficiency and effectiveness of DFO's environmental programs. Such programs affect industries like oil and gas, forestry, mining, hydro-electric power generation and agriculture that operate in or around Canada's aquatic environment. Obviously, these industries are major drivers of the Canadian economy. I am committed to ensuring our regulatory programs protect our social and environmental interest and also enhance conditions for a competitive economy. This is the broader balance we must achieve.

I understand your committee is studying fish habitat, and I look forward to reading your report in the context of long-term planning.

My key message is this: DFO is committed to working with Canadians to deliver the best possible service and to protect our oceans and their resources. My vision and our vision for Canada's fisheries and oceans resource is to ensure sustainable development and safe use of Canadian waters. I am confident that this new vision will ensure that our ocean resources are used in an efficient manner that focuses on results for Canadians.

Finally, I would like to thank the committee for being a strong and active voice in matters involving the Department of Fisheries and Oceans. The department and I will continue to rely on your committee and others to help us achieve our challenging mandate. Mr. Murphy and I would be happy to take your questions.

prévoit des recherches conjointes, l'évaluation des stocks et des activités d'application de la loi. Je souhaite que ce genre de collaboration se répande, car il répond bien aux besoins de chaque secteur, de chaque partie des pêches.

[*Français*]

En matière de gestion des pêches, nous souhaitons améliorer le cadre de développement de l'aquaculture. Pour soutenir une industrie aquacole qui soit sûre et durable, il faut disposer d'un cadre réglementaire optimal afin de tirer profit du potentiel croissant de cette activité économique, à titre d'élément clé de la pêche, et de fournir à l'industrie un degré de certitude.

[*Traduction*]

Troisièmement, pour gérer efficacement les ressources océaniques, il faudra veiller à améliorer la sûreté et la sécurité maritime en modernisant la Garde côtière canadienne. Nous devons soutenir la sécurité maritime nationale et les priorités en gestion des océans au moyen d'une Garde côtière qui soit efficiente et viable. Revitaliser la Garde côtière, moderniser la gouvernance des pêches et adopter un nouveau plan d'action pour les océans, voilà les éléments clés qui permettront d'atteindre l'objectif à long terme de gérer efficacement les ressources océaniques.

Mon deuxième objectif à long terme consiste à simplifier la réglementation environnementale. J'entends par cela améliorer l'efficacité et l'efficacités des programmes environnementaux du MPO. Ces programmes ont une incidence sur les industries du pétrole et du gaz, l'exploitation forestières, les mines, la production hydro-électrique et l'agriculture, qui sont toutes liées, de près ou de loin, aux ressources en eau. Inutile de dire que ces activités constituent de puissants moteurs de l'économie canadienne. Je tiens à ce que notre régime de réglementation protège nos intérêts sociaux et environnementaux tout en améliorant les conditions propices à une économie concurrentielle. Voilà l'équilibre auquel nous aspirons.

Je crois comprendre que votre comité étudie actuellement la question de l'habitat du poisson et j'ai déjà hâte de lire votre rapport, dans le contexte des plans à long terme.

Voici le message essentiel que je souhaite vous communiquer: le ministère des Pêches et des Océans est résolu à travailler avec les Canadiens afin de fournir le meilleur service et de protéger nos océans et les ressources qu'ils abritent. Ma vision des pêches et des ressources océaniques du Canada se résume comme suit: veiller au développement durable et à l'utilisation sécuritaire des eaux canadiennes. Je suis convaincu qu'en suivant cette nouvelle vision, nous parviendrons à faire en sorte que les ressources océaniques soient utilisées d'une manière efficiente axée sur la production de résultats pour les Canadiens.

Enfin, je remercie le comité qui est un allié solide et actif pour toutes les questions qui touchent aux pêches et aux océans. Le MPO et moi-même continuerons à compter sur votre comité et sur d'autres intervenants qui nous appuient dans notre tâche difficile. M. Murphy et moi-même nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

[Translation]

We would now be happy to take your questions.

The Chairman: Thank you, Minister Regan and Mr. Murphy for your excellent presentation. We will begin the round of questions with Senator Cook.

[English]

Senator Cook: It is rather late in the day to be dealing with a tricky subject such as fisheries but we will give it a go.

I have two questions, one for the minister and one for the parliamentary secretary. My question to the minister is this: The DFO March 2004 policy framework states that, in exceptional cases, the department may reconsider and revise current sharing arrangements before establishing them for a longer period. The reasons given include the need to meet conservation objectives, the need to revise the existing fisheries management plan to conform to legal requirements and the need to settle issues that have historically generated considerable differences. What are the legal requirements referred to above, and what are the historical issues to which you refer?

My question for the parliamentary secretary is in reference to the oceans action plan. As you both know, I am a Newfoundlander and passionately concerned about enforcement, especially on the nose and tail of the Grand Banks, and how we achieve that. With respect to the management of the resource on the nose and tail — and I realize it is outside the 200-mile limit on the slope to deeper water — what options are there in the oceans action plan that you are putting together?

Mr. Regan: It would be best to turn to my officials to deal with the legal requirements. That is a detailed question and I would ask Mr. Bevan to help us with that.

Mr. David Bevan, Acting Assistant Deputy Minister, Fisheries and Aquaculture Management, Fisheries and Oceans Canada: As you are aware, there are always ongoing court cases, legal challenges to some of the decisions that are taken. In the event that those are successful, then there must be some response to them. We have had, in the past, a number of challenges, and we need to have the flexibility to respond to those, whether it is an Aboriginal rights kind of case or it could have been an allocation decision taken that is challenged. Sometimes — I would say rarely — those are successful and we have to be able then to respond.

As to the historical issues, there could have been participants in the fishery at the beginning and as it grew other participants came in. If it shrinks again or if there is a cycle of abundance, we do need to look at a number of factors in determining how to

[Français]

Il nous fera maintenant plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci monsieur le ministre et monsieur Murphy de votre excellente présentation. Nous débuterons la période des questions avec le sénateur Cook.

[Traduction]

Le sénateur Cook: Il est un peu tard dans la journée pour discuter d'un sujet aussi compliqué que les pêches, mais allons-y quand même.

J'ai deux questions, dont l'une s'adresse au ministre et l'autre, à son secrétaire parlementaire. Voici ma question pour le ministre: il est précisé dans le cadre stratégique du MPO de mars 2004 que le MPO peut, dans des situations exceptionnelles, remettre en question et revoir les ententes de répartition existantes avant de procéder à leur établissement pour une plus longue période. Parmi les raisons invoquées justifiant la modification des ententes de répartition déjà en vigueur figure la nécessité de respecter les objectifs de conservation, de revoir les plans de gestion des pêches pour se conformer aux obligations juridiques, ou de régler des questions qui, par le passé, ont été à l'origine de sérieux différends. Quelles sont les obligations juridiques en cause? Et quelles sont les questions qui, par le passé, ont été à l'origine de sérieux différends?

Ma question à l'intention du secrétaire parlementaire a trait au plan d'action sur les océans. Comme vous le savez sans doute, je suis originaire de Terre-Neuve et je revendique avec ferveur que l'on fasse respecter la loi, particulièrement sur le nez et la queue des Grands Bancs, et que l'on trouve des moyens de le faire. En ce qui concerne la gestion de la ressource dans la région du nez et de la queue des Grands Bancs — et je sais que cela se trouve à l'extérieur de la zone des 200 milles marins, là où l'eau devient plus profonde — quelles options figureront dans le plan d'action sur les océans que vous élaborez en ce moment?

M. Regan: Pour ce qui est des exigences juridiques, il est préférable que je cède ici la parole à mes collaborateurs. Il s'agit d'une question très précise, et je demanderai donc à M. Bevan de l'expliquer.

M. David Bevan, sous-ministre adjoint intérimaire, Gestion des pêches et de l'aquaculture, Pêches et Océans Canada: Vous n'ignorez sans doute pas que lorsque des décisions sont prises, elles font toujours l'objet d'actions en justice, de contestations juridiques. Dans le cas où les requérants ont gain de cause, il faut donner une suite. Nous avons déjà fait face à nombre de ces contestations, et nous devons avoir suffisamment de latitude pour y répondre, qu'il s'agisse de revendications de la part des Autochtones ou de contestations d'allocations de pêche. Il arrive parfois, ou plutôt en de rares cas, que les parties l'emportent contre nous et il faut alors que nous soyons en mesure de réagir.

Pour ce qui est des questions liées à l'ancienneté, parfois, il y a un premier groupe de participants qui exploitent une pêche au point de départ, et avec le temps et son élargissement, d'autres viennent s'y ajouter. Si la pêche rétrécit ou si la ressource varie

allocate a reduced or shrinking resource base. We must look at that from time to time, and factor in who developed the fishery, how it was started, and the allocation decisions that were taken over a period of years as the fishery grew, taking into account that you are now into a situation where it may be shrinking. We face those issues from time to time as well.

Mr. Regan: When we speak about legal cases, we think of the more recent ones involving First Nations such as the *Marshall* decision that required the department to open up parts of the fishery to First Nations. It meant that we had to make some adjustments in terms of where we would find licences and so forth. A variety of situations would cause us to make adjustments. That has happened in the past.

Mr. Murphy: I am certainly aware of the importance of this issue and we are certainly reminded of it by your colleagues in the House of Commons, Mr. John Efford and Mr. Bill Matthews on a daily basis. Lately, the subject has been raised quite regularly in the House of Commons.

A number of recent developments are positive. Although it remains a very contentious issue, as the honourable senator is aware, last November, Canada, after a long period of negotiations, signed the United Nations Convention on the Law of the Sea. Another positive development that occurred in December of last year was that the European Union, which includes Spain and Portugal, signed the United Nations Convention relating to the Conservation and Management of Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks. Agreements such as this give the department more tools to work with on this important issue that has been debated in this committee and in the House of Commons committee for quite some time. I would probably agree with the sentiment of most people that it has been going on too long.

The minister made two recent announcements of which Senator Cook would be aware. There has been a fairly increased level of air surveillance through provincial air. That announcement was made in January of this year. There will be \$57 million over the next five years for increased air surveillance. That was accompanied by another announcement of a fairly significant increase for at sea surveillance at the same time: The actual amount was \$17.5.

There was a motion before the House of Commons to take custodial management over the nose and tail of the Grand Banks. We can never rule that out, but at this point in time I think we should give the international fora one last chance to see what can be done.

The Prime Minister has made this a priority. He met with the president of the European union and this was the number one item on the agenda. He raises this matter any time he gets a chance, and he sees positive results. We will keep working at it very hard and, hopefully, we will see positive results from our efforts.

selon des cycles et qu'elle a diminué, alors nous devons tenir compte de certains facteurs avant de l'attribuer. Nous devons examiner cela de temps à autre, en tenant compte de ceux qui ont lancé cette pêche et l'ont développée ainsi que des décisions d'attribution de contingents prises au cours des expansions et du fait que la ressource s'est appauvrie. Nous devons aussi faire face à cela de temps à autre.

M. Regan: Lorsque nous parlons de causes juridiques, nous songeons aux plus récentes, qui concernaient les Premières nations, tel l'arrêt *Marshall*, où le jugement rendu a forcé le ministère à ouvrir des parties de la pêche aux Autochtones. En conséquence de cela, nous avons dû trouver des permis de pêche et le reste. Nous avons dû nous adapter, comme nous l'avons déjà fait dans le passé, car certaines situations nous obligent à le faire.

M. Murphy: Je me rends bien compte de l'importance que cette question revêt, et d'ailleurs vos collègues de la Chambre des communes MM. Efford et Matthews nous le rappellent tous les jours. Dernièrement, ce sujet a été constamment soulevé à la Chambre.

Certains faits récents sont toutefois positifs. L'honorable sénateur sait sans doute que la question demeure litigieuse, mais malgré cela, en novembre dernier, après de longues négociations, le Canada a signé la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Aussi, en décembre dernier, l'Union européenne, qui comprend l'Espagne et le Portugal, a signé la Convention des Nations Unies sur les stocks de poissons chevauchants et les stocks de poissons grands migrants. Ce genre d'entente donne au ministère des moyens d'action accrus par rapport à cette importante question, qui a été assez longuement débattue, tant ici que dans un comité de la Chambre des communes. Je serais même d'accord avec ceux qui estiment que les délibérations ont trop duré.

Madame le sénateur Cook a sans doute été mise au courant des deux annonces faites par le ministre récemment. Ainsi, en janvier, on a annoncé que la surveillance aérienne a été sensiblement intensifiée, grâce à des appareils provinciaux. Au cours des cinq prochaines années, 57 millions de dollars seront injectés à cette fin. On a également annoncé qu'une somme assez substantielle de 17,5 millions de dollars de plus serait affectée à la surveillance maritime au cours de la même période.

La Chambre des communes a été saisie d'une motion proposant une gestion axée sur la conservation dans la zone du nez et de la queue du Grand banc. Pour le moment, c'est une possibilité qu'il faut certainement garder à l'esprit, mais à mon avis, il faut d'abord donner une dernière chance aux organismes internationaux afin de voir ce qu'ils peuvent réaliser.

Le premier ministre fait de cette question une priorité. Lors de sa rencontre avec le président de l'Union européenne, c'est d'abord de cela qu'il a discuté. Il en discute d'ailleurs à chaque fois qu'il le peut, et il voit déjà des résultats positifs. Nous allons nous aussi continuer à travailler d'arrache-pied et nous obtiendrons des résultats favorables.

Mr. Regan: For me, this is a major priority. I give a lot of my attention to this issue and in trying to find ways to deal with this issue as effectively as possible. One of the ways is through measures like boarding and bothering the ships that are engaged in this sort of thing, and finding whatever ways we can to advance this issue. It is one that is very troubling, no question.

Senator Cook: We all know it took a long time for everyone to sign on to the Law of the Sea. Mr. Minister, the surveillance package you announced in Newfoundland was another great first step. Now we know, because we have more planes out there, just how much overfishing is taking place.

Without enforcement, however, we can go out and look until we are blue in the face and as blue as the water below us and the sky above us. Nothing will change without some kind of enforcement, regardless of whether it is by consensus, but we cannot wait. My island needs that resource. We cannot wait for as long as it took to sign on to the Law of the Sea — I am sorry — before we do something.

We are told — and this is my sixth year on this committee — that the nurseries that breed that stock are on that slope outside the 200-mile limit. It may be anecdotal for me — I do not know what your scientists say about it — but we are told that that is where the nurseries are. Time is of the essence. I agree, your surveillance program is a great first step, but without the enforcement that needs to follow that, we have not moved very far.

Mr. Regan: One of the things we have now that we did not have before is that the EU has now signed on to the United Nations Agreement on High Seas Fisheries — UNFA — which does contain some tools we believe that are useful to us. Do they contain everything we want? Certainly not. The ideal situation would be to have Canadian control of that area and for us to be managing it, obviously. However, for the moment, what we have achieved is the agreement on UNFA and the ratification of it by the EU. This will allow us to take different kinds of approaches, different measures, in terms of not only boarding, but if flag states do not respond within 72 hours, it allows you to bring the ship, we believe, into port. We are working on it.

We have to develop these measures. By that, I mean that we have to exercise them a bit, get them into use, to establish them more firmly. That is our objective. I can tell you, senator, that I share your concern. This is an absolute priority for me.

Senator Cook: Minister, I am sure you hear my frustration. I just hope that your department keeps this as the number one priority. If not, there will be nothing left out there.

Mr. Regan: I am gravely concerned about that.

M. Regan: À mes yeux, c'est tout à fait prioritaire. Je consacre d'ailleurs beaucoup de temps à cette question et à la recherche d'une solution efficace. Parmi les possibilités, il y a l'arraisonnement et le harcèlement des navires qui font ce genre de choses et la recherche de tout autre moyen efficace. La question est très troublante, il n'y a aucun doute là-dessus.

Le sénateur Cook: Nous savons tous qu'il a fallu attendre longtemps pour que tout le monde signe la Convention sur le droit de la mer. Monsieur le ministre, les mesures de surveillance que vous avez annoncées à Terre-Neuve sont un autre pas très important. À présent, grâce au plus grand nombre d'appareils servant à effectuer cette surveillance, nous connaissons toute l'ampleur de la surpêche.

Toutefois, sans mesure d'exécution, nous pouvons lancer autant de missions de surveillance que nous voulons, mais absolument rien ne changera. Que nous procédions par voie de consensus ou non, rien ne changera sans mesure d'exécution, et nous ne pouvons pas attendre. Mon île a besoin de cette ressource. Nous ne pouvons attendre aussi longtemps que nous l'avons fait avant de signer la Convention sur le droit de la mer, je m'en excuse, avant de faire quelque chose.

C'est la sixième année que je fais partie de ce comité, et on nous dit que les bancs de fraie se trouvent sur le versant situé à l'extérieur de la limite de 200 milles. J'ignore ce qu'en pensent vos scientifiques, et c'est peut-être d'importance seulement anecdotique, mais c'est ce qu'on nous dit. Quoiqu'il en soit, le temps presse le temps presse. Tout comme vous, je pense que votre programme de surveillance est un excellent premier pas mais, s'il n'est suivi d'aucune mesure d'exécution, il ne donnera pas grand-chose.

M. Regan: Il y a un fait nouveau qui joue en notre faveur, la signature par l'Union européenne de l'Accord des Nations Unies sur les pêches — l'ANUP — qui contient des instruments qui nous sont utiles. Cette entente comporte-t-elle tout ce que nous voulons? Certainement pas. Dans l'idéal, évidemment, ce sont les autorités canadiennes qui administreraient et gèreraient cette zone. Toutefois, pour le moment, nous avons obtenu cet accord sur la pêche en haute mer et sa ratification par l'Union européenne. Cela nous permettra de faire des démarches et de prendre des mesures différentes, non seulement par rapport à l'arraisonnement, mais dans le cas où l'état du pavillon ne répondrait pas après 72 heures, car cela nous autorise à arraisonner le navire et à l'amener au port. Nous travaillons d'ailleurs là-dessus.

Il faudra que nous développiions ces mesures. J'entends par là qu'il faudra les roder un peu, nous habituer à les utiliser afin de les manier avec plus de fermeté. Tel est notre objectif. Madame le sénateur, je puis vous assurer que je partage tout à fait vos préoccupations. Cette question est tout à fait prioritaire à mes yeux.

Le sénateur Cook: Monsieur le ministre, vous avez certainement dû remarquer mon mécontentement. J'espère simplement que votre ministère lui aussi fera de cette question une priorité absolue. Sinon, il ne restera plus rien là-bas.

M. Regan: Cela m'inquiète énormément.

Senator Cook: I do not pretend to understand the Fisheries Act, which is very comprehensive. When you talk about legislation, are you talking about introducing new amendments or new legislation? Are you reviewing the current legislation that we have with respect to the Fisheries Act?

Mr. Regan: I am talking about the Fisheries Act, which, of course, has not really been overhauled since 1868, or is it 1869?

Mr. Bevan: The year was 1868.

Mr. Regan: There have been a couple of attempts to overhaul it. On one occasion, it died on the Order Paper, at prorogation, and at another time it did not pass. It seems to me there are reasons to overhaul and bring some changes to the act.

Senator Cook: Do I understand you to say, then, that the priority is to review the current Fisheries Act in the context of modern-day technology and fishing?

Mr. Regan: That is a fair way to put it.

The Chairman: Obviously, they will probably not overhaul section 7.

Senator Cochrane: Minister, I want to thank you for taking time out of your busy schedule to be here. I am also pleased that you have an understanding of the Senate. I understand that you did work for Senator Graham at one time.

Mr. Regan: I should have mentioned that, as a matter of fact.

Senator Cochrane: I wish to follow up on Senator Cook's question in regard to the \$17.5-million strategy, over five years, to increase fisheries patrol. I am talking about the East Coast, of course. This is expected to increase the amount of time patrol ships spend at sea by 40 per cent. In addition, \$51 million was announced for air surveillance.

Mr. Minister, could you be specific in terms of the actions you are prepared to take on this issue?

You did say that you would bring in those vessels that are overfishing. Here, I am thinking about the Spanish ship, the *Estai*, which was brought into St. John's port in 1995, I believe; however, that is about all we did. I am told that our own government even paid for them for their catch — for overfishing.

I should like you to be specific as to the type of action you will take to address this problem.

Mr. Regan: On the *Estai*?

Senator Cochrane: Yes, I was referring to the *Estai*.

Mr. Regan: First, I appreciate you mentioning the fact that I worked for a senator; I should have mentioned that when I started. It was a much better opening to make that point. I worked for Senator Graham who, unfortunately, will be leaving the Senate next month. The time has come, as they say.

Senator Cochrane: That is right.

Le sénateur Cook: Je ne prétends pas comprendre la Loi sur les pêches, qui est très complète. Lorsque vous parlez de légiférer, s'agit-il de l'adoption de nouveaux amendements ou d'une nouvelle législation? Êtes-vous en train de réexaminer les dispositions actuelles de la Loi sur les pêches?

M. Regan: Je parle de la Loi sur les pêches, qui, bien entendu, n'a pas été remaniée en profondeur depuis 1868, ou est-ce plutôt 1869?

M. Bevan: C'est bien 1868.

M. Regan: Il y a bien eu quelques tentatives de révision. L'un de ces projets de loi est mort au *Feuilleton* en raison de la clôture de la session, une autre fois, il n'a pas été adopté. J'estime qu'il y a de véritables raisons de revoir ce texte de loi en profondeur et d'y apporter des amendements.

Le sénateur Cook: Est-ce à dire alors que la priorité est de réexaminer la Loi sur les pêches actuelle en tenant compte de la technologie et de la pêche modernes?

M. Regan: C'est à peu près ça.

Le président: Évidemment, ils ne réviseront probablement pas l'article 7.

Le sénateur Cochrane: Monsieur le ministre, je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps de venir. Je suis également heureux que vous ayez une bonne compréhension du Sénat. Si je ne m'abuse, vous avez autrefois travaillé pour le sénateur Graham.

M. Regan: J'aurais dû le signaler, en effet.

Le sénateur Cochrane: J'aimerais revenir sur la question du sénateur Cook à propos de la stratégie de 17,5 millions de dollars, sur cinq ans, visant à accroître la surveillance des pêches. Je parle évidemment de la côte Est. Cela devrait accroître le temps que les bateaux-patrouilleurs passent en mer de 40 p. 100. On a annoncé en outre 51 millions de dollars pour la surveillance aérienne.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous préciser les actions que vous envisagez à ce sujet?

Vous avez dit que vous amèneriez au port les bateaux qui font de la surpêche. Je pense au bateau espagnol, l'*Estai*, que l'on a amené au port de St. John's en 1995, si je ne m'abuse; tout cela, c'est à peu près tout ce que nous avons fait. Je crois même savoir que notre gouvernement leur a payé leur prise — leur surpêche.

J'aimerais que vous soyez précis quant au genre d'actions que vous envisagez face à ce problème.

M. Regan: À propos de l'*Estai*?

Le sénateur Cochrane: Oui je parlais de l'*Estai*.

M. Regan: Tout d'abord, je vous remercie d'avoir rappelé que j'ai travaillé pour un sénateur; j'aurais dû le dire dès le début. Cela aurait été une bien meilleure introduction à mes propos. J'ai travaillé pour le sénateur Graham qui, malheureusement, quittera le Sénat le mois prochain. Le moment est venu, comme on dit.

Le sénateur Cochrane: En effet.

Mr. Regan: It is important to understand, as you probably do, that one of the key values of these patrols and air surveillance is the information it provides us. Basically, the ammunition it gives us, when we are going to NAFO meetings or other international meetings, the stronger our ammunition, our information, the stronger the case we can make. That is very important.

I talked about the fact that UNFA provides us with tools that we have not had before. We may get disagreement about what those tools are and are not, but, in our view, they allow us to board a vessel under UNFA. If we find there has been a breach of the rules — if they are being fished under moratoria or if there is small mesh gear being used, et cetera — it allows us to notify the flag state and give it 72 hours to take action. If the flag state does not take action within those 72 hours, in our view UNFA allows us to take the ship into port.

In relation to the *Estai*, there is a legal case ongoing, where the owners of the *Estai* are suing the Government of Canada for the value of that catch, I am told.

That is essentially the way the process works and those are the tools that we have to develop. There is some debate about what these provisions we think we can use for those purposes actually mean. That is why it is so important to have vessels out there, a greater effort out there, to follow these ships.

As you may know, for one patrol vessel to go from the southwest corner of the nose and tail of the NAFO regulatory area to the northeast takes 24 hours. It is an enormous area, and a heck of a challenge to patrol.

I would ask whether the deputy or other officials wish to add to this?

Mr. Larry Murray, Deputy Minister, Fisheries and Oceans Canada: I would add that after the *Estai* incident, there was an enhanced and increased compliance. We have seen a decrease in compliance, and that is why the minister did put in place the enhanced measures that both he and Mr. Murphy have mentioned.

To indicate what they deliver in terms of ship time, we have gone from about 100 patrol days a year in recent years to now being able to have at least one patrol vessel on station continually on the nose and tail. Given the distances involved, we also now have the ability, and intend to exercise it, to have blitzes of ships out there. After dialogue between the minister and the Minister of Defence, there is an agreement that Defence will assist us in these blitzes and that there will be more naval vessel time out there.

We did use that in the context of a NAFO meeting last year and we actually detected two violations that contributed to making real progress on reductions in the Greenland halibut quota and so on. It is fair to say that we need a presence out there to make the boardings and, as the minister says, to get the

M. Regan: Il est important de comprendre, comme vous le savez probablement, qu'un des atouts clés de ces patrouilles et de la surveillance aérienne est l'information qu'ils nous donnent. Essentiellement, les munitions qu'ils nous donnent quand nous participons aux réunions de l'OPANO ou à d'autres réunions internationales. Plus nos munitions et nos informations sont bonnes, plus nous pouvons insister. C'est très important.

J'ai dit que l'ANUP nous donnait des outils que nous n'avions pas jusqu'ici. On n'est pas forcément d'accord sur ce que sont ou ne sont pas ces outils mais, à notre avis, ils nous permettent d'arraisonner un bateau. Si nous constatons qu'il y a eu infraction — si l'on pêche malgré un moratoire ou si l'on utilise des engins à petit maillage, et cetera — nous pouvons en aviser l'État du pavillon et lui donner 72 heures pour prendre des mesures. S'il n'en fait rien dans les 72 heures, à notre avis, l'ANUP nous permet d'escorter le bateau jusqu'à un port.

En ce qui concerne l'*Estai*, l'affaire est devant les tribunaux, je crois que l'armateur poursuit le gouvernement canadien pour la valeur de ces prises.

C'est essentiellement la façon dont fonctionne le processus et ce sont les outils qu'il nous faut mettre au point. Tout le monde ne semble pas d'accord sur le sens exact des dispositions que nous pensons pouvoir utiliser à ces fins. C'est la raison pour laquelle il est si important d'avoir ces bateaux en mer, d'en avoir plus, pour suivre les bateaux de pêche.

Comme vous le savez peut-être, un bateau-patrouilleur met 24 heures à aller du Sud-Ouest du nez et de la queue de la zone de réglementation de l'OPANO au Nord-Est. C'est une zone énorme, extrêmement difficile à patrouiller.

Est-ce que le sous-ministre ou d'autres fonctionnaires veulent ajouter quelque chose?

M. Larry Murray, sous-ministre, Pêches et Océans Canada: J'ajouterais qu'après l'incident de l'*Estai*, on a constaté qu'il y avait moins d'abus. Nous avons remarqué que le problème revenait et c'est la raison pour laquelle le ministre a adopté les mesures accrues que M. Murphy et lui ont mentionnées.

Pour vous donner l'idée de ce que cela représente en temps, nous sommes passés d'environ 100 journées de patrouille par an ces dernières années à la possibilité d'avoir au moins un patrouilleur de garde de façon continue sur le nez et la queue. Étant donné les distances que cela représente, nous avons maintenant aussi la capacité, et nous avons l'intention de l'exercer, d'envoyer des bateaux en opération éclair. Après des pourparlers entre le ministre et le ministre de la Défense, il a été entendu que la Défense nous aide dans ces campagnes éclair et que nous ayons plus de temps de navires militaires.

Nous en avons parlé dans le contexte de la réunion de l'OPANO l'année dernière et nous avons effectivement détecté deux violations qui nous ont permis de réaliser de gros progrès quant aux réductions des quotas de flétans du Groenland, et cetera. On peut dire qu'il nous faut une présence là-bas pour

information. We are doing that through air surveillance and enhanced vessel coverage. The minister has asked us to review that again in the context of the area we are discussing.

We do think that these increased measures will make a difference but, as the minister said, we very much share the concern about actual enforcement and how you do that within international law.

Senator Cochrane: You did say, minister, that if a vessel were found outside its boundaries you would seize the catch.

It is my understanding that, if a vessel is found going beyond its boundaries and overfishing within our boundaries, the owners of the vessel will be charged, but charged in their own country. If someone is penalized in his home country, I think the penalty would be pretty lenient. Are we unable to do something? Can we lay charges? Can we confiscate the boat? I am talking about drastic measures, but perhaps maybe it is time we took some of those.

Mr. Regan: One must have a legal basis for taking those kinds of actions. You talked about foreign ships fishing within our boundaries, but I believe you meant outside of our boundaries. The only legal basis is found in international law, for example, the NAFO regulations and, now, the UNFA provisions. I said that we believe we can use the UNFA provisions to board a ship to determine whether it is fishing illegally under international law. Initially, we give the other state 72 hours and, if no action taken, we can then bring it in. There is no question that the foreign state can say that it will call the ship back to its country of origin. It is a question of whether we have confidence that that state will take effective action. I must admit we have more confidence in some states than in others.

Senator Cochrane: From your perspective, what degree of diplomatic and economic pressure can and should Canada exert?

Mr. Regan: It is important for us to make considerable efforts on this. That is why the Prime Minister has raised this issue with the president of the EU. It is why Minister Graham, the Minister of Foreign Affairs, has raised it as well with the ministers from EU countries. We think it is a very important issue and it requires considerable pressure.

I have not heard discussion about a trade war on this issue, and I do not think we want to engage in that. We want to engage our counterparts from other countries diplomatically, but bring forward a strong and effective case, based on good information from the patrols we now have, for more effective measures and for better international rules and international law to deal with this issue. It is not only a problem on the nose and tail of the Grand Banks

monter à bord des bateaux et, comme dit le ministre, obtenir les informations nécessaires. Nous le faisons grâce à la surveillance aérienne et une meilleure couverture des patrouilleurs. Le ministre nous a demandé de réexaminer cela dans le contexte de la zone dont nous discutons.

Nous pensons que ces mesures accrues vont être efficaces mais, comme l'a dit le ministre, nous nous inquiétons de la façon de mettre réellement en oeuvre cette entente et de le faire tout en respectant le droit international.

Le sénateur Cochrane: Vous avez dit, monsieur le ministre, que si l'on trouvait un bateau en dehors des limites autorisées, vous saisissez les prises.

Je croyais que si l'on constate qu'un bateau va au-delà des limites autorisées et surpêche dans notre zone, les propriétaires seront accusés mais le seront dans leur propre pays. Si quelqu'un est pénalisé dans son pays, je suppose que la peine ne sera pas très sévère. Ne pouvons-nous rien faire? Pouvons-nous porter des accusations? Pouvons-nous confisquer le bateau? Je parle de mesures sévères, car il est peut-être temps que nous en prenions quelques-unes.

M. Regan: Il faut que ce genre de mesures soient légales. Vous avez parlé de bateaux étrangers qui pêchent à l'intérieur de nos limites territoriales, mais je crois que vous vouliez dire à l'extérieur. La seule base légale réside dans le droit international, par exemple, les règlements de l'OPANO et, maintenant, les dispositions de l'ANUP. Je disais que nous pensons pouvoir utiliser les dispositions de l'ANUP pour monter à bord d'un navire et voir s'il pêche illégalement dans le contexte du droit international. On commence par donner à l'autre État 72 heures et, s'il ne fait rien, nous pouvons alors escorter le bateau jusqu'à un port. Il ne fait aucun doute que l'État étranger peut dire qu'il rappellera le bateau dans son pays d'origine. Maintenant, est-ce que nous pouvons faire confiance à l'État en question pour prendre des mesures efficaces? Je reconnais que nous faisons plus confiance à certains États qu'à d'autres.

Le sénateur Cochrane: De votre point de vue, quel genre de pressions diplomatiques et économiques le Canada peut-il et doit-il exercer?

M. Regan: Il est important pour nous de faire tout ce que nous pouvons. C'est la raison pour laquelle le premier ministre a soulevé la question avec le président de l'Union européenne. C'est pourquoi le ministre Graham, le ministre des Affaires étrangères, l'a également soulevée avec les ministres des pays de l'UE. Nous estimons que c'est une question très importante qui nécessite des pressions considérables.

Je n'ai pas entendu parler de guerre commerciale à ce sujet et je ne pense pas que ce soit ce que nous voulions. Nous voulons en saisir diplomatiquement nos homologues d'autres pays et présenter des arguments très solides et réels, fondés sur des informations également solides que nous fournissent nos patrouilleurs, afin d'obtenir des mesures plus efficaces et des règles internationales et un droit international qui nous permettent de régler ce problème. Ce n'est pas simplement un

and the Flemish Cap; it is also a problem in other international waters.

I would ask Mr. Bevan to talk about this being an issue in international waters elsewhere. I think you will find it interesting.

Mr. Bevan: This is not just a situation relevant to the NAFO regulatory area. Around the world, with the new technology for harvesting, a number of natural resources are now available. There is technology that was not foreseen when the UNCLOS was first put in place. The freedom of the high seas is allowing some of these vessels to start to look for orange roughy, for example, on seamounts that are outside 200-mile limits. These vessels are from flag states. They are not unidentified. However, the countries are not taking adequate measures to control these vessels. In some cases, no quotas have been established, and they are going from one seamount to another and taking the available marketable species, such as orange roughy, hoki and others in the southern hemisphere. They are depleting old stocks of fish that seem to be particular to a particular location. They are going from one to the other and eliminating them, and doing so in fairly short order.

This issue is now very much on the radar screen of the NGO groups such as the World Wildlife Fund, et cetera. They are concerned that current international law leaves it to the flag state to control its vessels, and if it does not have a willingness to do so, the controls are not put in place. As well, international bodies are sometimes slow to react. NAFO is actually quicker on its feet than many of the others, where controls do not exist.

For example, there is a string of seamounts in the Indian Ocean, but no international body looks after the management of those. Therefore, individual vessels and their states were involved in deciding to go fish or not. It started off with a couple of vessels from Australia and New Zealand, but it quickly ballooned into 40 vessels, but it crashed again after the stocks were completely depleted.

That is the kind of situation we find in certain areas around the world. It has brought the attention not just of governments, but also of concerned groups to this problem. I have a document here with me from the FAO, called "Illegal, Unregulated and Unreported Fisheries," which lays out the responsibilities of flag states, but the limits are on those interested parties to control those international fishing activities around the high seas. It is difficult to separate companies and fishermen from large profits with the instruments we have currently.

In fact, with the UNFA, the NAFO and so on, we have more tools to work with than some countries have to work with to preserve the ecosystems that lie outside their 200-mile limits.

[Translation]

Senator Robichaud: Minister Regan, Mr. Parliamentary Secretary, welcome. I will repeat what you said at the beginning of your presentation: "I also announced the stabilization of existing sharing arrangements of 29 fishing plants on the

problème dans la zone du nez et de la queue des grands bancs et du bonnet flamand; c'est également un problème dans d'autres eaux internationales.

Je demanderais à M. Bevan de parler de ce problème dans d'autres eaux internationales. Vous allez probablement trouver cela intéressant.

M. Bevan: Ce n'est pas simplement un problème dans la zone de réglementation de l'OPANO. Dans le monde entier, avec les techniques nouvelles de pêche, un certain nombre de ressources naturelles sont maintenant disponibles. Il y a une technologie que l'on n'avait pas prévue quand on a adopté l'UNCLOS. La liberté entre mers permet à certains de ces navires de commencer à chercher de l'hoplostète orange sur des monts sous-marins en dehors des limites des 200 miles. Ces bateaux viennent d'États-pavillons. Ils sont donc identifiés. Toutefois, ces pays ne prennent pas les mesures voulues pour les contrôler. Dans certains cas, on n'a pas établi de quotas. Ils vont d'un mont sous-marin à un autre et prennent les espèces commerciales comme l'hoplostète orange, le hoki et d'autres dans l'hémisphère sud. Ils épuisent les vieux stocks de poissons qui semblent particuliers à un lieu donné. Ils vont de l'un à l'autre et les éliminent, et le font assez rapidement.

C'est un problème que surveillent de très près les ONG comme le Fonds mondial pour la nature, et cetera. Ils s'inquiètent que le droit international actuel laisse aux États-pavillons le contrôle de leurs bateaux parce que si ceux-ci ne veulent pas s'en occuper, il n'y a pas de contrôle. En outre, les organes internationaux sont quelques fois lents à réagir. L'OPANO est en fait plus rapide que bien d'autres où il n'y a aucun contrôle.

Par exemple, il y a toute une série de monts sous-marins dans l'océan Indien, mais aucun organe international ne s'occupe de leur gestion. Aussi, ce sont les bateaux et leurs états qui décident d'aller ou non pêcher. Cela a commencé par quelques bateaux venant d'Australie et de Nouvelle-Zélande, mais il y en a maintenant 40 et cela a encore mal fini lorsque les stocks ont été totalement épuisés.

C'est le genre de situation que nous constatons dans diverses régions du monde. Cela a été signalé non seulement au gouvernement mais également à des groupes qui s'inquiètent du problème. J'ai ici un document de la FAO sur la pêche illicite, non autorisée et non déclarées qui précise les responsabilités des États-pavillons, mais ce sont aux intéressés de contrôler ces activités de pêche internationale en haute mer. Il est difficile d'empêcher les entreprises et les pêcheurs de faire de gros bénéfices avec les instruments que nous avons actuellement.

En fait, avec l'ANUP, l'OPANO, et cetera, nous avons plus d'outils qu'en ont d'autres pays pour préserver les écosystèmes à l'extérieur de leurs zones de 200 miles.

[Français]

Le sénateur Robichaud: Monsieur le ministre, monsieur le secrétaire parlementaire, je vous souhaite la bienvenue. Je répète ce que vous nous avez dit dans votre énoncé au début: «J'ai également annoncé la stabilisation des arrangements de partage

East Coast for the year 2004. This is consistent with our broader intention of creating a stable access and allocation approach.”

I would like you to talk about the transfer in reference to snow crab fishing. How would I be able to explain this transfer, in simple terms, to the fishers of New Brunswick, without having them retaliate? Take your time, I would like to understand.

Mr. Regan: As you know, the decision made last year on crab was the first of that type with respect to the allocation of crab to coastal fishers. One of the purposes of this decision was to preserve lobster. However, there was still a big problem concerning the preservation of lobster in the ZPAH25 zone, as the Maritime Fishermen’s Union pointed out. Therefore, steps had to be taken to resolve this problem, which not only affected New Brunswick fishers but also fishers from Prince Edward Island.

Allocation changes for crab were made in order to introduce conservation measures, such as licence buy-backs. As you know, last year, the Maritime Fishermen’s Union agreed to the licence buy-backs, even though this measure will not come into effect until next year. The PEIFA has agreed to buy back licences. About 70 per cent of the increase in crab quota this year will be used to buy back licences.

When I made the announcement concerning the allocation of crab for coastal fishermen, I asked the Maritime Fishermen’s Union as well as the PEIFA to come to an agreement on other lobster conservation measures. This is what they did. They concluded an agreement which is comprised of six measures. However, certain issues remained unresolved. I therefore made a decision with respect to the other measures unveiled last Friday.

Thus, those are the lobster conservation measures for this zone in particular, where there are substantial problems, and where lobster stocks are in dwindling.

Senator Robichaud: I am very well aware of the lobster situation; we have the same problem on the coast of New Brunswick.

For a long time the MFU has been calling for measures to protect resources, escape mechanisms, shell-size increases, lowering of entry indicators and even reducing the size of cages.

In order to implement conservation measures, and given the fisheries situation in our region, I still do not understand why fishermen in New Brunswick, who must already cope with smaller catches, must also hand over a part of their snow crab quota to improve the lot of fishermen from another region.

I think this makes no sense whatsoever. I am deeply concerned, and I would like you to reassure me by telling me that another quota will be granted, and that conservation measures will be put in place to allow New Brunswick fishers to survive this crisis.

existant concernant 29 plans de pêche sur la côte est pour l’année 2004. Cette décision s’inscrit dans notre volonté d’élaborer un régime d’accès et l’allocation stable.»

J’aimerais que vous m’expliquiez le transfert effectué dans la pêche du crabe des neiges. Comment pourrais-je expliquer ce transfert, en termes simples, aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick, sans représailles de leur part? Prenez votre temps, car j’aimerais comprendre.

M. Regan: Comme vous le savez, la décision prise l’an dernier concernant le crabe était la première de ce genre en ce qui a trait à une allocation de crabes aux pêcheurs côtiers. L’un des buts de cette décision était la conservation du homard. Il restait toutefois un grand problème concernant la conservation du homard dans la zone ZPAH25, tel que l’Union des pêcheurs des Maritimes l’a souligné. Il a donc fallu prendre les mesures nécessaires afin de régler ce problème qui touche non seulement les pêcheurs du Nouveau-Brunswick mais également de l’Île-du-Prince-Édouard.

Les changements d’allocations pour le crabe ont été faits afin d’apporter des mesures de conservation, telles le rachat de permis. Comme vous le savez, l’Union des pêcheurs des Maritimes a accepté l’an dernier ces rachats de permis, même si cette mesure ne sera pas en vigueur avant l’an prochain. Le PEIFA a accepté de faire des rachats. Environ 70 p. 100 de l’augmentation du quota de crabes cette année sera utilisée pour acheter des permis.

Lorsque j’ai fait l’annonce concernant l’allocation de crabes pour les pêcheurs côtiers, j’ai demandé à l’Union des pêcheurs des Maritimes et au PEIFA de tenter d’en arriver à une entente sur d’autres mesures de conservation du homard. C’est ce qu’ils ont fait. Ils ont conclu un accord comportant six mesures. Toutefois, certains points sont demeurés irrésolus. J’ai donc pris une décision concernant les autres mesures annoncées vendredi dernier.

Voilà donc les mesures de conservation du homard pour cette zone où il existe de grands problèmes et où le homard est en déclin.

Le sénateur Robichaud: Je suis bien au courant de la situation du homard; nous la retrouvons sur la côte du Nouveau-Brunswick.

L’UPM réclame depuis longtemps des mesures visant la protection des ressources, le mécanisme d’échappement, l’augmentation de la carapace, la diminution de l’entrée dans les cages et même la taille des cages.

Je ne comprends toujours pas pour quelle raison les pêcheurs du Nouveau-Brunswick doivent, pour mettre en place des mesures de conservation, compte tenu de la situation des pêches dans notre région, en plus de subir le choc de la diminution des prises, attribuer une partie de leur contingent de crabes des neiges pour arranger des pêcheurs d’une autre région.

Je crois que c’est le monde à l’envers. Je suis tout à fait préoccupé, à moins que vous puissiez nous rassurer qu’un autre quota et que des mesures de conservation seront mis en place pour permettre aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick de survivre à cette crise.

If I were to give this explanation to fishermen, they would be extremely displeased with me.

Mr. Regan: The fact is that fisheries are affected not only off the coast of New Brunswick but also in Prince Edward Island.

You must understand that the increase in crab this year for New Brunswick almost equals the total allocation for Prince Edward Island.

New Brunswick's share is big, which is very good. However, even with the changes, Prince Edward Island's share of allocations is much smaller than that of New Brunswick. The increase for New Brunswick is almost equal to all of Prince Edward Island's allocation.

Senator Robichaud: There are always differences in quota allocations. They stem from historical shares.

I am going to read a press release issued by the New Brunswick Department of Agriculture, Fisheries and Aquaculture. The news release states that there was a net decrease in the number of snow crab in New Brunswick, which translates into considerable losses in income, and job losses in fish plants — and these are seasonal jobs.

Are you telling me that the minister is wrong and that there is no need to worry?

Mr. Regan: This year's increase will mean an additional \$30 million for New Brunswick. It is quite a considerable increase.

You mentioned historical shares. In the past, mid-shore fishermen were concerned, rather than coastal fishermen.

This year, I decided to establish measures. These measures helped greatly. As I mentioned, the 70 per cent increase for Prince Edward Island will be used to buy back fishing licences. In my opinion, this measure is very important. However, I understand and respect the fact that you may not agree.

Senator Robichaud: I am not denying that there is a problem with respect to lobster.

However, are you telling me that there was no transfer of snow crab quota from New Brunswick?

Mr. Regan: No. I said that the overall quota increased substantially this year. New Brunswick's quota, in tonnes, also increased substantially. New Brunswick's increase is close to 418 tonnes. Prince Edward Island's total allocation was 496 tonnes.

Senator Robichaud: The allocation that you determine each year depends on the estimated volume of snow crab, is that correct?

Mr. Regan: Yes. I understand what you are saying.

Si je tentais d'offrir ces explications aux pêcheurs sur un quai, je risquerais de m'exposer à leurs représailles.

M. Regan: Le fait est que la pêche est difficile non seulement sur la côte du Nouveau-Brunswick mais également de l'Île-du-Prince-Édouard.

Il est nécessaire de comprendre que l'augmentation de crabes cette année pour le Nouveau-Brunswick équivaut presque au montant total de l'allocation de l'Île-du-Prince-Édouard.

La part du Nouveau-Brunswick est grande, ce qui est très bien. Toutefois, même avec les changements, la partie des allocations de l'Île-du-Prince-Édouard est beaucoup moins grande que celle du Nouveau-Brunswick. L'augmentation pour le Nouveau-Brunswick représente près du total de l'allocation pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Robichaud: Il existe toujours des différences dans les allocations de contingent. Il en découle des parts historiques.

Je vous lis un communiqué de presse de la part du ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick. Ce communiqué indique une nette diminution du crabe des neiges au Nouveau-Brunswick, ce qui représente une perte considérable de revenus et une baisse d'emplois dans les usines — il s'agit d'emplois saisonniers.

Vous êtes en train de me dire que le ministre a tort et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter?

M. Regan: La valeur monétaire pour le Nouveau-Brunswick de l'augmentation de cette année est de l'ordre de 30 millions de dollars. Il s'agit d'une augmentation assez importante.

Vous avez mentionné les parts historiques. L'histoire ne concernait pas les pêcheurs côtiers mais semi-hauturiers.

J'ai pris la décision cette année de mettre en place des mesures. Ces mesures ont beaucoup aidé. Comme j'ai l'ai indiqué, l'augmentation de 70 p. 100 pour l'Île-du-Prince-Édouard sera utilisée pour acheter des permis des pêcheurs. À mon avis, cette démarche est très importante. Cependant, je comprends et respecte le fait que vous ne soyez pas d'accord.

Le sénateur Robichaud: Je ne nie pas qu'il existe un problème de part et d'autre en ce qui a trait à la question du homard.

Toutefois, êtes-vous en train de me dire qu'il n'y a pas eu de transfert de quota du crabe des neiges enlevé au Nouveau-Brunswick et donné à une autre région?

M. Regan: Non. J'ai dit que le quota global a beaucoup augmenté cette année. Le quota du Nouveau-Brunswick, autrement dit le nombre de tonnes, a beaucoup augmenté également. L'augmentation au Nouveau-Brunswick se situe à près de 418 tonnes. L'allocation totale de l'Île-du-Prince-Édouard fut de 496 tonnes.

Le sénateur Robichaud: L'allocation que vous déterminez à chaque année dépend de la masse estimée de crabe des neiges, n'est-ce pas?

M. Regan: Oui. Je comprends ce que vous dites.

Senator Robichaud: You are not denying the fact that there was no transfer?

Mr. Regan: No, I do not deny it.

Senator Robichaud: So in fact, you are saying yes?

Mr. Regan: Yes.

Senator Robichaud: I do not think I will be heading to the docks this summer.

[*English*]

Senator Adams: Thank you, minister, for speaking to the Nunavut fishing economy. It has been three years since the BFC was set up as an organization to deal with commercial fishing in Nunavut in accordance with the memorandum of understanding Nunavut reached with the Government of Canada, but so far, it has not been terribly successful.

I know you have a background in the fishery, Mr. Minister, since you come from Halifax. Nunavut is not very different from Newfoundland in that they both rely on the fishery as a means of income. However, I have a some difficulty with the fact that there is an operations office of the Baffin Fisheries Coalition in St. John's, Newfoundland when the coalition is 100 per cent Inuit owned. There are 11 directors, with only one coming from Newfoundland. He is an executive director and he controls another company and it appears that his busy schedule has not allowed him to visit Nunavut in the last three years.

According to my information, within the last three years, zone 0B was allocated to the Nunavut fishery to allow the people in the communities to fish the quota. Zone 0A was reworked by your department over the last three years, and the quota was 4,000 metric tons for each of the last three years for a total of 12,000 metric tons. The quota for shrimp for Zone 0B was something like 2,500 metric tons each year.

Originally, the Nunavut Wildlife Management Board handled the Nunavut fishery, and that organization was overseen by the DFO. The quota, for three years was 12,000 metric tons. Now the Baffin Fisheries Coalition has the responsibility for the fishery.

We have a difficulty with how the BFC was set up, and I know that it was set up on an experimental basis, but, now, according to BFC, it is no longer experimental.

Over the last two years, some Nunavut communities have been asking for, and hoping to get, a share of the quotas, but not one pound of the quota allocated from zone 0A has been given to the people in the communities.

Our committee chairman reported to the Senate last week — and he did an excellent job — that, last year, Nunavut made only \$9 million from the fishery, while \$90 million went to the south or to other countries.

Le sénateur Robichaud: Vous ne niez pas le fait qu'il n'y a pas eu de transfert?

M. Regan: Non, je ne le nie pas.

Le sénateur Robichaud: Alors en réalité vous me dites oui?

M. Regan: Oui.

Le sénateur Robichaud: Je ne pense pas aller visiter les quais cet été.

[*Traduction*]

Le sénateur Adams: Merci, monsieur le ministre, d'avoir parlé de l'économie de la pêche au Nunavut. Il y a trois ans que la BFC a été mise sur pied pour s'occuper de la pêche commerciale au Nunavut conformément au protocole d'entente entre le Nunavut et le gouvernement canadien mais, jusqu'ici, les résultats ne sont pas très brillants.

Je sais que vous connaissez les pêches, monsieur le ministre, puisque vous venez de Halifax. Le Nunavut n'est pas tellement différent de Terre-Neuve puisque l'un et l'autre dépendent de la pêche pour leur revenu. Toutefois, je ne trouve pas très normal qu'il y ait un bureau des opérations de la Baffin Fisheries Coalition à St. John's, à Terre-Neuve, alors que cette coalition appartient à 100 p. 100 à des Inuits. Elle compte 11 administrateurs, dont un seul vient de Terre-Neuve. Il est directeur général et il contrôle une autre entreprise, et il semble que ses obligations l'aient empêché de venir au Nunavut depuis trois ans.

D'après ce que je sais, ces trois dernières années, la zone 0B a été attribuée aux pêches du Nunavut pour permettre à la population locale de pêcher le quota. La zone 0A a été retravaillée par votre ministère au cours des trois dernières années et le quota était de 4 000 tonnes métriques pour chacune des trois dernières années, soit un total de 12 000 tonnes métriques. Le quota pour la crevette dans la zone 0B était de quelque chose comme 2 500 tonnes métriques par an.

À l'origine, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut s'occupait de la pêche au Nunavut et cette organisation était surveillée par le MPO. Le quota, pour trois ans, était de 12 000 tonnes métriques. Maintenant, la Baffin Fisheries Coalition est responsable de cette pêche.

Nous contestons la façon dont a été organisée la BFC et je sais que c'était à titre expérimental, mais maintenant, d'après elle, ce n'est plus expérimental.

Au cours des deux dernières années, certaines localités du Nunavut ont demandé, et espéré obtenir, une part des quotas, mais il ne leur en a pas été donné une livre de la zone 0A.

Le président de notre comité a fait rapport au Sénat la semaine dernière — un excellent rapport — pour dire que l'année dernière, le Nunavut n'avait tiré que 9 millions de dollars de la pêche alors que le sud et d'autres pays en avaient tiré 90 millions.

You probably know that, over the last couple of years, a study has been conducted on starting commercial fishing in the communities, but neither your department nor the Government of Nunavut have taken any steps in that direction.

Three years ago, certain communities did, somehow, get a small part of quota from the Nunavut Wildlife Management Board. I cannot understand why the communities of Nunavut do not have the same access to quotas as towns and communities in Newfoundland, B.C. or Nova Scotia. The organization controls everything, but only up to the 12-mile limit.

My question to you, Mr. Minister, is: In awarding Nunavut quotas, why were the communities of Nunavut not allocated even one pound of fish from zone 0A?

Mr. Regan: Let me make it clear, first of all that the department is very much committed to helping Nunavut develop a commercial fishery and ensuring that all aspects of existing land claims agreements are upheld.

I believe that Mr. Bevan is best suited to respond to the technical aspects of your question relating to the BFC.

Mr. Bevan: As you know, we are bound by the land claims agreement and that means that the Nunavut Wildlife Management Board receives the quotas and we have, collectively, a significant challenge in how to translate the quotas into some benefits that flow to local communities in ways other than just giving out royalty quotas or royalty fees for having somebody else fish the fish. That is the challenge we have now. The fish quota goes to the board, and the board allocates it to those with the capacity to fish it and provide the best return. That turns out to be those with the assets and the expertise to fish it. That does not mean that the maximum benefits are accruing to local communities. That is a challenge that your report covered.

Some suggestions should be considered but those will have to be considered in consultation with the Government of Nunavut and the Nunavut Wildlife Management Board, as we are obliged to follow the process laid out in the land claims agreement. That is the type of constraint we will be under in trying to move towards a situation where more benefits may accrue to the local communities.

Senator Adams: None of the quota has gone to the communities in the last three years, and I have information that BFC had made requests to the Nunavut Wildlife Management Board and DFO but, currently, the policy only allows quotas to be awarded to Nunavut once a year.

Mr. Bevan: Under the current Fisheries Act that is correct. Licences are good for one year. Even though you have a multi-year plan, you have to renew the licences. They have to be renewed and re-established so we do not have a situation where we have multi-year quotas or sharing formula that are locked in any kind of a legally constrained way.

Vous savez probablement que ces deux dernières années, on a fait une étude sur la possibilité de faire de la pêche commerciale dans les localités, mais ni votre ministère, ni le gouvernement du Nunavut n'a pris aucune mesure dans ce sens.

Il y a trois ans, certaines localités avaient obtenu une petite partie du quota auprès du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut. Je ne comprends pas pourquoi les localités du Nunavut n'ont pas le même accès aux quotas que les villes et les localités de Terre-Neuve, de la Colombie-Britannique ou de la Nouvelle-Écosse. L'organisation contrôle tout mais seulement jusqu'à la limite de 12 milles.

Ma question est donc la suivante, monsieur le ministre: en accordant des quotas au Nunavut, pourquoi n'a-t-on attribué aux localités du Nunavut aucune livre de poisson de la zone 0A?

M. Regan: Sachez bien, tout d'abord, que le ministère tient à aider le Nunavut à se doter d'une pêche commerciale et à faire en sorte que tous les aspects des accords sur les revendications territoriales soient honorés.

Je crois que c'est M. Bevan qui serait le mieux placé pour répondre au détail de votre question touchant la BFC.

M. Bevan: Comme vous le savez, nous sommes liés par l'accord sur la revendication territoriale et cela signifie que le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut reçoit les quotas et nous avons, collectivement, à essayer de voir comment traduire ces quotas en avantages pour les localités d'une autre façon qu'en redevances pendant que quelqu'un d'autre pêche le poisson. C'est le défi qui se présente actuellement. Le quota de poissons va au conseil et le conseil le répartit entre ceux qui ont la capacité de pêcher et d'obtenir le meilleur rendement. Il se trouve que ce sont ceux qui ont l'actif et les pêcheurs expérimentés. Cela ne veut pas dire que cela rapporte le maximum à la population locale. C'est le défi dont il était question dans votre rapport.

Certaines suggestions devront être examinées, mais elles devront l'être en consultation avec le gouvernement du Nunavut et le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, puisque nous sommes obligés de suivre le processus indiqué dans l'accord sur la revendication territoriale. C'est le genre de contraintes que nous avons lorsque nous essayons de parvenir à une situation qui permettra à la population locale de bénéficier davantage de cette pêche.

Le sénateur Adams: Aucune partie du quota n'est allée ces trois dernières années à la population locale et je crois savoir que la BFC a fait des demandes au Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et au MPO mais, actuellement, la politique est que les quotas ne sont attribués au Nunavut qu'une fois par an.

M. Bevan: Aux termes de la Loi actuelle sur les pêches, c'est exact. Les permis sont bons pour un an. Même s'il s'agit d'un plan pluriannuel, il faut renouveler les permis. Il faut les renouveler et les rétablir afin que nous n'ayons pas des quotas multiannuels ou des formules de partages juridiquement immuables.

Senator Adams: My information from BFC is that, sometime between now and next month, they will request a guarantee for 11 years for those 4,000 metric tons. BFC is buying ships as well as renting ships for \$8,000 a day for 100 days, so they want to have a guaranteed quota for 11 years.

In the meantime we have no clue as to the percentage of Inuit who will be employed on the ships that do the commercial fishing. The only way communities in Nunavut can survive is to have their own fishing vessel. Someone from another part of Canada said to me that the Inuit do not want to work on a ship for more than one week. At the beginning people who were not Nunavummiut did express interest in buying vessels, but they wanted to ensure that the Inuit did not get jobs on those vessel because they believed that the Inuit only wanted to work for one week at a time.

I cannot see how that would benefit the people in the Nunavut communities. Currently, one person is making the decisions about the fishery without informing the people of the communities. That is why I beg you to guarantee for 11 years that foreigners on large vessels cannot come into our waters to fish. I represent the people in the communities of Nunavut.

I have a letter from DFO concerning the community request for quotas. I have not had one response from the Nunavut Wildlife Management Board or from BFC, all the way down to Newfoundland. I have difficulty with how the quotas in the 0A area are controlled. An amount of \$90 million per year could create a great deal of employment for the 25 communities in Nunavut, between the royalties and people catching the fish themselves. Businesses in the communities are just like businesses in Newfoundland — they want to do business and have their people earn a living. However, the way the system is set up right now, the people of Nunavut cannot do business.

Mr. Bevan: Under the Fisheries Act, we cannot allocate quotas for 11 years. The minister cannot enter into a joint project agreement for more than a specified period of time, and even that is subject to the absolute discretion of the minister. I am not sure of the source of the 11 years, but if that is something that the Nunavut Wildlife Management Board is committing to, then they are not, perhaps, worried about the constraints that DFO is working under.

The other issue is that these are cyclical resources, so a guarantee of 4,000 metric tons is not something that can be made with any degree of assurance because conservation priorities must be considered. That may mean that the fish may not be available. I understand your views on the issue of the fishery going through the board, the board allocating quotas and the fishing activities conducted by people who are not from the communities. I understand that frustration. A number of suggestions were made in the committee's report on that issue and some will have to be looked at by the Nunavut government, by the Nunavut Wildlife Management Board and by DFO.

Senator Adams: I have one more question pertaining to BFC and the Nunavut Hunters and Trappers Association. As of about one month ago, only one community is still a member of BFC.

Le sénateur Adams: D'après ce que me dit la BFC, d'ici au moins prochain, elle va demander une garantie de 11 ans pour ses 4 000 tonnes métriques. La BFC achète des bateaux et en loue à 8 000 \$ la journée pendant 100 jours et veut donc avoir une garantie de quotas pour 11 ans.

En attendant, nous n'avons aucune idée du pourcentage d'Inuits qui seront employés sur ces bateaux de pêche commerciale. La seule façon pour les localités du Nunavut de survivre est d'avoir leur propre bateau de pêche. Quelqu'un d'une autre région du Canada m'a dit que les Inuits ne veulent pas travailler sur un bateau plus d'une semaine. Au début, des gens qui n'étaient pas Nunavummiut ont dit qu'ils voulaient acheter des bateaux, mais ils voulaient s'assurer que les Inuits ne seraient pas employés sur ces bateaux parce qu'ils croyaient que les Inuits ne voulaient travailler qu'une semaine à la fois.

Je ne vois pas en quoi cela pourrait avantager la population du Nunavut. À l'heure actuelle, il y a une personne qui prend les décisions sur la pêche sans informer la population locale. C'est la raison pour laquelle je vous supplie de garantir pendant 11 ans que les étrangers avec de gros bateaux ne viennent pas pêcher dans nos eaux. Je représente la population éparpillée du Nunavut.

J'ai une lettre du MPO au sujet de la demande de quota de la population. Je n'ai jamais reçu de réponse du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut ni de la BFC, à Terre-Neuve. Je n'aime pas la façon dont les quotas dans la zone 0A sont contrôlés. Quatre-vingt-dix millions de dollars par an, cela pourrait créer beaucoup d'emplois pour les 25 localités du Nunavut, entre les redevances et les gens qui vont pêcher eux-mêmes. Les entreprises dans ces localités sont comme les entreprises à Terre-Neuve — elles veulent travailler et permettre à la population de gagner sa vie. Toutefois, la façon dont fonctionne le système empêche actuellement la population du Nunavut de travailler.

M. Bevan: Aux termes de la Loi sur les pêches, nous ne pouvons attribuer de quotas pour 11 ans. Le ministre ne peut conclure une entente mixte pour plus d'une période donnée et cela est à la discrétion absolue du ministre. Je ne sais pas d'où vient cette idée de 11 ans mais si c'est quelque chose que le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut est prêt à garantir, c'est peut-être qu'il ne s'inquiète pas des contraintes qui s'imposent au MPO.

L'autre problème est qu'il s'agit de ressources cycliques, si bien qu'une garantie de 4 000 tonnes métriques ne peut pas être donnée avec certitude parce qu'il faut considérer les priorités de la conservation. Cela veut dire qu'il est possible qu'il n'y ait pas de poissons. Je comprends votre point de vue sur le conseil, sur le fait que c'est le conseil qui attribue les quotas et sur la pêche pratiquée par des gens qui ne viennent pas de ces localités. Je comprends que c'est assez frustrant. Un certain nombre de suggestions ont été faites dans le rapport du comité et elles devront être examinées par le gouvernement du Nunavut, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et le MPO.

Le sénateur Adams: J'ai encore une question à propos de la BFC et de la Nunavut Hunters and Trappers Association. Depuis environ un mois, il n'y a plus qu'une localité qui soit membre de la

The others have dropped out. I cannot understand how BFC is still operating and asking for 11 years in quotas when they no longer have membership within the community.

Mr. Regan: Mr. Chairman, I wish to ask a question. Is this in part an economic development issue? In other words, are there opportunities through economic development mechanisms for Nunavut to look at the purchase of a vessel or vessels to do this kind of fishing?

Senator Adams: Those guys agree with it but people in the community oppose it because they want smaller vessels, up to 65 feet. Last fall, they came before this committee and said that it was difficult to get in there. We discovered from their report that foreign vessels are fishing about 20 miles offshore of the community. That is why I have difficulty with all of this.

Mr. Regan: We are currently reviewing the Nunavut report and the last we heard was that the Senate was considering that report. I will certainly look into it. This committee has a significant voice on these issues which are important for us to consider.

Senator Hubley: I should like to underscore what Senator Adams has said. In my time on the fisheries committee, I have not heard more compelling testimony from a group of people who, while being very close or adjacent to the fishery, were not even eking out a living from the resource.

When we talk about the fishery, we also have to consider the communities and the people that the industry supports. According to the testimony of Nunavut representatives heard before this committee, that consideration has not been given. That is a shortfall. We talked a great deal about what they would like to see. To date, there has been no money for infrastructure from any source. There was discussion on how the resource has been managed, whether through royalties or other ways, and how that money has been allocated. Little or none of it has gone back into the communities, although it should benefit the communities.

The people of Nunavut are mariners because they live beside the ocean; that is their way of life, but they are different from the fishers of Prince Edward Island, for example. Many aspects are the same but just as many aspects are different. I think that must be recognized in any vision that the government has for that region of the country. There is a need and there is a difference. As Senator Adams has said, they identified small fishing fleets and wharfs as being manageable by the community and as something from which the community could sustain itself. That seems to be the challenge for you, minister. We need to look again at the structures that we put in place, which should work, to determine whether indeed they are working. In this case, there is a particular need to do that.

BFC. Les autres ont abandonné. Je ne comprends pas comment la BFC puisse toujours exister et demander 11 ans de quotas quand elle n'a plus de membres parmi la population qu'elle doit servir.

M. Regan: Monsieur le président, j'aimerais poser une question. S'agit-il là d'un problème de développement économique? En d'autres termes, des mécanismes de développement économique permettraient-ils au Nunavut d'acheter un bateau ou des bateaux pour faire ce genre de pêche?

Le sénateur Adams: Ces gens-là sont d'accord, mais certains membres de la collectivité s'y opposent parce qu'ils veulent de plus petits bateaux, de moins de 65 pieds. L'automne dernier, ils se sont adressés à ce comité et ont dit qu'il était difficile de pêcher. Ils nous ont dit que des bateaux étrangers pêchent à 20 milles au large de la communauté. C'est pourquoi tout cela me préoccupe.

M. Regan: Nous étudions actuellement le rapport sur le Nunavut et aux dernières nouvelles on nous avait dit que le Sénat lui-aussi étudiait ce document. Je peux certainement me pencher sur ce problème. Le comité a certainement voix au chapitre lorsque nous étudions ces questions si importantes.

Le sénateur Hubley: J'aimerais souligner l'importance du problème dont a fait état le sénateur Adams. Depuis que je fais partie du comité des Pêches, je n'ai jamais entendu de témoignages aussi prenants et convaincants d'un groupe de gens qui, même s'ils vivent très proches de la ressource ou dans une région adjacente à cette dernière, ne peuvent même pas gagner leur vie à exploiter cette ressource.

Lorsque nous parlons de la pêche, nous devons également penser aux collectivités et aux gens qui vivent de cette industrie. D'après les représentants du Nunavut qu'a entendu notre comité, cela n'a pas été fait. Il y a donc une lacune. Nous avons longuement discuté avec eux des changements qu'ils voudraient voir. À ce jour, aucune ressource financière n'a été offerte, par qui que ce soit, pour des travaux d'infrastructure. On a discuté de la façon dont on a géré la ressource, soit par l'entremise de redevances ou grâce à d'autres mécanismes, et de la façon dont l'argent a été distribué. Très peu d'argent, s'il en est, a été réinvesti dans les collectivités, alors que ces dernières devraient vraiment profiter des revenus associés à l'exploitation de ces ressources halieutiques.

Les résidents du Nunavut sont des marins parce qu'ils vivent à côté de l'océan; c'est leur mode de vie, mais ils sont bien différents des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple. Ils ont des choses en commun avec ces pêcheurs, mais certains aspects de leur vie sont uniques. Je crois que le gouvernement doit le reconnaître dans tous les programmes qui visent cette région du pays. Il existe un besoin et une différence marquée. Comme l'a signalé le sénateur Adams, ils ont dit que des petites flottilles de pêche et de petits quais peuvent être administrés par la communauté de façon viable. Je crois que c'est là le défi que vous devez relever, monsieur le ministre. Nous devons revoir les structures que nous avons prévues, des structures qui devraient fonctionner, pour identifier si elles fonctionnent vraiment. Dans le cas qui nous occupe, il existe un grave besoin.

The Chairman: Minister, you mentioned during your testimony that sometimes things in respect of the policy framework may happen that we need to change legally. You mentioned the *Marshall* decision as an example. I refer then to the second *Marshall* decision in which the Supreme Court of Canada said that historical reliance and participation in the specific fishery would need to be considered. What they were referring to there was the fact that those communities had historically relied on the fishery and that the department and the minister would need to give that particular consideration in any decisions you make.

The decision, in part, states:

The Coalition's application is based on a misconception of the scope of the Court's majority judgment...

The West Nova Fishermen's Coalition had asked the Supreme Court to revisit the issue. They said no. By saying this, they basically found that it was based on a misconception of the court's decision.

The second quote is really telling. It states that:

The issues of concern to the Coalition largely relate to the lobster fishery not the eel fishery, and, if necessary, can be raised and decided in future cases that involve the specifics of the lobster fishery.

They were being absolutely clear that the *Marshall* decision had to do with eels and not lobster. They repeated that on a number of occasions in their decision.

With regard to historical reliance, the government has interpreted this to mean that licence holders are those people who are impacted by the purchase and transfer of the licences to the Aboriginals. The way the department sees this is that, if they buy a licence from a fisherman, and they pay that fisherman whatever the going value is, no further consideration is necessary. The impact on the crew is irrelevant; the impact on the community becomes irrelevant, the impact on purchasers, buyers and those people who are dependent on those licences in the community are all irrelevant.

As the department was going out and buying licences and transferring those to the Aboriginals, that jacked up the price. I do not think I am telling tales out of school at this point, the prices just went up. Obviously, if the Government of Canada went in with all kinds of money, the prices would go up. It made it such that those people who had historically dreamed of buying a boat and a licence and being able to go into the fishery like their uncles, grandfathers or fathers had done, could no longer afford to do it. The dream became a nightmare. Prices went beyond their means. The day of intergenerational transfers was over.

Then, those people with the deepest pockets, with lots of money, were buying and amassing licences. The impact on the coastal communities, where the government has gone in and assisted, has been great, I would suggest, contrary to the Supreme

Le président: Monsieur le ministre, vous avez signalé lors de votre présentation qu'à l'occasion, en ce qui a trait au cadre politique, il faut apporter certaines modifications juridiques. Vous avez cité, comme exemple, l'arrêt *Marshall*. J'aimerais vous parler de la deuxième décision dans l'affaire *Marshall*, lorsque la Cour suprême du Canada a dit qu'une participation et une dépendance historiques dans l'exploitation d'une espèce particulière devraient entrer en ligne de compte. Les juges de la Cour suprême disaient en fait que ces collectivités avaient dépendu par le passé de la pêche et que le ministère et le ministre devaient tenir compte de ce fait dans toutes décisions.

Voici ce qu'on dit dans cette décision:

La demande de la Coalition repose sur une méprise quant à la portée de l'opinion majoritaire de la Cour [...]

La West Nova Fishermen's Coalition avait demandé à la Cour suprême de revoir cette question. Les juges ont répondu non. Ainsi ces derniers ont jugé que cette demande était fondée sur une méprise de l'opinion majoritaire de la Cour.

La deuxième citation en dit long.

Les questions qui préoccupent la Coalition concernent en grande partie la pêche au homard et non la pêche à l'anguille et, s'il y a lieu, ces questions pourraient être soulevées et tranchées dans de futures affaires mettant en cause les particularités de la pêche au homard.

La Cour suprême a indiqué clairement que l'arrêt *Marshall* touchait la pêche à l'anguille et non pas au homard. En fait, les juges l'ont répété à plusieurs reprises dans leur décision.

Quant à la dépendance historique, le gouvernement a interprété cette notion comme suit: les détenteurs de permis sont ceux qui sont touchés par l'achat et le transfert de permis aux Autochtones. Ainsi, d'après le ministère, si ces derniers achètent un permis d'un pêcheur et qu'ils paient ce pêcheur peu importe la valeur marchande de ce permis, l'affaire est finie. L'impact sur les membres d'équipage n'entre pas du tout en ligne de compte; l'impact sur la communauté non plus, ni sur les acheteurs, les vendeurs et les membres de la collectivité qui dépendent de ces permis. Tout cela ne compte pas.

Le ministère a acheté des permis et les a transférés aux Autochtones, ce qui a fait augmenter les prix. Je ne pense pas raconter ce qui devait être tu, les prix ont simplement augmenté. Clairement, si le gouvernement du Canada était prêt à offrir beaucoup d'argent, les prix allaient augmenter. Les prix ont tellement augmenté que ceux qui avaient toujours rêvé de s'acheter un bateau et un permis et de pouvoir aller pêcher comme leurs oncles, leurs grands-pères ou leurs pères ne pouvaient plus se permettre de le faire. Ce rêve est en fait devenu un cauchemar. Les prix ont augmenté à un niveau qu'ils ne pouvaient se permettre de payer. C'était la fin des transferts intergénérationnels.

Puis ceux qui avaient le plus d'argent, vraiment beaucoup d'argent, achetaient et accumulaient des permis. L'impact sur les collectivités côtières où le gouvernement est intervenu a été important, à mon avis, contrairement à ce que disait la Cour

Court decision that said that the impact of the government's decision was responsible for the problems caused in those communities.

I have yet to see any comment made by any departmental official or by a minister suggesting that they have had this impact on communities. In other words, the communities have been completely ignored throughout this whole question. I would like your comment on that, minister. Why would the communities have been left out of the consultation, and continue to be left out of the consultation, as this *Marshall* interpretation goes through the course that it is going through now?

Mr. Regan: You have raised a whole set of questions and caused me to wonder whether I should have mentioned the *Marshall* case.

The Chairman: You should not have.

Mr. Regan: However, it is an important decision. It certainly had an impact on the work of this department in the recent years, and there has been the challenge of squaring the circle on many of these points. Clearly, the decisions of the Supreme Court of Canada in the *Marshall* case have created some challenges, but they have also led to some positive things as well. We have seen, for instance, the mentoring program whereby non-native fishers are training native fishers. However, but I am getting away from the real point.

The Chairman: I read your update the other day. You raised some extremely important points in it, but I would like to zero in specifically on the communities. Someone mentioned at the time of the *Marshall* decision that what will happen is that they will transfer jobs from one blue-collar group to another blue-collar group. That is it exactly what happened, but the one blue-collar group that lost out has been ignored. Some positive things happened to Aboriginal communities that have not been, historically, part of the lobster fishery, but some lost out in the process.

Mr. Regan: I would want to look at the details of that decision. On the point you made on the misconception of the scope of the issues largely related to the lobster fishery, it is not my understanding that that can be interpreted to say that the entitlement of the native fishers does not include lobsters. It seems to me very clear.

The Chairman: Read the decision.

Mr. Regan: The interpretation, as far as I know, is that that is not quite what they were saying, but I will have to look at that in detail. Certainly, my understanding is that, in fact, the indication was that native fishers do have a right to fish a variety of species, and that would include lobster.

Clearly, we had a situation where, regardless of whether it is lobster or not, the court had made a declaration in relation to the right to fish, and there was a question of how you could have a fishery that could also be a managed fishery. You need some

suprême dans cet arrêt quand elle a signalé que c'était l'impact de la décision du gouvernement qui était à l'origine des problèmes que vivent ces collectivités.

Aucun fonctionnaire ou ministre n'a encore reconnu l'impact que tout cela a eu sur les collectivités. En d'autres termes, les communautés ne sont pas du tout entrées en ligne de compte dans toute cette affaire. J'aimerais savoir ce que vous pensez de ces commentaires monsieur le ministre. Pourquoi les communautés ont-elles été écartées de la consultation, et le sont toujours aujourd'hui, au moment même où l'on cherche à donner suite à cette interprétation de l'arrêt *Marshall*?

M. Regan: Vous avez soulevé plusieurs questions qui m'amènent à me demander si j'aurais dû en fait mentionner l'affaire *Marshall*.

Le président: Non, vous n'auriez pas dû mentionner cette affaire.

M. Regan: De toute façon, il s'agit là d'un arrêt important. Il a certainement eu un impact sur le travail de mon ministère au cours des dernières années, il a fallu essayer d'équilibrer les choses. Évidemment, les arrêts de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Marshall* présentent certains défis, mais ils ont également permis d'améliorer certaines choses. Par exemple, il y a eu le programme de mentorat dans le cadre duquel des pêcheurs non autochtones assurent la formation de pêcheurs autochtones. Je m'écarte un peu du sujet cependant.

Le président: J'ai lu votre mise à jour l'autre jour. Vous avez soulevé des questions extrêmement importantes dans ce document, mais j'aimerais m'attarder tout particulièrement aujourd'hui aux collectivités. Quelqu'un avait dit lorsque l'arrêt *Marshall* a été rendu public qu'il y aurait transfert d'emplois d'un groupe de cols bleus à un autre. C'est justement ce qui s'est produit, mais le groupe de cols bleus qui a perdu ses emplois a simplement été oublié. De bonnes choses se sont produites pour les collectivités autochtones qui historiquement n'avaient pas participé à la pêche du homard, mais certains ont été les grands perdants.

M. Regan: Je voudrais étudier les détails de cette décision. Vous avez cité un extrait où l'on expliquait le rejet de la demande en disant que cette dernière reposait sur une méprise quant à la portée des questions étudiées où on a signalé que cette demande portait principalement sur la pêche au homard, mais je ne crois pas que ces commentaires peuvent être interprétés comme excluant le homard des espèces auxquelles ont droit les pêcheurs autochtones. Cela me semble très clair.

Le président: Lisez l'arrêt.

M. Regan: Si j'ai bien compris, l'interprétation est que ce n'est pas exactement ce que les juges disaient, mais je devrais étudier toute cette histoire en détail. J'avais cru comprendre que les pêcheurs autochtones avaient le droit de pêcher diverses espèces, y compris le homard.

De toute façon, qu'il s'agisse du homard ou pas, la Cour suprême s'était prononcée à l'égard du droit de pêcher, et on avait parlé non seulement de pêche mais de pêche gérée. Il faut qu'on s'entende sur la question. Il importait que le ministère des Pêches

agreement on that. It was important for the Department of Fisheries and Oceans to sit down with the First Nations and work out how that could happen while still having an overall fish management strategy. That, as you can understand, is vitally important.

At the same time, as you know, the department is engaged with fishing groups in all areas of our region — yours and mine in Nova Scotia or Atlantic Canada and elsewhere in the country — on an ongoing basis on a whole range of issues. There is a lot of input on these and other matters. Where you have raised what is a particular issue in terms of legal aspects, perhaps there are others here who could respond better than I could.

The Chairman: I would like to stick to the principle. Let us say, for the moment, that what was suggested to you is the correct interpretation that the Supreme Court was dealing with lobsters as well.

Mr. Regan: Even if it was not, you still had to find a way to solve the overall problem.

The Chairman: Correct, and the courts did recommend that these kinds of decisions be made collaboratively amongst the groups. Be that as it may, the one group that has been completely and absolutely left out throughout — and this has been since 1999 — are the coastal communities that were impacted by the decision. For every licence that was bought — and, of course, someone got a windfall — the community itself lost that licence. The Supreme Court did say in its decision that the historical impact of communities must be part of the consideration. At no time has this happened.

Mr. Regan: I want you to know that I am aware of this issue. As you know, the community of Sambro is in my riding of Halifax West. There is a fish processing plant there that was affected by this situation. It does not have the same amount of fish to process that has it used to have because of this transfer of licences.

Mr. Bevan is eager to provide us with more background on this, if you do not mind. You might be interested to hear his comments on the legal background and some of the other aspects of this.

Mr. Bevan: We were faced, obviously, with a huge challenge in 1999. You recall the circumstances when we were trying to put together a response and, at the same time, dealing with the realities on the water. We did have the second clarification and it did provide some guidance, but we were also faced with the practical realities. We knew that we could spread the burden of response to the *Marshall* decision to Canadians in general by having a method of buying out enterprises. Recognizing that we will affect communities and crews, there is a limit on what we can in fact accommodate. We could not make this happen without some impacts, obviously.

et des Océans rencontre les Premières nations pour s'entendre sur la question dans le cadre d'une stratégie globale de gestion des pêches. Vous reconnaîtrez sans doute que c'est très important.

Comme vous le savez le ministère discute actuellement avec les groupes de pêcheurs de toutes les régions — la vôtre et la mienne en Nouvelle-Écosse ou dans le Canada atlantique et ailleurs au pays — de façon continue et abordent diverses questions. Il y a beaucoup d'interventions des pêcheurs à cet égard et à d'autres égards. Pour ce qui est de votre question sur les aspects juridiques, peut-être certains sont mieux en mesure de répondre à votre question.

Le président: J'aimerais qu'on continue à parler du principe. Supposons, pour l'instant, que ce qu'on vous a dit est l'interprétation appropriée et que la Cour suprême parlait également du homard.

M. Regan: Même si ce n'était pas le cas, il faut trouver une façon de régler le problème général.

Le président: C'est exact et les tribunaux ont recommandé que des décisions soient prises à la suite de la consultation des groupes touchés. De toute façon, le groupe qui a complètement été ignoré dans tout ce processus — et j'entends depuis 1999 — est celui des communautés côtières qui ont été touchées par cet arrêt. Chaque fois qu'un permis a été acheté — évidemment, quelqu'un a reçu beaucoup d'argent — la communauté a perdu ce permis. La Cour suprême a précisé dans son arrêt qu'il fallait tenir compte de l'impact sur les collectivités. Cependant cela n'a pas été fait.

M. Regan: Je désire vous signaler que je suis au courant du problème. Comme vous le savez, la communauté de Sambro se trouve dans ma circonscription d'Halifax-Ouest. Il y a une usine de transformation du poisson qui a été touchée par cette affaire. Elle n'a plus la même quantité de poissons à transformer que par le passé simplement raison de ce transfert de permis.

M. Bevan veut nous donner plus de renseignements sur la question, si vous le permettez. Vous serez peut-être intéressé d'entendre ses commentaires sur la toile de fond juridique et d'autres aspects de la question.

M. Bevan: Nous avons clairement eu à relever un défi de taille en 1999. Vous vous souviendrez que nous essayions à l'époque de préparer une réponse à l'arrêt de la Cour suprême tout en essayant de composer avec ce qui se passait sur l'eau. Nous avons reçu une précision de la Cour suprême, ce qui nous a donné certaines lignes directrices, mais il fallait également composer avec la réalité. En réponse à l'arrêt *Marshall*, Nous savions que nous pouvions mettre à contribution tous les Canadiens en finançant à même les deniers publics et en lançant une méthode de rachat des entreprises. Sachant pertinemment que nous allions prendre des mesures qui toucheraient les communautés et les équipages, nous savions qu'il n'était pas possible de faire tout pour tous. Nous savions pertinemment que certains groupes et certaines régions seraient touchés.

How do you pragmatically run a program to deal with crew members who are no longer necessarily identified and who have a high degree of turnover at any rate as well as what is the economic impact of moving a licence out of a community, et cetera? Those became very difficult to quantify, et cetera. The reality was that we were expecting, and generally have seen, relatively low levels of transfer with big exceptions being concentrations in certain areas. Those concentrations have exacerbated the impacts, but generally, for example, in southwest Nova Scotia, there has not been a huge transfer from one community to another.

The Chairman: I am not trying to take care of my backyard, by the way.

Mr. Regan: You are raising the problem.

Mr. Bevan: There are, however, certain areas where there has been a higher percentage transferred and there has been a much higher adjustment. There, we hired people to work with the communities, that is, the First Nations and the commercial fishermen and their coastal communities. They worked to try to find ways of mitigating the impacts, et cetera.

The Chairman: I understand all the problems that you faced, and I was going through them myself. I was going home on those weekends.

The point I was trying to raise — and I will make it perfectly clear — is this: Why were the communities ignored or left out from then on? Every report I read was that the Aborigines were meeting with the licence holders and were meeting with the provinces. Nowhere was the question of the impact on the affected communities ever touched upon. I do recall that you hired Mr. Thériault from New Brunswick, but he was a representative of the government. He was hired by the government and paid by the government — to speak on behalf of the communities. No way; you cannot do that.

If they have a representative, it must be their representative, not someone that you hire and pay.

Mr. Bevan: We also hired other individuals to try to facilitate this dialogue between the communities, as you recall.

In this case, the expectation was that the transfer generally would be a relatively small percentage, and it was, with exceptions. The other expectation was that, in transferring or buying out licences, those individuals would not leave the community, they would still be there. The wealth that was provided in lieu of the licence —

The Chairman: That was your decision. Did you ask communities how they felt about those decisions, about those things that you are now referring to? Did you ask the communities themselves if this was mitigating enough? You did not ask. They were left out.

Mr. Bevan: That is correct. This program had to be put together in the fall of 1999 —

Comment administrer un programme qui viserait les membres d'équipage qui n'ont plus d'emploi et qui connaissent un taux de roulement assez élevé de toute façon? Quel est l'impact économique pour une communauté qui perd un permis? J'en passe. Il est très difficile de quantifier ces choses. Nous nous attendions, et c'est ce qui s'est produit, à ce qu'il y ait peu de transferts, sauf qu'il y a eu des concentrations marquées dans certaines régions. Ces concentrations n'ont fait qu'empirer la situation, mais dans l'ensemble, par exemple, dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, il n'y a pas vraiment eu beaucoup de transferts d'une communauté à une autre.

Le président: Je n'essaye pas en passant de défendre uniquement les gens de chez nous.

M. Regan: Vous soulevez seulement ce problème.

M. Bevan: Cependant, dans certaines régions, il y a eu un plus grand nombre de transferts et l'adaptation a été plus difficile. Nous avons dans ces circonstances recruté des gens qui travaillent auprès des collectivités, c'est-à-dire les Premières nations, les pêcheurs commerciaux et les communautés côtières. Ils essaient de trouver des façons d'atténuer les impacts, entre autres choses.

Le président: Je suis conscient de tous les problèmes auxquels vous avez été confrontés, et je les ai vécus moi-même puisque je rentrais chez-moi ces week-ends.

Ce que j'essayais de dire — et je veux qu'on me comprenne bien — est ceci: pourquoi les collectivités ont-elles été ignorées ou n'ont-elles simplement pas eu voix au chapitre à partir de ce moment-là? Tous les rapports que j'ai lus signalaient que les Autochtones rencontraient les détenteurs de permis et rencontraient les provinces. On n'a jamais mentionné l'impact sur les communautés touchées. Je me souviens que vous aviez recruté M. Thériault du Nouveau-Brunswick, mais il représentait le gouvernement. Il a été recruté par le gouvernement et payé par ce dernier — pour parler au nom des communautés. On ne peut pas faire les choses de cette façon.

Si elles ont un représentant, il doit s'agir d'un représentant qu'elles ont choisi, et non pas de quelqu'un que vous recrutez et payez.

M. Bevan: Nous avons également embauché d'autres personnes visant à faciliter ce dialogue entre les communautés, vous vous souviendrez.

En fait, on s'attendait qu'un nombre relativement petit de permis soit transféré, ce qui a été le cas à quelques exceptions près. On pensait également qu'en transférant ou en rachetant des permis, les gens ne quitteraient pas les communautés et y resteraient. Cette richesse qui a été assurée au lieu du permis...

Le président: C'était votre décision. Avez-vous demandé aux communautés ce qu'elles pensaient de ces décisions, et de ces choses dont vous parlez? Leur avez-vous demandé si les mesures prises atténuaient vraiment le problème? Non. Elles ont simplement été ignorées.

M. Bevan: C'est exact. Ce programme a dû être mis sur pied à l'automne 1999...

The Chairman: You are rationalizing the decisions that you made at this point in hindsight. I have worked at spin-doctoring myself, quite a number of times. The thing is that you cannot spin-doctor your way out of having ignored those coastal communities that were left out of the process and are still being left out as we speak.

I invite you again, Mr. Minister and Mr. Bevan, to reread the second *Marshall* decision and look at exactly what it says.

Mr. Regan: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Page 22 of your recent policy document states, in terms of the management of fisheries on the East Coast, the following:

...avoiding undue concentration of licences and preserving and fostering a diversified sector of viable multi-licensed/multi-species independent inshore enterprises headed by professional fish harvesters.

What does the word “undue” mean in that context?

Mr. Regan: I could ask you the same question, Mr. Chairman. I think we both know that it is a subjective judgment that each individual would make. I think communities have strong views about this. You and I both here in Nova Scotia have concerns about concentration. At the same time, there are concerns about the cost of licences. There are a number of things that have caused the cost of licences to increase. Some of them were the items that you mentioned. However, there are other things as well. We know the connection of that issue to the trust agreements and to this whole area.

I would be interested to hear your thoughts on this topic and where you think the solutions lay. We have put forward this platform, which is a first stage, and it is important that we consult people to say, “Where do we go from here?” This represents basically an amalgamation of the views of the people across the Atlantic region, generally speaking. The question becomes one of how we move forward, particularly in Nova Scotia, where the fishery is different than it is in other areas. In southwest Nova Scotia, for example, the fishery is different, and there are a lot of issues and differing views on this question than elsewhere, perhaps. How do we move forward and how do we deal with this issue and not create what communities feel may be an undue level of concentration? The concern is one of survival of coastal communities.

You talked about the problem for coastal communities in terms of the *Marshall* provisions and the licences that have been bought there in various areas. If that is a concern, I am sure you would share the same concern in terms of the impact on communities if commercial interests are buying licences and concentrating those, for example. The question for me is this: How do we move forward on this without creating upheaval in the industry, especially in your area?

The Chairman: Definitely. I looked at the source documents that you used for your inspiration, I suppose. I note that the 1982 Kirby task force report was one of the source

Le président: Avec le recul, vous essayez de justifier les décisions que vous avez prises. Moi aussi, j'ai à plusieurs reprises essayé de manipuler les médias. Vous pouvez faire toute la propagande du monde, rien ne fera disparaître le fait que vous n'avez pas du tout tenu compte de ces communautés côtières qui ont été écartées du processus et qui le sont toujours aujourd'hui.

Je vous invite encore, monsieur le ministre, monsieur Bevan, à relire l'avis supplémentaire de l'arrêt *Marshall* pour voir exactement ce qu'on y dit.

M. Regan: Merci, monsieur le président.

Le président: À la page 22 du cadre stratégique de gestion on dit, à l'égard de la gestion des pêches sur la côte Est:

[...] éviter la concentration excessive des permis et préserver et favoriser un secteur diversifié d'entreprises côtières viables dirigées par des pêcheurs professionnels, titulaires de plusieurs permis et pêchant plusieurs espèces.

Qu'entend-on exactement par «excessive»?

M. Regan: Je pourrais vous poser la même question, monsieur le président. Je crois que nous savons tous deux qu'il s'agirait-là d'une définition bien subjective qui varierait selon l'intervenant. Je crois que les communautés ont une idée bien arrêtée là-dessus. Nous nous préoccupons tous les deux, vous et moi, venant de la Nouvelle-Écosse, de la concentration. D'autres s'inquiètent du coût des permis. Divers facteurs ont entraîné l'augmentation des coûts des permis. J'ai déjà mentionné certains de ces facteurs. Cependant, il y a d'autres choses qui entrent en ligne de compte. Nous savons qu'il ne faut pas oublier les choses comme les accords de fiducie.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette question et ce que serait la solution à votre avis. Nous avons proposé un programme qui en est à la première étape, et il importe que nous consultations les gens pour dire «Que devrions-nous faire maintenant?» Cela représente tout compte fait l'ensemble des opinions des gens de la région atlantique. Il faut donc se demander ce que nous devons faire dorénavant, tout particulièrement en Nouvelle-Écosse, où la pêche est une industrie différente. Dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, par exemple, la pêche est différente et il y a plusieurs problèmes; il y a plusieurs opinions divergentes sur la question, peut-être plus qu'ailleurs. Que faire maintenant? Comment composer avec ce problème sans créer ce que les communautés pourraient percevoir comme une concentration excessive? C'est la survie des communautés côtières qui est en jeu.

Vous avez parlé des difficultés que le jugement *Marshall* et le rachat de permis de pêche ont entraînées pour les collectivités côtières. C'est vrai, mais vous conviendrez aussi que ces mêmes villages auront des problèmes si ce sont des sociétés qui achètent des permis ou les réunissent. À mes yeux, la question à se poser est la suivante: comment pouvons-nous aller de l'avant sans créer de bouleversement dans l'industrie, surtout dans votre région?

Le président: Assurément. J'ai consulté votre bibliographie pour voir de quels documents vous vous êtes inspiré. Le rapport du groupe de travail Kirby de 1982 en fait partie. À mon avis,

documents. I would suggest that an excellent source document might have been the 1998 report of the Standing Senate Committee on Fisheries, entitled, "Privatization and Quota Licensing in Canada's Fisheries."

Mr. Regan: No doubt.

The Chairman: That is a paid political advertisement.

Mr. Regan: You are right.

The Chairman: We take you up on the challenge, minister, and we definitely will provide our input in the future.

How much more time do you have, Mr. Minister? I know it has been a long day for you.

Mr. Regan: That is very kind of you, but I understand that I am in your lands until nine o'clock.

Senator Cook: Good. It will take me until nine o'clock to deal with this.

I want to talk about the northern cod. I want to go back to a memory from my childhood. I was born in an outport, where there were no roads, just water. One of my earliest memories is of running to the wharf to see the strange boats. As I grew older, I understood the "strange" boat to be a dragger, with no stern — I was sure it would sink — and equipped with an oversized net. I remember overhearing my dad in a conversation on the wharf one day, and I remember clearly his words. He said to a fisher: "The day will come when there will be nothing left to catch, because what you have tied up by my wharf will drag everything off the bottom." I now realize that what I was witnessing was the demise of the bank fishery, the hook and line, and the entry of the draggers.

Fast forward. The cod moratorium was put in place in 1992. All kinds of reasons have been put forth for the decline in cod, ranging from foreign and domestic overfishing, colder waters, seals, God help us — we have heard that a number of times — high grading, and the list goes on. Newfoundlanders are at a point where we are like Custer's Last Stand. In Newfoundland, we are saying that, if only we could get custodial management of the nose and tail of the Grand Banks and the Flemish Cap, all our problems would be solved. That is where the nurseries are.

I implore you, gentlemen: Please, get some scientific-based information. Get it out to the people who deserve it.

There is a good living being made in my province, and I suspect along the Atlantic seaboard with other species, but the northern cod deserves a decent burial. I think the onus is on DFO to provide us with the evidence-based information. If it is there, we are not hearing it. If it is gone, if there are no adult fish over five years old and all the rest of it, let us tell the people. The people deserve that. Let us not wait nine more months to see if it will be placed on the endangered species list. That is my plea to you this evening.

cependant, il y avait aussi une autre excellente source à consulter, à savoir le rapport du Comité sénatorial permanent des pêches de 1998, intitulé *Privatisation et permis à quotas dans les pêches canadiennes*.

M. Regan: Je n'en doute pas.

Le président: Vous venez d'entendre un message publicitaire politique.

M. Regan: C'est vrai.

Le président: Nous allons relever votre défi, monsieur le ministre, et allons certainement vous donner notre avis à l'avenir.

De combien de temps disposez-vous encore, monsieur le ministre? Je n'ignore pas que votre journée a été longue.

M. Regan: Vous êtes bien aimable, mais je suis à votre disposition jusqu'à 21 heures.

Le sénateur Cook: Bien. J'aurai besoin de tout ce temps pour parler du prochain sujet.

J'aimerais aborder la question de la morue du Nord et à cette fin vous évoquer un de mes plus anciens souvenirs d'enfance. Je vivais dans un petit port de pêche, où il n'y avait pas une seule route, seulement de l'eau. Je me souviens d'avoir couru vers les quais afin de voir d'étranges navires. Quand j'ai grandi, j'ai compris que ces embarcations aussi bizarres étaient des chalutiers sans poupe — ce qui me persuadait qu'ils allaient couler — et équipés de filets surdimensionnés. Je me souviens très clairement de ce que mon père a dit un jour à l'un des pêcheurs sur ces mêmes quais: «Un jour, il ne restera plus rien à pêcher parce que le filet que vous avez ici aura arraché tout ce qui se trouve au fond». Je me rends compte que j'assistais alors à la fin de la pêche sur les bancs au moyen de simples lignes et crochets et à l'arrivée des chalutiers à palangre.

Revenons à notre époque. Le moratoire sur la pêche à la morue a été déclaré en 1992. On a offert toutes sortes de raisons pour expliquer la diminution des stocks de morues, la surpêche, tant celle de nos pêcheurs que celles des flottilles étrangères, le refroidissement de l'eau, les phoques, — mon dieu, on nous a souvent parlé de cela — le rejet sélectif, et j'en passe. Les gens de Terre-Neuve sont assiégés dans leurs derniers retranchements. Nous disons là-bas que si seulement on nous confiait la gestion et la garde du nez et de la queue du Grand banc et du Bonnet Flamand, tous nos problèmes seraient réglés. C'est là que se trouvent les zones de fraie.

Messieurs, je vous en prie: s'il vous plaît, obtenez des Fournissez-les ensuite à ceux qui méritent d'être mis au courant.

On peut pêcher d'autres espèces et bien en vivre dans ma province, et probablement ailleurs le long de la côte atlantique, mais la morue du Nord mérite d'être enterrée en bonne et due forme. À mon avis, il incombe au MPO de nous fournir des renseignements sûrs, car s'il y a de la morue, on ne nous l'a pas dit, et si elle a disparu, si l'espèce ne compte plus d'adultes de plus de cinq ans, et tout le reste, alors dites-le aux gens. Ils méritent bien ça. N'attendez pas neuf mois de plus pour nous annoncer que la morue sera sur la liste des espèces en péril. C'est la prière que je vous adresse ce soir.

We talk about sustainable fisheries. In the last 15 years, we have had various fisheries — you can still find a bit of fresh cod here and there, I do not know if it is poached or frozen to death — but I believe we have to be honest with people. Over the past couple of years, it is my sense, from the information I have heard, that we do not have a strong, sustainable scientific program at DFO. I believe that is where it is. If the thing is dead, let us bury it and let us get on with it. Let us not stretch it again. For fishermen not to understand about this endangered species — if it is gone, let us tell the people.

Mr. Regan: Thank you very much. I think it is more of an exhortation than a question.

Senator Cook: It is frustration.

Mr. Regan: I appreciate that. I think you are aware of the cod recovery teams that are working on this issue. You talked about dragging, and you may know there is a legal case involving the Ecology Action Centre in Nova Scotia, which prevents me from speaking about dragging. However, I do not think that is really what you are after; you are talking more about the northern cod and where it is and where it is going.

I want to ask the officials to add a few more comments on this.

Mr. Murray: Perhaps I will start, and then if Mr. Bevan or Mr. Labonté from our science sector wants to join in, they can. You will recollect the controversy last year after the closure decision in the northern and southern gulf that sparked a number of issues. One issue that you have put on the table is real dialogue between scientists and the fishing communities. It is fair to say we have tried over the years. However, the disconnect between how fishermen see the situation and how scientists see the situation did lead us to try to enhance that. I would say that we are not at the finish line yet. That issue of a better understanding between fishermen and scientists was critical. We have done something. Certainly, that led the minister to re-engage the Fisheries Resource Conservation Council in a consultation process this year, and we are awaiting their report.

Another significant fallout last year was the establishment of a number of bilateral cod recovery teams — one initiated between Newfoundland and Labrador and the federal government, and the second one between Quebec and the federal government. Those processes are underway. There have been a number of constructive meetings to date and a number of external groups are involved in this. In fact, the next significant meeting between Newfoundland and Labrador and Canada is in mid-June, which will be supported by a variety of ongoing work to try to determine what are long-term objectives and how fast should we move forward.

Nous parlons de pêche durable. Au cours des 15 dernières années, il y a eu diverses pêches — on peut encore trouver un peu de morue fraîche ici et là — j'ignore si on la pêche illégalement ou si elle est complètement gelée — quoi qu'il en soit, je crois qu'il faut être honnête avec les gens. Si j'en crois ce que j'ai appris au cours des deux dernières années, il n'y a pas de programme scientifique permanent de première qualité au ministère des Pêches et des Océans. À mon avis, c'est là que le bât blesse. Si le poisson a disparu, alors enterrons-le et passons à autre chose. Ne prolongeons pas encore cette attente. Que les pêcheurs ne comprennent pas la situation de cette espèce en péril — si elle a disparu, dites-le aux gens.

M. Regan: Merci beaucoup. Je pense que c'était plutôt une recommandation qu'une question.

Le sénateur Cook: C'est un signe de frustration.

M. Regan: J'en suis conscient. Vous savez je crois que des groupes de travail pour le rétablissement de la morue se penchent déjà sur la question. Vous avez mentionné le dragage, et vous savez peut-être que des poursuites ont été intentées par l'Ecology Action Centre de Nouvelle-Écosse; c'est pourquoi je ne peux pas vous en dire plus long sur la question. Cependant, je ne pense pas que c'est vraiment ce que vous voulez entendre. Vous parlez plutôt de la morue du Nord, de l'état et de l'avenir des stocks.

Je demanderais aux fonctionnaires qui m'accompagnent d'ajouter quelques mots.

M. Murray: Je répondrai à votre question puis je demanderai à MM. Bevan et Labonté, du secteur des sciences, d'ajouter quelque chose s'ils le désirent. Vous vous souviendrez de la controverse qui a fait surface l'année dernière lorsqu'on a annoncé la décision de fermer le sud et le nord du golfe. Tout cela avait soulevé nombre de problèmes. Vous avez mentionné la question d'un dialogue véritable entre les scientifiques et les collectivités de pêcheurs. Il est juste de dire que nous essayons déjà depuis plusieurs années. Cependant, nous avons multiplié nos efforts en raison de l'écart qui existe entre la perception des pêcheurs de la situation et celle des scientifiques. Je ne pense pas que ce dialogue soit parfait. Nous avons encore beaucoup à faire. Il est critique d'avoir une meilleure compréhension entre les pêcheurs et les scientifiques. Nous avons déjà réalisé des progrès. D'ailleurs, le ministre a relancé un processus de consultation avec le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques cette année. Nous attendons avec impatience son rapport.

De plus, l'année dernière, nous avons mis sur pied un certain nombre de groupes de travail bilatéraux pour le rétablissement de la morue — un groupe de travail est composé de représentants du gouvernement fédéral et de Terre-Neuve-et-Labrador et l'autre de représentants du Québec et du gouvernement fédéral. Ces groupes de travail étudient la question. Plusieurs réunions positives ont déjà eu lieu et plusieurs groupes indépendants sont invités à participer au processus. En fait, la prochaine réunion importante entre la province de Terre-Neuve et du Labrador et le gouvernement fédéral aura lieu à la mi-juin; lors de cette réunion on passera en revue les études qui sont actuellement effectuées afin d'essayer de déterminer quels devraient être les objectifs à long terme et le calendrier des initiatives.

Obviously, also on the table are issues such as the cause of the cod collapse, the situation today and how to mitigate the ongoing predation? All those questions are in play. I believe that in addition to managing the year over year aspect of this, these cod recovery teams, which are looking at the long-term recovery and do engage everyone and certainly have a very collaborative relationship between the feds and the provinces most affected, will lead to the kind of dialogue you are after, the kind of understanding you are after, and pressure on us to ensure that that happens if that is not where they land.

The issues and the questions you have raised are very definitely on the table, and that is what we are trying to do in relation to the bilateral cod recovery planning that is going on. As well, there is a more multilateral initiative, looking Atlantic-wide, because of the interactions and the differing things that are happening relative to 3PS cod, the gulf stocks, the northern cod and, indeed, the stocks in the offshore we discussed in terms of the foreign overfishing. Although the answers are a long way from being on the table, I believe these initiatives are heading in the direction that you correctly point out we need to head if there is to be a common shared understanding and if we are to make some progress in a coherent manner toward long-term objectives at a rate that people are comfortable with in those areas where we can.

Senator Cook: The sustainability of the resource is directly linked to the sustainability of the community. It is time that we told the communities, "It is not here anymore," if that is what we need to say. I hear that we do not have the adequate scientific evidence-based information to do that.

My closing statement, Mr. Chair, is that it is ironic that I should be here tonight, 50-odd years later, looking at a habitat study remembering what my dad said those many years ago. We have not come very far as a people in understanding what our needs are. My kids use Google — which seems to find answers to everything, yet we cannot figure out what is happening out in the Atlantic Ocean.

It has been almost 15 years since the moratorium was put in place, and we are still holding out a little bit of hope, a pocket here and there, and that is no way to sustain the fabric of the community. I beg you, get on with it.

Senator Cochrane: I have a supplementary to Senator Cook's question. We had evidence here not so long ago from qualified people in the industry who told us that the science is not there for the simple reason that there is no funding to do the science. Boats have been tied up in Halifax harbour only because there is not enough gas to send the boats out on the waters to do the science.

If you could assure us that there will be more funding available to the science, it would certainly help this cause.

Évidemment, d'autres questions sont abordées comme les causes de l'effondrement des stocks de morues, la situation actuelle et la façon d'atténuer l'impact de la prédation. Toutes ces questions sont abordées. Je crois qu'en plus d'assurer la gestion des pêches d'année en année, ces groupes de travail qui étudient le rétablissement à long terme des stocks de morues, assurent la participation de tous les intervenants et ont des liens très positifs avec les provinces touchées et le gouvernement fédéral, permettront d'assurer le dialogue et la compréhension que vous recherchez, et exerceront sans doute des pressions sur le ministère pour que tout soit fait comme il faut.

Ces questions ainsi que celles que vous avez soulevées sont actuellement à l'étude, et c'est ce que nous essayons de faire grâce à la création des groupes de travail bilatéraux pour le rétablissement de la morue. Il y a également une initiative que j'appellerais multilatérale, qui vise l'ensemble de la région atlantique, en raison des liens qui existent entre les grandes questions comme la morue de la zone 3PS, les stocks du golfe, la morue du Nord et, en fait, les stocks au large des côtes, surtout quand on pense à la surpêche étrangère. Je reconnais que les solutions au problème n'ont pas encore été identifiées, mais je suis d'avis que ces initiatives nous ont engagés dans la bonne voie, car comme vous l'avez signalé, il nous faut avoir une vision commune si nous voulons atteindre nos objectifs à long terme en fonction d'un calendrier qui saura si possible satisfaire les résidents de ces régions.

Le sénateur Cook: La pérennité de la ressource est liée directement à la viabilité et à la durabilité de la collectivité. Le temps est venu de dire aux collectivités: «Il n'y a plus de poisson» si c'est nécessaire. On m'a dit qu'on ne disposait pas des données scientifiques nécessaires pour le faire.

En guise de conclusion, monsieur le président, j'aimerais signaler qu'il est plutôt ironique que je sois des vôtres ce soir, quelque 50 ans plus tard, pour discuter d'une étude sur l'habitat du poisson, car je me souviens de ce que mon père avait dit il y a tant d'années. Nous n'avons pas beaucoup appris depuis quant à nos besoins. Mes enfants se servent de Google — qui semble trouver des réponses à toutes les questions — pourtant nous n'arrivons pas à découvrir ce qui se passe dans l'océan Atlantique.

Le moratoire a été imposé il y a près de 15 ans, nous avons encore un peu d'espoir, on trouve de la morue ici et là, mais ça ne suffit pas pour assurer la survie des communautés. Je vous exhorte, à agir.

Le sénateur Cochrane: J'aimerais ajouter quelque chose à ce qu'a dit le sénateur Cook. Nous avons entendu des témoignages il n'y a pas très longtemps de personnes fort compétentes de l'industrie qui nous ont dit qu'on ne disposait pas des données scientifiques nécessaires simplement parce que les scientifiques ne disposent pas des ressources financières nécessaires. Des bateaux sont restés amarrés au quai d'Halifax simplement parce qu'on n'a pas suffisamment d'essence pour les envoyer en mer pour procéder aux relevés scientifiques.

Si vous pouviez nous assurer que l'on déblocquera des montants plus importants pour la recherche scientifique, déjà ce serait un bon progrès.

Mr. Regan: There is no question that there are a growing number of issues that require scientific information. The complexity of the work of science these days in our department has grown. You need support for a variety of decision making, whether it relates to oil and gas exploration, alien invasive aquatic species, climate change, the Species at Risk Act and many other aspects of what we do. While there have been new investments to address these issues, like SARA and climate change, for example, the costs of conducting research continues to rise, especially those related to the at-sea science program.

What we are doing is addressing these kinds of emerging issues through the realignment of resources to the highest priorities. At this stage, that is our best answer. The situation is challenging, there is no question.

Senator Cochrane: What are we to tell these people who appear before us? Will there or will there not be more funding, so that we can get some of the specific science done?

Mr. Murray: The reallocation the minister referred to is real. In other words, in his tenure, he has directed that we focus on services to Canadians and that we focus on real issues, focus on, among other things, sea time for science, sea time for conservation and protection. We talked a little bit about the reallocation to ensure more patrol investments on the nose and tail of the bank.

In the science case, you are correct. We have reallocated resources this year — \$5 million — to ensure that at-sea surveys happen. One challenge is figuring out how much science is enough. Would we like to do more — absolutely? We are doing everything humanly possible to get the sea time so that we can do the science. In terms of the coast guard modernization project, we are looking at the most cost-effective way to acquire science sea time, new vessels, et cetera. This is a key issue and there is real money moving to this priority to ensure that we get out there and do the essential science.

The challenge in relation to Senator Cook's question is how much at-sea science is devoted to cod versus crab versus shrimp, and how to make those judgment calls. It is a difficult subject, but we are moving real money to this priority, as we did last year.

Senator Cochrane: I hope I do not hear again that there is not enough money to buy gas for the boats. Science is the key to everything.

Senator Adams: I wanted to correct my figure of 11 years. I realize that it was nine years for guarantees for the quota for the 0A area.

M. Regan: Il est clair qu'un nombre toujours croissant de problèmes nécessite la collecte de données scientifiques. La complexité du travail scientifique aujourd'hui dans notre ministère s'est accrue. Vous devez disposer de données scientifiques pour prendre toutes sortes de décisions, qu'il s'agisse de l'exploration pétrolière ou gazière, des espèces aquatiques étrangères envahissantes, du changement climatique, de la Loi sur les espèces en péril et bien d'autres choses. De nouveaux investissements ont été faits pour permettre de composer avec ces problèmes, comme la Loi sur les espèces en péril et le changement climatique, mais les coûts associés à la recherche continuent à augmenter, tout particulièrement ceux du programme de recherche scientifique en mer.

Nous essayons donc pour régler le problème de réaffecter les ressources aux principales priorités. C'est la meilleure réponse que nous pouvons vous donner. Il est clair que nous avons un défi de taille à relever.

Le sénateur Cochrane: Que pouvons-nous dire à ceux qui viennent témoigner devant notre comité? Y aura-t-il un financement supplémentaire de sorte que nous puissions procéder à la recherche scientifique nécessaire?

M. Murray: La réaffectation des ressources dont le ministre a parlé se fait. En d'autres termes, depuis qu'il a été nommé à ce poste, il nous a demandé de nous concentrer sur les services offerts aux Canadiens et sur les vrais problèmes, entre autres choses, le temps en mer pour les relevés scientifiques, pour la conservation et la protection. Nous avons également mentionné la réaffectation de ressources de sorte qu'il y ait plus de patrouilles de pêche sur le nez et la queue du Grand banc.

Pour ce qui est de la science, vous avez raison. Nous avons réaffecté des ressources cette année — 5 millions de dollars — afin que les relevés en mer aient lieu. Cependant, il faut essayer de déterminer exactement quand nous avons suffisamment de travaux scientifiques. On pourrait toujours en faire plus — c'est clair! Nous faisons tout ce que nous pouvons pour avoir du temps en mer pour procéder aux relevés scientifiques. Pour ce qui est du projet de modernisation de la Garde côtière, nous cherchons la façon la plus rentable d'obtenir du temps en mer pour la recherche scientifique, de nouveaux bateaux et j'en passe. C'est une question très importante et des ressources financières sont affectées à cette priorité afin d'assurer que nous pourrions faire les travaux scientifiques qui s'imposent.

Pour en revenir à la question posée par le sénateur Cook, il faut se demander quelle partie des travaux scientifiques devrait être consacrée au crabe, à la crevette ou à la morue, et comment en venir à ces décisions. Ce n'est pas chose facile, mais nous affectons des ressources financières à cette priorité, comme nous l'avons d'ailleurs fait l'année dernière.

Le sénateur Cochrane: J'espère que je n'entendrai plus dire qu'il n'y avait pas suffisamment d'argent pour acheter l'essence pour les bateaux. La science, c'est l'élément le plus important.

Le sénateur Adams: Je voulais corriger le chiffre que j'avais donné. J'avais parlé de 11 ans. Je pense qu'il s'agissait plutôt de neuf années de garantie pour le quota de la zone 0A.

I am glad that Senator Hubley helped me out in support of the witnesses from Nunavut who appeared before the committee last fall to express their concern about the future of commercial fishing in Nunavut.

In the meantime, Mr. Bevan, I know you understand Nunavut fishing. Since the last time we met, you have changed many of the people concerned about fishing in Nunavut. The committee has been studying the issue for over a year.

The last time I met you, all the communities and the hunters and trappers still belonged to the BFC. That is no longer the case, because they did not like the way in which the BFC operated. In the meantime, it would be nice, Mr. Minister, if the department could allocate quotas for the communities rather than the way things are working now for Nunavut Wildlife Management and the BFC.

There need to be future allocations of quotas for the people in the community. Your department should award some of these quotas to them. Right now, working with NWM and BFC, the community will not progress. I want to ensure allocation for the community. We feel strongly about the future of the people and the fishing community. We have many good companies, such as Clearwater and the one in Davis Strait, that have been around for 10 years and get along well with the people in the community. We want to continue that.

I feel strongly about this and I hope that, after we leave here today, I can feel more assured of a secure future for the communities of Nunavut. I hope we do a better job in the future for the Nunavut fishing communities.

Mr. Regan: Thank you, Senator Adams; I appreciate your comments. I want to say again how much I appreciate and recognize the importance of the work of this committee on this issue and to tell you that the department is reviewing its reports. I look forward to learning more about the report. Hearing your concerns firsthand is valuable, and there is no question that working with Nunavut to try to further develop the adjacent fisheries is something we are eager to do.

The Chairman: Minister, you have been a good sport this evening. In my opinion, you have one of the most difficult portfolios on Parliament Hill, short of that of the Prime Minister. You have done your portfolio credit this evening, as you handled yourself extremely well. We appreciate it.

It is always a pleasure to see all the members of the committee.

It was a pleasure to hear from Mr. Murray, Mr. Bevan and departmental officials. We appreciate all of you taking time out of what we know is an extremely busy schedule to spend time with us this evening. I hope we can do it again some time in the future, and we look forward to working with you

Je suis heureux que le sénateur Hubley m'ait épaulé pour appuyer les témoins du Nunavut qui ont comparu devant le comité l'automne dernier pour manifester leur inquiétude quant à l'avenir de la pêche commerciale au Nunavut.

Monsieur Bevan, je sais que vous connaissez la pêche au Nunavut. Depuis que nous nous sommes rencontrés la dernière fois, de nombreux fonctionnaires chargés de la pêche au Nunavut ont été remplacés. Le comité étudie la question depuis plus d'un an.

La dernière fois que je vous ai rencontré, toutes les collectivités et les chasseurs et piégeurs faisaient toujours partie de la BFC. Les choses ont changé parce qu'ils n'aimaient pas la façon dont la BFC fonctionnait. Monsieur le ministre, il serait bon que le ministère attribue des quotas aux collectivités plutôt que de continuer à tout faire par l'entremise de la BFC et du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut.

Les résidents des collectivités doivent recevoir des quotas supplémentaires. Votre ministère devrait leur donner une partie des quotas libérés. Actuellement, ce n'est pas en travaillant avec la BFC et le CGRFN que les collectivités pourront s'épanouir. Je veux m'assurer que les collectivités recevront une partie de l'allocation. Nous sommes optimistes quant à l'avenir des résidents et de la collectivité de pêcheurs. Nous avons de bonnes entreprises comme Clearwater et celle qui est dans le détroit de Davis, qui font affaires dans la région depuis 10 ans et qui s'entendent très bien avec les membres de la collectivité. Nous voulons poursuivre dans la même veine.

Cette question me tient à coeur et j'espère qu'après la réunion d'aujourd'hui, je serai quelque peu rassuré quant à l'avenir des collectivités du Nunavut. J'espère que nous ferons beaucoup mieux dorénavant pour les communautés de pêcheurs du Nunavut.

M. Regan: Merci, sénateur Adams; j'apprécie beaucoup ces commentaires. J'aimerais réitérer que je suis parfaitement conscient de l'importance du travail que fait ce comité dans ce dossier et je peux vous assurer que le ministère passe en revue tous ses rapports. J'ai hâte d'en apprendre plus long sur vos recommandations. Il est très utile d'entendre directement vos commentaires sur la question et il est clair que nous avons hâte de pouvoir travailler plus étroitement avec les résidents du Nunavut pour faciliter l'exploitation des ressources halieutiques qui se trouvent à proximité de la région.

Le président: Monsieur le ministre, vous avez été patient ce soir. À mon avis, après le premier ministre, c'est probablement vous qui avez la tâche la plus ingrate au Parlement. Vous avez très bien représenté votre ministère, nous en sommes reconnaissants.

Je suis toujours très heureux de voir tant de sénateurs présents aux réunions du comité.

Nous avons été heureux d'entendre les interventions de M. Murray, de M. Bevan, ainsi que celles des fonctionnaires. Nous vous remercions tous d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer ce soir, surtout que nous savons tous que vous avez un horaire très chargé. J'espère que nous pourrons le faire à nouveau

on those important projects and visions that you have laid out in respect of the fishery. Do you have any passing comments in closing?

[*Translation*]

Mr. Regan: It is a pleasure for me to join you tonight to discuss these important issues. I appreciate your dedication and your determination to work in the interest of Canada, in the interest of the fisheries industry and in the interest of conserving our oceans. It was an honour for me to join you.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, May 11, 2004

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:05 p.m. to study on matters relating to straddling stocks and fish habitat.

Senator Joan Cook (*Deputy Chairman*) in the Chair.

The Deputy Chairman: Honourable senators, I call the meeting to order. Today, we have the pleasure of welcoming, by videoconference, Dr. David Schindler from the Faculty of Science at the University of Alberta. Dr. Schindler is one of Canada's most eminent scientists and a world-renowned authority on ecology and fresh water. He recently became an Officer of the Order of Canada. At the University of Alberta, Dr. Schindler teaches limnology; the philosophy, sociology and politics of science and public policy in Canada; and environmental decision-making.

Welcome to the committee, Dr. Schindler. After your introductory remarks, I am sure we will have many questions for you. I am Senator Joan Cook, Deputy Chairman of the Committee, sitting in for the Chairman, Senator Comeau. I come from the other end of Canada, Newfoundland.

Mr. David Schindler, Faculty of Science, University of Alberta, As an individual: Thank you, Senator Cook. I understand that all senators have seen the notes that I sent to you this morning.

The Deputy Chairman: Yes, thank you.

Mr. Schindler: How would you like me to proceed?

The Deputy Chairman: We would like to hear your presentation and then we will have questions.

Mr. Schindler: I had originally hoped to show some visual aids but I was told that would not be possible. Given the state of this patchwork, that was probably good advice. The material before you contains my comments for today. I have provided some key references to the points I will make.

sous peu, et nous sommes impatients de collaborer avec vous pour ces projets et visions importants que vous nous avez présentés ce soir à l'égard du secteur des pêches. Voulez-vous faire des commentaires en guise de conclusion?

[*Français*]

M. Regan: Ce fut un plaisir de me joindre à vous ce soir pour discuter des ces enjeux importants. J'apprécie votre dévouement et votre détermination à travailler dans l'intérêt du Canada, de l'industrie de la pêche et de la conservation de nos océans. Ce fut un honneur pour moi de me joindre à vous.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 11 mai 2004

Le Comité permanent des pêches et des océans s'est réuni aujourd'hui à 19 h 05 pour étudier des questions relatives aux stocks chevauchants et à l'habitat du poisson.

Le sénateur Joan Cook (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

La vice-présidente: Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte. Nous avons aujourd'hui l'honneur d'accueillir par vidéoconférence M. David Schindler, de la faculté des sciences de l'Université de l'Alberta. M. Schindler, qui est l'un des plus éminents scientifiques canadiens, est une sommité internationale en ce qui touche l'écologie et l'eau douce. Il a récemment été nommé officier de l'Ordre du Canada. L'enseignement du professeur Schindler à l'Université de l'Alberta porte sur la limnologie; la philosophie, la sociologie et la politique scientifiques, ainsi que la politique gouvernementale au Canada; et le processus décisionnel dans le domaine environnemental.

Nous vous souhaitons la bienvenue au comité, monsieur Schindler. Après vos observations préliminaires, je suis sûr que nous aurons beaucoup de questions à vous poser. Je suis le sénateur Joan Cook, vice-présidente du comité, et je remplace aujourd'hui le président, le sénateur Comeau. Je suis, pour ma part, originaire de Terre-Neuve, à l'autre bout du Canada.

M. David Schindler, Faculté des sciences de l'Université de l'Alberta, témoignage à titre personnel: Je vous remercie, sénateur Cook. Je crois savoir que tous les sénateurs ont pris connaissance des notes que je vous ai transmises ce matin.

La vice-présidente: Oui, merci.

M. Schindler: Comment voulez-vous que je procède?

La vice-présidente: Nous aimerions que vous présentiez d'abord votre exposé. Puis, nous vous poserons des questions.

M. Schindler: Je comptais recourir à des aides visuelles, mais on m'a dit que ce ne serait pas possible. Compte tenu du caractère bigarré de ma présentation, le conseil était sans doute heureux. Les documents que vous avez en mains correspondent à mon exposé d'aujourd'hui. J'y ai inclus des sources de référence clés pour les points que je vais aborder.

In respect of the freshwater fishery in Canada, it is difficult to separate the effects of overfishing and habitat on what is happening to the fisheries. That is because we have a very poor database from which to work. For example, the references that I have given you for the top section there are working with rather nebulous data sets, such as creel censuses, limits for catches and guesswork about what has happened with habitats and overfishing.

Overfishing is clearly the worst factor in populous areas. There has been some work by Carl Walters and John Post in British Columbia showing that the state of the rainbow trout fisheries was directly proportional to their distance from major population centres. Accessibility is a big problem. This is well documented in Alberta, where lakes are relatively scarce and industrial development has made them so accessible. There is scarcely a lake in the province that cannot be reached by fishermen, either by road or by using all-terrain vehicles and snowmobiles. The provincial fisheries officials have done a good job over the past few years of documenting widespread collapses of key fisheries, such as walleye and lake trout in particular. If those fisheries were to open at all, the bag limit for sport fishing would be one fish for those lakes.

People have not realized a number of things. There has been a big worry about the number of sport fishing licences issued, which have declined in most provinces, likely because people get discouraged about the number of fish they can catch. However, there are compensating factors of which most people are unaware. One of those is the increased fishing technology available. I mentioned the ease of accessibility, in striking contrast to the situation 30 or 40 years ago when I was a keen young fisherman. I skied to lakes in the winter or canoed and portaged in the summer. Anyone ambitious enough to turn a key can now reach almost any lake in Alberta and take along a good load of electronic equipment and a large boat and motor in the summertime, or a power auger in the winter.

I subscribe to a number of fishing magazines just to keep pace with what fishermen are doing these days. Each month, half a dozen periodicals test the latest equipment. Full-time sport fishing professionals are paid to describe the latest improvements in fishing technology in these magazines. As a result, fishermen are much more aware of and no longer have to search for fish habitat.

It is done with GPS and sonar, and most recently, even with underwater cameras, so a lot of the guesswork that was involved in fishing 30 years ago is simply no longer there.

Dans le cas de la pêche en eau douce au Canada, il est difficile de dissocier les effets de la surpêche et de l'habitat sur la situation des pêches. Cela tient au fait que nous disposons d'une très piètre base de données pour effectuer ce travail. Ainsi, les références que je vous ai fournies pour la première partie de mon exposé font appel à des ensembles de données plutôt nébuleux: relevés des prises, limites relatives aux prises et hypothèse concernant les habitats et la surpêche, notamment.

La surpêche constitue manifestement le pire facteur dans les régions peuplées. Des études menées en Colombie-Britannique par Carl Walters et John Post montrent que l'état des populations de truites arc-en-ciel dans un lieu de pêche est directement proportionnel à leur distance par rapport aux principales agglomérations. L'accessibilité pose un gros problème. On dispose de beaucoup d'information à ce sujet en Alberta, où les lacs relativement rares sont devenus très accessibles sous l'impulsion du développement industriel. Dans cette province, il n'y a presque pas de lacs qui ne sont pas accessibles par la route, ou encore en utilisant un véhicule tout-terrain ou une motoneige. Au cours des dernières années, les représentants provinciaux du ministère des Pêches ont fort bien documenté les diminutions généralisées de ressources halieutiques clés, notamment dans les cas du doré jaune et de la truite grise. Si tant est que l'on autorisait la pêche sportive dans les lacs visés, il faudrait limiter les prises à un seul poisson par personne.

Les gens n'ont pas compris un certain nombre de choses. On s'est beaucoup inquiété du nombre de permis de pêche sportive délivrés, bien que celui-ci ait diminué dans la plupart des provinces, probablement parce que les gens sont découragés par le petit nombre de poissons qu'on les autorise à capturer. Il existe cependant des facteurs de compensation dont la plupart des gens ne sont pas conscients. L'un d'entre eux est lié à l'accroissement de la technologie de pêche. J'ai mentionné plus tôt la facilité d'accès aux lacs, qui contraste vivement avec ce qui prévalait il y a 30 ou 40 ans, lorsque j'étais un jeune pêcheur enthousiaste. En hiver, je skiais jusqu'aux lacs et, en été, je m'y rendais en canot et en faisant du portage. Il suffit maintenant de faire démarrer sa voiture pour accéder à presque n'importe quel lac de l'Alberta en y transportant, en été, une panoplie de matériel électronique et un gros bateau à moteur ou, en hiver, une tarière à moteur.

Je suis abonné à bon nombre de revues de pêche dans le seul but de me tenir au courant de ce que font de nos jours les pêcheurs. Chaque mois, une demi-douzaine de revues mettent à l'essai le plus récent matériel sur le marché. Des professionnels travaillant à plein temps dans le domaine de la pêche sportive sont payés pour décrire dans ces revues les plus récentes améliorations en matière de technologie halieutique. Grâce à cette technologie, les pêcheurs savent beaucoup mieux où se situe l'habitat des poissons et n'ont plus à en faire la recherche.

On fait pour cela appel au GPS et à des sonars, et même, plus récemment, à des caméras sous-marines. Ainsi, en matière de pêche, une bonne partie du travail qui se faisait au piffomètre il y a 30 ans a tout simplement disparu.

With respect to the habitat destruction, there are usually two things going on at the same lakes. One is simply land use change. If we had the video capabilities, I would show you satellite photos of some of the main lakes in Alberta. Most of the basins have been changed to either pastures or agriculture from what was originally forested terrain or wetlands. There are very few data on these, but as a rule of thumb, those changes have increased the nutrient yield from those watersheds to the lakes by at least twofold, and the erosion of sediment from those watersheds by several-fold. As a result, there has also been a water quality change in those lakes.

Many of the lakes across the boreal fringe of Alberta, particularly the Edmonton and Red Deer areas — and there are very few lakes south of that — have now several hundred to more than 1,000 cottages on them. As I speak, there are several proposals by the developers to add up to several hundred cottages each to many of these same lakes.

We studied the effects on the lakes. In every case where we have examined the lake sediments, we found huge increases in deposition of sediments, indicating increased erosion, and the deposition of phosphorus and nitrogen, indicating a problem with over-fertilization, causing eutrophication and all of the problems with algal blooms and oxygen depletion, et cetera, that are connected with it.

In addition, cottagers do not stop there. Typically, to beautify the view and make it easy to swim and fish, the weedbeds and snags in the lake are pulled out. The natural vegetation along the shoreline is taken out and often replaced with lawns and gardens. Again, there are hundreds of studies that you can locate on Web sites in the U.S. and from Eastern Canada showing that these actions cause increased nutrient loads to the lake.

In many cases, septic tanks are used to service the cottages. There are a number of U.S. studies that indicate that about 80 per cent of septic tanks are inadequately maintained, prove to be poorly installed, or fail somewhere along the way, causing, again, increased nutrient emissions to the lakes.

A number of recent studies have shown the direct effects of removing snags and weedbeds. I mentioned one study by Fisheries and Oceans, where a pristine lake had half of the weedbeds removed. The only predatory species in the lake, northern pike, dropped immediately to 50 per cent of its previous number, and recruitment of the young of the year also decreased by 50 per cent. However, the prey species, yellow perch — and I am told also pumpkin seed, which most people would generically call sunfish — exploded as a result.

They maintained that 50 per cent weed clearance for three years and then tried to let the weedbeds recover. I am told that it was very slow. They were not able to study it to completion because their funding for this research was cut off at the end of the B-based program for Fisheries and Oceans in Winnipeg, and

En ce qui concerne la destruction de l'habitat, on observe habituellement deux phénomènes simultanés dans le cas de chacun des lacs. L'un d'eux est tout simplement l'évolution de l'utilisation des sols. Si nous disposions d'un moyen vidéo, je vous montrerais des photos satellite de certains des principaux lacs de l'Alberta. La plupart des bassins, qui étaient d'abord des forêts ou des marais, ont été transformés en pâturages ou en terres agricoles. Il existe très peu de données à ce sujet, mais on peut considérer empiriquement que cette évolution a au moins fait passer du simple au double la quantité de nutriments en provenance de ces bassins qui sont déversés dans les lacs, et a entraîné le décuplement de l'érosion sédimentaire. Cela a eu aussi une incidence sur la qualité de l'eau des lacs.

Un grand nombre des lacs de la limite boréale de l'Alberta, en particulier dans les secteurs d'Edmonton et de Red Deer — il y a d'ailleurs très peu de lacs au sud de cette limite — sont désormais encerclés de centaines et parfois même de milliers de chalets. Des promoteurs ont déjà préparé des propositions visant à ajouter des centaines de chalets autour de bon nombre de ces mêmes lacs.

Nous avons étudié les effets de ces constructions sur les lacs. Chaque fois qu'ont été effectuées des études des sédiments de ces lacs, on a pu constater une importante augmentation des dépôts, témoignage d'un accroissement de l'érosion. On a aussi relevé la présence de phosphore et d'azote, qui sont associés à un problème de surfertilisation qui cause à son tour un problème d'eutrophisation et une série de problèmes connexes liés au développement d'efflorescences algales et à l'appauvrissement en oxygène.

L'intervention des résidants des chalets ne s'arrête pas là. Habituellement, pour embellir la vue et favoriser la natation et la pêche, ils extirpent l'herbaçaie aquatique et les chicots. Souvent, des pelouses et des jardins viennent remplacer la végétation naturelle des rives des lacs. À cet égard également, des sites Web américains et de l'est du Canada présentent des centaines d'études montrant que ces activités font augmenter la quantité de nutriments dans les lacs.

Très souvent, les chalets sont desservis par une fosse septique. Or, beaucoup d'études réalisées aux États-Unis montrent que 80 p. 100 des fosses septiques sont mal entretenues, mal installées ou défectueuses et qu'elles contribuent également à l'augmentation des quantités de nutriments dans les lacs.

Des études récentes ont permis de mettre en évidence les effets directs de l'élimination des chicots et de l'herbaçaie aquatique. J'ai déjà parlé d'une étude du ministère des Pêches et des Océans faisant état d'un lac vierge où la moitié de l'herbaçaie aquatique a été éliminée. La population du seul prédateur du lac, le grand brochet, a immédiatement chuté de moitié, tout comme la population des rejetons de l'année. Parallèlement, la population des proies — la perchaude et, me dit-on, la perche-soleil, généralement appelée crapet-soleil — a explosé.

Pendant trois ans, ils ont continué d'éliminer la moitié de l'herbaçaie, puis ils ont tenté de la laisser se rétablir. D'après les renseignements obtenus, le rétablissement fut très lent. Ils n'ont pu étudier la question jusqu'à terme parce que le financement de la recherche a été interrompu à la fin du programme de mesures

they no longer have funds to do research on habitat. I am told this year they will be doing research only on fish, and habitat will have to fall by the wayside.

Again, I have given you a number of references. If you do not look closely, you will think that I am Superman and have done a lot of studies. Note that there is a D.W. Schindler, that is myself, and also a D.E. Schindler, who is an associate professor of fisheries at the University of Washington, and my son. His specialty is to study fish and fish habitat, with particular emphasis on salmon.

These disturbances to the watershed and the land use changes that I mentioned take many forms. A lot of it, as I mentioned, is direct conversion of forested areas. I think Alberta is probably an example of a widespread phenomenon. The provincial policy is to enhance agriculture, including the raising of livestock. The official government Web site had a goal of doubling the hogs and cattle in the province by 2010. I believe that has gone by the wayside because of drought and BSE, but there were provincial studies that estimated the food requirements. It was estimated that there would have to be vast increases in the amount of agricultural land; and that because all of the good agricultural land in the province is already subscribed, it would have to come out of the green zone, namely the forested part of Alberta.

Indeed, at about the latitude of Edmonton, that is exactly what is happening. I live in that boreal fringe area myself. In the area where we live, probably 50 per cent of what was forested when we moved here 15 years ago has now gone under the bulldozer and been converted into pasture or agricultural land. In the process, usually the wetlands are either drained or filled, because they are regarded as a nuisance for agriculture. They do not grow anything and it is simply a good place to get your tractor stuck.

In these days of reduced agricultural prices, farmers cleared the land right to the riverbanks. If you look at a photo, for example, of one of the main streams draining from the mountains here in Alberta, you will see almost no trees right to the riverbanks. These natural mechanisms, the so-called riparian areas and the wetlands, which in the past were able to catch things like nutrients and silt and pathogens to prevent them from getting into lakes and rivers, are no longer functioning very well. Needless to say, this has played a big role in the loss of groundwater, which has also been widespread in the central part of the province in the last several years.

I think most people would agree that enforcement of regulations is very poor. I have a number of fishermen friends, and I do sport fishing myself, and none of us has ever seen a conservation officer in the field. The list of regulations in Alberta

nouvelles du ministère des Pêches et des Océans à Winnipeg et parce qu'ils n'ont plus de fonds pour mener des recherches sur l'habitat. On me dit que cette année, les recherches ne porteront que sur les poissons et l'habitat sera laissé en plan.

Je vous signale de nouveau que je vous ai fourni des sources de référence à ce sujet. Si vous ne vous y arrêtez pas attentivement, vous me prendrez pour une sorte de surhomme et vous penserez que j'ai effectué beaucoup d'études. Je vous signale qu'il y a un D.W. Schindler — c'est moi — et un D.E. Schindler, un chargé de cours sur les pêches à l'Université de Washington, qui se trouve être mon fils. Il s'est spécialisé dans l'étude des poissons et de leur habitat, et il s'intéresse plus particulièrement aux saumons.

Les perturbations de l'herbaciaie et les changements apportés dans l'utilisation des sols prennent diverses formes. Comme je l'ai dit, ils découlent pour une bonne part d'une conversion directe des aires forestières. Selon moi, l'Alberta constitue probablement un bon exemple de ce phénomène généralisé. Ainsi, la province cherche à intensifier l'agriculture, notamment l'élevage du bétail. Le site Web officiel du gouvernement mentionne que l'on veut doubler le nombre de porcs et de bovins dans la province d'ici 2010. Je crois que cet objectif s'est volatilisé à cause de la sécheresse et de l'ESB, mais des études provinciales abordaient la question des besoins alimentaires à combler. On estimait qu'il faudrait accroître de façon marquée la superficie des terres agricoles. Or, comme toutes les bonnes terres agricoles de la province sont déjà exploitées, un tel accroissement ne serait possible que par la mise en valeur de la zone verte, autrement dit les aires forestières de l'Alberta.

C'est effectivement ce qui est en train de se produire à la hauteur d'Edmonton. Je réside moi-même aux abords de la zone boréale. Depuis que j'y suis arrivé avec ma famille, il y a 15 ans, je constate que l'on a probablement éliminé près de la moitié de l'aire forestière, à grand renfort de bulldozers, pour la transformer en pâturages ou en terres agricoles. Ce faisant, on assèche ou comble en général les marais parce qu'on estime qu'ils nuisent à l'agriculture. Ces terres ne sont pas utilisées à des fins agricoles et représentent simplement un bon endroit où s'embourber avec son tracteur.

Au moment même où les prix des produits agricoles étaient bas, des agriculteurs ont défriché les terres jusqu'aux rives des cours d'eau. Ainsi, une photo d'un des principaux cours d'eau prenant son origine dans les montagnes de l'Alberta montre qu'il n'y a presque pas d'arbre jusque sur les rives de celui-ci. Les formations naturelles que l'on appelle les zones rivulaires et les marais — qui recueillaient autrefois un certain nombre de substances comme les nutriments, les dépôts et les agents pathogènes et les empêchaient d'accéder aux lacs et aux rivières — n'assument désormais plus très bien cette fonction. Inutile de dire que cela a eu un rôle à jouer dans la disparition d'eaux souterraines, phénomène également répandu dans la région centrale de la province au cours des dernières années.

Selon moi, la plupart des gens seraient d'avis que l'application des règlements laisse grandement à désirer. J'ai des amis pêcheurs, et je pratique moi-même la pêche sportive. Or, aucun d'entre nous n'a jamais vu d'agent de conservation sur le terrain. Il faudrait un

is about as thick as a small catalogue, probably 70 pages or so, with all sorts of specific limits — minimum and maximum size of fish that cannot be taken. Yet one of my hobbies, when I am in a campground on a lake, is to go around at night and see what has been cleaned at fish-cleaning stations, and there are a lot of illegal fish taken. In one case last year, on one of Alberta's trophy lakes, Beaver Lake, I did not find a single legal fish in the trash cans at the cleaning station. People realize that there is no one to enforce these laws in the field and they take advantage of that.

Even in the case of the Fisheries Act, which is usually used as an example of our strongest environmental law for the protection of water, I have laid out some things there from the analysis done by Professor David Boyd of the University of Victoria on how DFO gets around enforcement of the Fisheries Act.

In defence of DFO, I know that the number of cases processed by a few people is just enormous. There is another incentive for avoiding any environmental reviews. They prefer to handle these with some of the euphemisms that I have mentioned, such as letters of advice and referrals.

The bottom line is that they simply are not doing the job of enforcing the provisions of the habitat section, or for that matter, the toxic chemical provisions of the Fisheries Act. We would like to think that they are.

In the last 10 years, I have seen increasing examples of the federal government bending over backwards to cooperate with the provinces in this activity that is euphemistically known as harmonization. I have experienced some of the dialogue that has gone on there. Usually, if the province wants to press the development, even though fish habitat is affected, the government has gone along with it.

Again, I have given you several cases from Alberta and the Northwest Territories where I think the spirit of the habitat provisions of the Fisheries Act has been violated. It appears that they will be violated big time in the oil sands, with many of these massive developments consuming numerous lakes and many hundreds of stream and river channels, and with very little prospect of replacing those with alternative fish habitats.

Alien species are a problem in some areas. I mentioned the Great Lakes. That case is probably well known to the committee as the result of your past work. I pass over it rather quickly.

Most of the introductions here in the West have been deliberate — for example, the stocking of Eastern or even European species into mountain lakes, both fishless lakes and those where people did not like the native species, such as bull trout. Most of the damage was done early in the 20th century. In most cases, there is probably not much that can be done about it, despite repeated mention by bodies such as the Banff-Bow Valley

petit catalogue d'environ 70 pages pour reprendre la liste de tous les règlements de l'Alberta sur les pêches, notamment au sujet de la taille minimale et maximale des poissons que l'on n'est pas autorisé à prendre. Par ailleurs, lorsque je me retrouve sur un terrain de camping situé au bord d'un lac, un de mes passe-temps, le soir, consiste à me rendre dans les stations de nettoyage de poissons pour voir quelles ont été les prises, ce qui m'a permis de constater qu'un grand nombre de celles-ci contreviennent aux règlements. Dans un cas notamment, l'an dernier, à l'un des lacs albertains riches en poissons-trophées, le lac Beaver, je n'ai trouvé aucun poisson de taille légale dans les rebuts de la station de nettoyage. Les gens se rendent parfaitement compte qu'il n'y a personne sur le terrain pour faire respecter les lois, et ils en profitent.

Même dans le cas de la Loi sur les pêches, que l'on cite habituellement comme étant l'une des lois environnementales les plus rigoureuses en matière de protection de l'eau, j'ai établi à partir d'une analyse du professeur David Boyd, de l'Université de Victoria, ce que fait le ministère des Pêches et des Océans pour ne pas appliquer cette loi.

À la décharge du ministère des Pêches et des Océans, je dois souligner que le nombre de cas auxquels doivent donner suite un nombre restreint de personnes est tout simplement énorme. Un autre facteur les pousse à éviter tout examen environnemental. Ils préfèrent recourir à certains des euphémismes que j'ai mentionnés, comme des lettres d'avis et des renvois.

Bref, ils n'appliquent tout simplement pas les dispositions de la Loi sur les pêches relatives à l'habitat, ni les dispositions relatives aux produits chimiques toxiques. Nous aimerions pourtant croire qu'ils le font.

Au cours de la dernière décennie, j'ai vu de plus en plus le gouvernement fédéral se mettre pratiquement en quatre pour coopérer avec les provinces dans ce domaine qu'on appelle par euphémisme l'harmonisation. J'ai eu l'occasion d'entendre ce qui s'y est dit. Habituellement, si la province veut accélérer le développement, même au dépend de l'habitat du poisson, le gouvernement suit la même voie.

J'ai mentionné plusieurs cas de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest où, à mon avis, l'esprit des dispositions relatives à l'habitat de la Loi sur les pêches a été violé. Il semble qu'elle sera plus violée encore dans les sables bitumineux où beaucoup de ces énormes projets de développement vont absorber de nombreux lacs et des centaines de lits de cours d'eau et de rivières, avec très peu d'espoir de les remplacer par d'autres habitats du poisson.

Les espèces étrangères posent un problème dans d'autres régions. J'ai mentionné les Grands Lacs. À cause de ses travaux précédents, le comité connaît probablement bien ce cas. Je vais en parler très brièvement.

La plupart des introductions faites à l'Ouest ont été faites délibérément, par exemple, les mises en charge d'espèces de l'Est du Canada ou même d'Europe dans les lacs de montagne, dépeuplés et ceux contenant des espèces indigènes, comme l'omble à tête plate, que les gens n'aimaient pas. Les plus grands dégâts ont eu lieu au début du XX^e siècle. Dans la plupart des cas, il n'y a probablement plus grand-chose à faire, malgré ce que ne cessent

Task Force and the ecological integrity task force that reviewed Parks Canada's efforts to restore these fisheries. They recommended that these be restored, particularly in the case of red-listed species like bull trout. Parks Canada has ignored these studies and ruled that, at least in the front country lakes, such as Lake Louise and Bow Lake, these alien species will be maintained in the park. This is in total contravention of the park's mandate, of course.

Bait buckets are well known as a way that alien species slip from one watershed to another. People buy the bait in stores and do not ask where it was caught. It is common practice that when you are done fishing, rather than kill the poor little minnows, you dump them in the lake.

It is probable that for most of the lakes in Southern Canada, we do not have reliable knowledge of what fish were there originally. It is believed such species as rainbow smelt were probably introduced to Rainy River, which is a tributary to Lake of the Woods, and then on to Lake Winnipeg and the Nelson River system. It has been well documented that that alien species has swept through that entire system in a period of about a decade. The consequences for the fishery of Lake Winnipeg and Lake of the Woods, for example, are still unknown. It is really too early to tell.

There are some cases where deliberate introductions are being made that are pretty stupid. The one that has been well documented already is the introduction of Atlantic salmon to the Pacific, simply because they grow faster in aquaculture.

There are now several papers that document the fact that those escaped Atlantic salmon will thrive in at least some native streams on Vancouver Island. They compete directly with steelhead trout. Fisheries and Oceans appear to be turning their back on this evidence, and deliberately suppressing it in some cases.

This information is not from environmentalists but from university professors that I talk to all the time. There is the widespread feeling that the main role of DFO is as an apologist for marine agriculture. This is certainly not the image that I would like that department to have.

If DFO has evidence that these activities are safe, it should be made public. So far, I have not seen any. I have seen no effective scientific counters to the negative papers that have been published. Again, I have given you a cross-section here.

One thing that both by federal and provincial fisheries agencies forget is that you cannot manage the fisheries here and the rest of the aquatic environment over there. That is how the mandate is split now.

I spent 22 years at the Freshwater Institute in Winnipeg with DFO, and I still have many friends there. People who work on parts of the ecosystem and parts of the food web, other than fish, are totally discouraged. Nothing is being done, despite literally

de répéter le Groupe de travail de la vallée de la Bow et le Groupe de travail de l'intégrité écologique qui ont examiné les travaux de reconstitution de ces habitats du poisson par Parcs Canada. Ces groupes ont recommandé la reconstitution des stocks de poisson, surtout ceux de la liste rouge comme l'omble à tête plate. Parcs Canada n'a pas tenu compte de ces études et a décidé que, au moins dans les lacs de l'avant-pays, notamment le lac Louise et le lac Bow, ces espèces étrangères seront préservées dans le parc. Évidemment, cela va totalement à l'encontre du mandat du parc.

Il est bien connu que les seaux à appât sont un moyen pour les espèces étrangères de passer d'un bassin d'eau à un autre. Les gens achètent les appâts dans les magasins et ne demandent même pas où ils ont été pêchés. La pratique veut que lorsque la pêche est terminée, au lieu de tuer les pauvres petits ménés, on les déverse dans le lac.

Nous ne pouvons affirmer avec certitude quels poissons vivaient initialement dans la majorité des lacs du sud du Canada. On croit que des espèces comme l'éperlan furent probablement introduites dans la rivière Rainy, un affluent du lac des Bois, puis elles sont passées au lac Winnipeg et au fleuve Nelson. De nombreuses études ont démontré qu'il a fallu environ dix ans pour que ces espèces étrangères se propagent dans tout le système. Les conséquences sur la pêche au lac Winnipeg et au lac des Bois, par exemple, sont encore inconnues. Il est bien trop tôt pour se prononcer.

Dans certains cas, des introductions délibérées qui ont été faites sont vraiment idiotes. Celle qui est déjà bien documentée est l'introduction du saumon atlantique dans le Pacifique, simplement parce qu'il se développe plus rapidement en aquaculture.

De nombreuses études documentent le fait que ces saumons atlantique qui se sont échappés se multiplieront dans au moins quelques ruisseaux de l'île de Vancouver. Ils sont en compétition directe avec la truite arc-en-ciel. Pêches et Océans semble ignorer cette preuve et dans quelques cas la supprime délibérément.

Ces renseignements ne proviennent pas d'écologistes mais de professeurs d'université à qui je parle tout le temps. Selon une opinion très répandue, le rôle principal du MPO est celui d'apologiste de l'aquaculture. Ce n'est pas certainement pas l'image que j'aimerais qu'il ait.

Si le MPO a des preuves que ces activités ne présentent aucun danger, il devrait les rendre public. Pour leur, je n'en ai vu aucune. Je n'ai pas vu d'arguments scientifiques qui contredit efficacement les articles négatifs qui ont été publiés. Donc, vous avez eu un échantillon.

Les organismes de pêche des gouvernements fédéral et provinciaux oublient que l'on ne peut pas gérer les pêches d'un côté et le reste du milieu aquatique de l'autre. C'est ainsi que le mandat est divisé aujourd'hui.

J'ai travaillé pendant 22 ans à l'Institut des eaux douces à Winnipeg avec le MPO et j'y compte encore beaucoup d'amis. Les gens qui travaillent sur des aspects de l'écosystème et des aspects du réseau alimentaire, à l'exception du poisson, sont totalement

thousands of papers showing that some of these factors are essential to know to be able to prescribe help for fish. In turn, fisheries have a huge impact on water quality.

I have given you the example here of the trophic cascade that occurs when predatory fish are removed by overfishing or by deliberately flipping the systems from a clear water, low algal phase to a very murky water, high algal phase without any change in nutrients. This has been studied in several countries. There are literally hundreds of references to show that it happened. Probably the mandates of our federal departments need revisiting. The dichotomy of Environment Canada being able to study the chemistry of lower organisms while Fisheries and Oceans study fish is a recipe for disaster for our freshwater fisheries. It is happening all the time.

The role of research in guiding what we do with these fisheries has really gone downhill. When I joined what is now the Department of Fisheries and Oceans, it was the Fisheries Research Board of Canada. All of the directors of that organization were professional fisheries scientists. Most of them were very eminent people. Those people vetted the proposals for research, and they dictated what research was done.

Now, it is very seldom that you see a reputable research scientist above the level of project leader. These people are told to what to do by multiple layers of bureaucrats who are either scientists who jumped to the management stream because they would not advance very high in the research stream, or career bureaucrats who leap from Indian Affairs or wherever to Fisheries and Oceans with the expectation that they can manage these systems.

Often, their stay in the department is only a few years.

I think these people suffer from “Yogi Berra-ism,” such that they do not know the direction that the department should take, so they do not know how to get there. In my view, this has been the state of the Department of Fisheries and Oceans for the last 20 or more years.

Some of the institutional problems that I have seen stem directly from that. I liked working for DFO in the 1970s because there was a sense that we could do anything. If there were not enough resources or sufficient hours in the official day, we worked evenings and weekends to get it done. After 20 years, many of those same people are still with DFO and are repeatedly “beat about the head” because this atmosphere of continuous budget cuts, morale problems and lack of resources is always at the forefront. There is never any celebration of what is done well or who is doing it well. That is coupled with an extremely poor salary scale throughout the federal scientific civil service right now. I think it is no surprise that those units are not very effective. In my view, what has happened at DFO is the antithesis of how

découragés. Rien ne se fait, malgré les milliers d'études démontrant que certains de ces facteurs doivent être connus pour pouvoir élaborer les programmes de conservation des poissons. À leur tour, les pêches ont un effet incommensurable sur la qualité de l'eau.

Je vous ai donné l'exemple de la chaîne trophique se produisant quand les poissons prédateurs disparaissent en raison de la surpêche ou du changement délibéré des systèmes en passant d'une eau claire, à faible prolifération algale à une eau très trouble, à forte prolifération algale sans changement en nutriments. Cela a fait l'objet d'études dans plusieurs pays. Des centaines de références prouvent que cela est arrivé. Les mandats de nos ministères fédéraux ont probablement besoin d'être revus. La dichotomie d'Environnement Canada qui peut étudier la chimie des organismes inférieurs alors que Pêches et Océans étudie le poisson conduit nos pêches en eau douce à la catastrophe. Cela arrive tout le temps.

La recherche visant à déterminer les mesures que nous devons prendre avec ces pêches s'est vraiment détériorée. Lorsque j'ai rejoint ce qui est, aujourd'hui, le ministère des Pêches et des Océans, on l'appelait le Conseil de recherche sur les pêcheries du Canada. Tous les directeurs de cette organisation étaient des scientifiques de la pêche, la plupart comptaient parmi les plus émérites. Ils autorisaient les propositions de recherche et ils décidaient quelles recherches devaient être faites.

Aujourd'hui, il est très rare de trouver un chercheur scientifique réputé à un poste supérieur à celui de chef de projet. Ces gens reçoivent des ordres de plusieurs niveaux de bureaucraties qui sont soit des scientifiques, qui ont rejoint la gestion pour des raisons d'avancement de carrière, soit des bureaucrates de carrière qui ont sauté des Affaires indiennes ou d'ailleurs à Pêches et Océans en espérant pouvoir gérer ces systèmes.

Souvent, ils ne restent au ministère que quelques années.

Je crois que ces gens souffrent de «Yogi Berra-isme», ils ne savent pas quelle direction devrait prendre le ministère, alors, ils ne savent pas comment s'y rendre. À mon avis, il y a 20 ans ou plus que le ministère des Pêches et des Océans a cette attitude.

Certains des problèmes institutionnels que j'ai rencontrés proviennent directement de cette attitude. J'aimais travailler au MPO dans les années 70, car on y avait le sentiment de pouvoir tout faire. Si nous étions à court de personnel ou d'heures dans la journée, nous travaillions les soirs et les fins de semaines pour finir le travail. Vingt ans plus tard, un grand nombre de ces personnes sont toujours avec le MPO et ils se sentent constamment «matraqués» par ce climat de coupures budgétaires permanentes, de problèmes de moral et de manque de ressources. On n'y célèbre jamais le travail bien fait ou la personne qui a bien travaillé. De plus, les scientifiques de la fonction publique reçoivent, aujourd'hui, des salaires très bas. Il n'est pas surprenant que ces unités ne soient pas très efficaces. À mon avis, ce qui s'est passé au MPO est le contraire de ce qui doit être fait

one manages people and resources to get a job done. My own career will show that I know how to squeeze a great deal out of one dollar.

A fearsome problem is just emerging — the effects of climate warming. Combined with all the other problems, I am not optimistic about the state of the freshwater fishery 20 years from now. Given the effect of climate warming, predicted to be 5 or 6 degrees, on our most lucrative fisheries, which are generally in cold water lakes, and the pathetic attempts we are making to resolve those problems, it is time we started to pay attention to these fisheries.

I have deliberately avoided the marine fisheries today because there are people with much more expertise than I to speak to that. I thought that in the short time available, I should concentrate on things that I know best.

That is my brief run-through of the more detailed material before senators today. I would be happy to take any questions.

The Deputy Chairman: Thank you, Mr. Schindler, for a comprehensive presentation.

Senator Johnson: As a Manitoban, I want to congratulate you on a distinguished career. I have heard about you for most of my life in Manitoba and I have tremendous respect for your work.

Could you please comment on the following: About 7 per cent of the world's renewable fresh water is in Canada. Yet according to Dr. Peter Pearce, with whom I am sure you are familiar and who chaired the national inquiry about 20 years ago, the water policy capacity within the federal government has "disintegrated," victim of a combination of constitutional confusion, budget cuts, interdepartmental rivalry, policy failure, lack of political will and commitment, and terror of treading on provincial toes. I would like your comments on that because it does affect everything we do in respect of our fresh water.

Mr. Schindler: I agree with all that Professor Pearce said in that comment. I will elaborate a little on one example, the Freshwater Institute in Manitoba. When that institution became part of the civil service, the fisheries research force was disbanded. It was originally with Environment Canada, but it was decided that Environment Canada was too big and so DFO was born. The executives at the Freshwater Institute were asked to pick a department and the then director was an old Fisheries hand. Despite the fact that most of the experts in that department were focused on environmental issues, he chose to go with Fisheries. That was the beginning of the problem that we see today.

On the other hand, I do not know whether it is worse to receive a tiny proportion of a huge budget, as the institute receives from Fisheries, or a high proportion of a small budget, which, as everyone knows, Environment Canada has.

dans la gestion du personnel et des ressources pour exécuter une tâche. Ma propre carrière professionnelle démontre que je tire le maximum d'un dollar.

Un problème effrayant est en train d'apparaître, celui des effets du réchauffement du climat. Si on l'ajoute à tous les autres problèmes, je ne suis pas optimiste quant à la situation de la pêche en eau douce dans 20 ans. Si nous prenons en compte l'effet qu'aura le réchauffement du climat, prévu de 5 ou 6 degrés, sur nos pêches les plus lucratives, généralement dans les lacs froids ainsi que nos tentatives lamentables pour régler ces problèmes, il est temps que nous nous occupions de ces pêches.

J'ai délibérément évité les pêches marines, aujourd'hui, car il y a des personnes mieux placées que moi pour en parler. Dans le peu de temps dont je disposais, j'ai voulu parler des choses que je connaissais le mieux. C'était un petit résumé du document beaucoup plus élaboré que vous avez devant vous, sénateurs.

Je répondrai avec plaisir à vos questions.

La vice-présidente: Je vous remercie, monsieur Schindler, de cet exposé exhaustif.

Le sénateur Johnson: En tant que Manitobain, je tiens à vous féliciter pour votre brillante carrière. J'ai très souvent entendu parler de vous au Manitoba et j'ai énormément de respect pour vos travaux.

Pouvez-vous nous donner votre avis sur ce qui suit: Près de 7 p. 100 de l'eau douce renouvelable au monde est au Canada. Pourtant, selon M. Peter Pearce, que vous devez connaître j'en suis sûr, et qui a présidé la commission nationale, il y a 20 ans de cela, la capacité d'établir une politique de l'eau au sein de l'administration fédérale s'est «désintégrée» à cause d'un ensemble d'éléments: confusion constitutionnelle, coupures budgétaires, rivalité interministérielle, échec de la politique, absence de volonté et d'engagement politique et crainte d'empiéter sur les compétences provinciales. J'aimerais entendre votre point de vue, car cela touche tout ce que nous faisons relativement à notre eau douce.

M. Schindler: Je suis entièrement d'accord avec ce que le professeur Pearce dit dans cette remarque. Je vais élaborer un peu sur un exemple, l'Institut des eaux douces au Manitoba. Lorsque cet institut a été inclus dans la fonction publique, le groupe de travail de la recherche sur les pêches a été dissous. Il était attaché à Environnement Canada, mais il a été décidé que Environnement Canada était trop grand, donc le MPO a été créé. On a demandé au directeur de l'Institut en eau douce de choisir un ministère, il se trouvait que le directeur, à cette époque, avait travaillé à Pêches. En dépit du fait que la plupart des experts de ce service s'occupaient de questions environnementales, il a choisi d'aller à Pêches. C'est ainsi que le problème actuel a commencé.

D'autre part, on ne sait pas si ça vaut la peine de recevoir une petite partie d'un énorme budget, comme l'Institut reçoit des Pêches ou de recevoir une grande partie d'un petit budget comme, tout le monde le sait, Environnement Canada.

Senator Johnson: Manitobans believe that Lake Winnipeg is probably one of the most seriously threatened bodies of water in Canada because it faces many environmental and political perils. Its one-million-square-kilometre watershed is the second largest in North America, encompasses four provinces, four American states, and unlike the Great Lakes, it is neither an international nor national constituency.

Mr. Schindler, what will we do about Lake Winnipeg? We are not the most influential of provinces. Namao, led by Mr. Alan Kristofferson at the Freshwater Institute, has done research over the past few years with which you are probably familiar. It took a community effort to set up our consortium. Was there no will on behalf of the government or anyone else? There have been 400 studies done of Lake Superior and the same number of Lake Winnipeg. We now have the Devil's Lake diversion, Garrison, and the Prime Minister speaking about the issue with President Bush; but the lake is dying. Could you tell the committee anything that would give us encouragement? We are working very hard to raise more money for the research vessel.

Mr. Schindler: I am in frequent contact with several members of that group. Several of them are ex-students or colleagues of mine who asked me to review some of their writings and analyses of the issue. I would agree with you. Currently, Lake Winnipeg is in the state that Lake Erie was in the early 1970s, when the press was declaring it dead.

Senator Johnson: I know.

Mr. Schindler: There was a toxic algal boom of 6,000 square kilometres on the lake last summer. You could see it from satellite photos.

Senator Johnson: You are talking about Lake Winnipeg, of course.

Mr. Schindler: Yes. The dilemma of this huge catchment is part of the problem. As you know, most of that catchment spans Alberta and Saskatchewan. The problem, as I see it, is twofold. No one noticed that in the mid-70s, several of us doing eutrophication work received prizes for developing models. They thought they were all about nutrient loading, but they did not look at the models. There are two factors of equal importance, nutrient input and water flow. The Saskatchewan River, which used to be the biggest river flowing into Lake Winnipeg, is now flowing, in the critical months of May, June, July and August, at only 20 per cent of its flow rates in the mid-20th century. It has gone from being by far the biggest river flowing into the lake, and a tremendous source of dilution for the nutrients coming from agriculture and cities to the south, to being second in size to the Winnipeg River. This is a direct result of drought and the hold-back of water by reservoirs for use in irrigation and other human uses on the Prairies.

Le sénateur Johnson: Les Manitobains croient que le lac Winnipeg est probablement l'une des étendues d'eau les plus sérieusement menacées au Canada, car il est confronté à de nombreux dangers écologiques et politiques. Son bassin d'une superficie de un million de kilomètres carrés est le deuxième en Amérique du Nord, il chevauche quatre provinces, quatre États américains et à la différence des Grands Lacs, il n'est ni sous juridiction internationale ni nationale.

Monsieur Schindler, que peut-on faire pour le lac Winnipeg? Notre province n'est pas la plus influente. Namao, dirigée par M. Alan Kristofferson à l'Institut des eaux douces, a fait une recherche ces cinq dernières années que vous connaissez peut-être bien. Il a fallu un effort collectif pour établir notre consortium. N'y avait-il pas de volonté de la part du gouvernement ou de quelqu'un d'autre? Quatre cents études ont été faites sur le lac Supérieur et un nombre égal sur le lac Winnipeg. Aujourd'hui, nous avons la dérivation des eaux du lac Devil, Garrison, et le premier ministre en discute avec le président Bush, mais le lac est en train de dépérir. Pouvez-vous nous dire quelque chose qui encouragerait? Nous faisons beaucoup d'efforts pour collecter plus d'argent pour le navire de recherche.

M. Schindler: Je suis souvent en contact avec plusieurs membres de ce groupe. Plusieurs d'entre eux sont des anciens étudiants ou des collègues qui m'ont demandé de revoir certains de leurs écrits et analyses sur la question. Je suis d'accord avec vous. Aujourd'hui, le lac Winnipeg est dans le même état qu'était le lac Érié au début des années 70 quand la presse le déclarait mort.

Le sénateur Johnson: Je sais.

M. Schindler: L'été dernier, des algues toxiques se sont propagées sur 6 000 kilomètres carrés du lac. On peut les voir sur des photos satellites.

Le sénateur Johnson: Vous parlez du lac Winnipeg, bien sûr.

M. Schindler: Oui, le dilemme de cet énorme bassin versant fait partie du problème. Comme vous le savez, la grande partie de ce bassin versant s'étend en Alberta et en Saskatchewan. À mon avis, le problème a deux volets. Personne n'a remarqué au milieu des années 70, qu'un certain nombre d'entre nous qui faisons des recherches dans l'eutrophisation avaient reçu des prix pour avoir développé des modèles. Ils ont cru que tous ces modèles traitaient de la charge en éléments nutritifs, mais ils ne les avaient pas examinés. Il y a deux facteurs équivalents, le déversement d'éléments nutritifs et le débit d'eau. La rivière Saskatchewan, qui était la plus grande rivière qui se déversait dans le lac Winnipeg, a un débit durant les mois critiques de mai, juin, juillet et août, de seulement 20 p. 100 de son débit du milieu du XX^e siècle. Cette rivière, qui était de loin la plus grande rivière se déversant dans le lac et une source incroyable de dilution des nutriments provenant de l'agriculture et des villes du Sud, est au second rang derrière la rivière Winnipeg. C'est un résultat direct de la sécheresse et de la retenue des eaux dans les réservoirs pour l'irrigation et l'usage d'autres activités humaines dans les Prairies.

The second problem, of course, is the increase in nutrients coming from the south. That is where, as you accurately say, the U.S. comes into play. In the fertile agricultural land of the Red River Valley, probably the biggest sources of some nutrients are the cities of Winnipeg, Fargo and Grand Forks; and the increasing use of fertilizer in agriculture, the increasing efficiency of drainage of the land to rid it of all water into the rivers quickly in the spring, and the explosion in livestock numbers in that basin.

I am quite sure those are all culprits in what we see.

Very little has changed on that lake in 30 years. In 1969, I took part in a survey of Lake Winnipeg. We negotiated to keep the *Bradbury* out of mothballs. It is now in a marine museum in Gimley. We were the last people to use that boat for a summer, and there were some fairly wild stories about it. That boat could have been on the bottom of the lake rather than in the marine museum.

This new story sounds like nothing has changed. It is an ad hoc program, cobbled together. You can bet that if the U.S. border were halfway through that lake, we would have a research program there just for the purposes of waving the Canadian flag. However, the fact that it is entirely within our borders seems to be good excuse not to do anything about the problem.

Senator Johnson: This is such an important issue. What do we do? Will it have to go the way of Lake Erie before we get any action on it?

As you probably know, the hog industry in the province has also increased enormously since you did your study. That waste is also going into the lake. This is not an example of how we want freshwater lakes to end up in this country. I do not think people realize how huge this lake is and how many tributaries it has. Nor do the Americans have any respect for Devil's Lake and the fact that we do not know what species there are in there that could empty into our waters as well.

Mr. Schindler: That is correct. With respect to the relevance for your committee, this is also one of the most important freshwater fisheries in Canada.

Senator Johnson: That is a very good point.

Our committee was so concerned, Dr. Schindler, that we went out there about three years ago. We studied the issue and were influential in the restoration of Namao.

Senator Phalen: I have a supplementary to Senator Johnson's question.

I want to know who holds the responsibility for waters in the lakes and rivers in the country.

Mr. Schindler: That is a good question. It is one of those areas, as David Boyd describes accurately in the book that I am giving you, that is not husbanded. When I started with Fisheries, the

Le deuxième problème est évidemment l'augmentation des nutriments qui proviennent du sud. On peut dire sans se tromper que c'est là que les États-Unis entrent en jeu. Dans la terre fertile de la vallée de la rivière Rouge, probablement, les plus grandes sources de certains nutriments sont les villes de Winnipeg, Fargo et Grand Forks, l'utilisation accrue des engrais en agriculture, l'efficacité accrue du drainage du sol pour déverser rapidement toutes les eaux dans les rivières au printemps et l'augmentation incroyable du nombre d'animaux d'élevage dans ce bassin.

Je suis persuadé que tous ces éléments causent les problèmes que nous avons aujourd'hui.

Très peu de choses ont changé dans ce lac durant les 30 dernières années. En 1969, j'ai participé à une étude du lac Winnipeg. Nous avons dû négocier pour sortir le *Bradbury* du placard. Il se trouve aujourd'hui dans un musée de la marine à Gimley. Nous sommes les derniers à avoir utilisé ce bateau durant un été, il y avait des histoires assez extravagantes à son sujet. Ce bateau aurait pu être au fond du lac plutôt que dans un musée de la marine.

Cette nouvelle histoire laisse à penser que rien n'a changé. C'est un problème ponctuel rapiécé. Je vous parie que si la frontière américaine se trouvait au milieu du lac, nous aurions un programme de recherche, ne serait-ce que pour brandir le drapeau canadien. Mais, le fait qu'il se trouve entièrement à l'intérieur de nos frontières semble être une bonne raison de ne rien faire.

Le sénateur Johnson: C'est un problème si important. Que peut-on faire? Faut-il attendre qu'il soit au même point que le lac Érié avant d'agir?

Comme vous le savez probablement, l'industrie porcine dans notre province a aussi augmenté considérablement depuis votre étude. Les déchets de cette industrie vont aussi être déversés dans le lac. Ce n'est pas de cette façon que nous voulons que nos lacs d'eaux douces disparaissent au Canada. Je ne crois pas que les gens réalisent l'étendue de ce lac et le nombre de ses affluents. Les Américains n'ont également aucun respect pour le lac Devil; nous ne savons même pas quelles espèces y vivent et qui pourraient se déverser dans nos eaux.

M. Schindler: C'est exact. Au sujet de la pertinence du comité, c'est aussi l'une des plus importantes pêches en eau douce au Canada.

Le sénateur Johnson: C'est une très bonne remarque.

Le comité était tellement préoccupé, monsieur Schindler, qu'il y est allé, il y a trois ans. Nous avons étudié la question et nous avons été influents dans la reconstitution de Namao.

Le sénateur Phalen: J'ai une question supplémentaire à celle du sénateur Johnson.

Je veux savoir qui est responsable des eaux dans les lacs et les rivières au Canada.

M. Schindler: C'est une bonne question. C'est une de ces zones, ainsi que l'a bien décrit David Boyd dans le livre que je vous remets, qui n'est pas gérée. Quand j'ai commencé à travailler à

federal government claimed responsibility, but that was then largely handed off to the provinces, which considered fresh water to be part of the land.

The dilemma that developed is that while at that time the provinces had fairly healthy enforcement staffs, none of them were doing any research on fisheries-related problems. For some time, we were able to keep doing research on things like acid rain and neutralization as federal fisheries scientists, even though the provinces were responsible for enforcement.

In the 1990s, it was if there were a contest in budget cutting between the provinces and the federal government. Almost every province cut its environmental staff. If they had any research staff, as Ontario, B.C. and Alberta did, they were cut almost entirely. The enforcement staffs were absolutely cut to the bone.

Meanwhile, we have the federal government behaving, as I mentioned, as if they increasingly feel that they need to put almost all of their resources into the marine environment. What little effort they put into fresh water is largely in reviewing these potential problems and proposals.

I would say that no one is minding the freshwater fisheries store in this country, to add to your portrayal.

Senator Phalen: I do not know much about the provinces out West. In Nova Scotia, there is a high number of lakes and rivers that are either dead or in serious decline due to acid rain. With respect to acid rain, what is used in an attempt to bring the lake back, if it can be brought back? Is there a subsequent maintenance program? What type of maintenance would be required on these lakes and rivers if you did bring them back?

Mr. Schindler: It looks now like most lakes could not be brought back quickly, particularly in the area around the smelters in Southern Ontario, despite the plants cutting their emissions by 60 per cent — one of the big success stories. The lakes responded very quickly in many cases, but the acids had leached so many of the base CAD ions from the soil, calcium, in particular, that some lakes were unable to respond fully.

There have been repeated droughts and climate warming that have been shown to release sulphuric acid from wetlands and wet soil in the catchments and further delay recovery of the basins. It is now predicted that an absolute, full recovery would probably take centuries, even if we cut off all the acidified emissions. We can expect a partial recovery of the fisheries.

There is a new move afoot to cut emissions even further. This goes back to a bad period in my career. Scientific evidence indicated that we should have cut much more in the way of acidifying emissions than we did, but the government chose the target of 20 kilometres per hectare. The number was basically

Pêches, le gouvernement fédéral se disait responsable, mais cette responsabilité a été largement transférée aux provinces qui considèrent les eaux douces comme faisant partie de la terre.

Le problème s'est aggravé, même si, à cette époque, les provinces avaient suffisamment d'employés d'application de la loi, aucun d'entre eux ne faisait de la recherche sur les problèmes liés à la pêche. Pendant quelque temps, nous avons pu continuer à faire de la recherche sur des sujets comme les pluies acides et la neutralisation, en tant que scientifiques fédéraux de la pêche, en dépit du fait que les provinces étaient chargées de faire respecter la loi.

Dans les années 90, il semblait y avoir un concours de coupures budgétaires entre les provinces et le gouvernement fédéral. Presque toutes les provinces ont réduit leurs services de l'environnement. Si elles avaient des chercheurs, comme l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, ils étaient presque tous mis à pied. Les effectifs d'application de la loi ont subi des compressions draconiennes.

Entre-temps, le gouvernement fédéral se conduit, ainsi que je l'ai mentionné, comme s'il ressentait de plus en plus le besoin d'utiliser presque toutes ses ressources dans le milieu aquatique. Le peu d'effort qu'il fait pour les eaux douces se limite en gros à l'examen de ces problèmes et de ces propositions difficiles.

J'ajouterais, à votre tableau des pêches en eau douce, que personne ne s'en occupe.

Le sénateur Phalen: Je ne sais pas trop ce qui se passe dans les provinces de l'Ouest. En Nouvelle-Écosse, un très grand nombre de rivières et de lacs sont soit morts soit sérieusement détériorés à cause des pluies acides. À ce sujet, que fait-on pour reconstituer les lacs, si on peut les reconstituer? Est-ce qu'un programme d'entretien sera mis en oeuvre après la reconstitution? De quelle façon devra-t-on entretenir ces rivières et ces lacs s'ils sont reconstitués?

M. Schindler: Il semble, aujourd'hui, que la reconstitution de la plupart des lacs ne se fera pas rapidement, surtout dans la région avoisinant les fonderies du sud de l'Ontario, malgré que les usines aient réduit leurs émissions de 60 p. 100 — un résultat remarquable. Dans de nombreux cas, la reconstitution s'est fait rapidement, mais les acides ont lessivé tellement d'ions de base CAD, du calcium, surtout, que certains lacs n'ont pu être reconstitués complètement.

Il a été prouvé que les sécheresses répétées et le réchauffement du climat ont produit des émissions d'acide sulfurique des marécages et des sols humides dans les bassins versants et cela retardent encore plus la reconstitution des bassins. Aujourd'hui, nous prévoyons qu'une reconstitution totale prendrait probablement des siècles même si nous supprimons toutes les émissions acidifiées. Nous pouvons nous attendre à une reprise partielle des pêches.

Il y a un nouveau mouvement visant à réduire encore plus les émissions. Ce mouvement remonte à une mauvaise période de ma carrière. Les observations scientifiques indiquaient que nous devions réduire beaucoup plus les émissions d'acide, mais le gouvernement a fixé, comme par magie, un objectif de

picked out of a hat. I got several reprimands for giving talks in foreign countries about how the evidence indicated that we needed higher reductions than we set.

Here we are 20 years later considering another round of reductions. In my view, we have wasted 20 years. The evidence was there.

Senator Phalen: Is there anything that they can put into the lake to neutralize the acid?

Mr. Schindler: There are things. Sweden, for example, has a big program for liming of lakes. There are a number of problems associated with that. Sometimes, making just one or two additions of lime to the lake causes a reverse shock in the fisheries and other organisms. They suffer from the quick rise in PH. Even with acid rain, the decline has taken years and years. To turn that back within a matter of a few hours is too much of a shock for them.

The Swedes have tried to solve that problem by liming the catchments in such a way that the lime would trickle in slowly. They ended up killing much of the terrestrial vegetation.

Another problem is that it is tremendously expensive. The estimates that I saw 10 years ago — and I have not reviewed the costs since — were around \$100 a hectare of lake surface, and it only lasts a few years.

It was a strategy for protecting key fisheries in places near cities, where they are an enormous recreation resource or vital to the maintenance of fresh fish stock and other things. It is probably not a widespread solution.

Senator Phalen: I ask that for a reason. In most of Nova Scotia, all these rivers and lakes are dying, but in Cape Breton, which is a part of Nova Scotia, they are not. There is much lime in Cape Breton.

Mr. Schindler: Right. I think it is only the most acidic parts of the Precambrian Shield that are under this joint Canada-U.S. cloud of sulphuric/nitric acid. That is the problem. If there is either enough buffering, as in the case that you describe, or little acid precipitation, the lakes are safe.

Senator Cochrane: I will turn to another angle and deal with administration.

I would like to hear your thoughts on what needs to be done to strengthen the Department of Fisheries and Oceans and the state of our fisheries. You mentioned that DFO has played a very unsatisfactory part in the development of aquaculture. Hypothetically speaking, if you were an adviser to the minister and free from any political concerns, what would be your recommendation for overall improvement of the fisheries and what role would you envision for DFO?

Mr. Schindler: I am running a filter because what I could say would take two hours.

20 kilomètres par hectare. On m'a plusieurs fois reproché d'avoir mentionné dans mes allocutions à l'étranger que les preuves scientifiques montraient qu'il nous fallait augmenter le taux de réduction que nous nous étions fixés.

Vingt ans plus tard, nous voici en train d'envisager de nouvelles réductions. À mon avis, c'est 20 ans de perdus. Pourtant, les preuves existaient.

Le sénateur Phalen: Existe-t-il un produit qui neutraliserait l'acide des lacs?

M. Schindler: Il y en a. Par exemple, la Suède a un très grand programme de chaulage des lacs, mais il y a quelques problèmes. Il arrive, que seulement un ou deux des versements de chaux dans le lac ont un effet contraire sur la pêche et sur d'autres organismes qui réagissent mal à l'augmentation rapide du pH. Même sous l'effet des pluies acides, la diminution a pris de nombreuses années. Une reconstitution faite en quelques heures à peine est un trop grand choc.

Les Suédois ont essayé de régler ce problème en chaulant les bassins versants de manière à ce que la chaux s'infilte lentement. Ils ont fini par détruire la plus grande partie de la végétation terrestre.

L'autre problème avec ce programme, c'est qu'il coûte très cher. Les prévisions de coût, il y a dix ans — je n'ai pas eu l'occasion de les revoir depuis: se situaient autour de 100 \$ l'hectare de surface de lac et le chaulage n'est efficace que pour quelques années.

Cette stratégie visait à protéger les pêches essentielles près des villes où elles sont une grande activité récréative ou bien elles sont vitales à l'entretien des stocks de poissons et d'autres choses. Cette solution n'est probablement pas courante.

Le sénateur Phalen: Je vous demande cela pour une raison. La plupart des rivières et des lacs sont en train de dépérir en Nouvelle-Écosse, mais au cap Breton, qui fait partie de la Nouvelle-Écosse, ils ne dépérissent pas. Il y a beaucoup de chaux au cap Breton.

M. Schindler: Je pense qu'il ne s'agit que des parties les plus acidifiées du bouclier précambrien qui se trouvent sous ce nuage d'acide sulfurique/nitrique provenant du Canada et des États-Unis. C'est cela le problème. S'il y a suffisamment de protection, comme dans le cas que vous mentionnez ou peu de précipitations acides, les lacs ne sont pas en danger.

Le sénateur Cochrane: Je passe à un autre sujet, celui de l'administration.

Je voudrais que vous nous fassiez part de vos réflexions sur ce qu'il faut faire pour renforcer le ministère des Pêches et des Océans et l'état de nos pêcheries. Vous avez dit que le MPO a joué un rôle très insatisfaisant dans le développement de l'aquaculture. Si, par hypothèse, vous étiez chargé de conseiller le ministre et libre de toute considération politique, que recommanderiez-vous en vue d'améliorer globalement les pêcheries et quel rôle envisageriez-vous pour le MPO?

M. Schindler: Je dois me mettre une sourdine parce que je pourrais parler pendant deux heures.

The first thing I would do is get rid of the many layers of bureaucrats, replace them with a few layers and make sure that those people were respected fisheries scientists who understood the problems with which they were dealing.

The second thing would be to sort out this mandate problem with the provinces. I think provinces that want to do the actual enforcement and management should be allowed to do so, but they should not be able to hang back. If you are going to have the responsibility for enforcement, you need enforcement officers; and if you are to manage the fisheries, they cannot be subjected to lower status than the other economic developments that you want to promote 100 per cent of the time.

I think there is a clear mandate that should be federal — freshwater fisheries research. The main reason I say that is that in some instances — a particular case would be organic contaminants — there really are not enough people, and probably not enough taxpayers' money to hire qualified people, and the masses of equipment necessary to do that sort of research.

I think that the best model is that we had in the early 1970s, which was the envy of people in every country with which I am familiar — it was actually mentioned, for example, by the President of the International Society of Limnologists and a number of prominent European scientists — was the old Fisheries Research Board.

The problem is that these middle manager bureaucrats, who do not understand what a critical fishery issue is, act first to promote development and to protect the minister from criticism. This makes me furious, frankly. I think of how hard my parents worked to pay their taxes. It is clear that the taxpayers pay the salaries of fisheries scientists and they should have the right to know what these people are finding out, and not through a political filter. I would like to see this department — and Environment and Parks and other departments — more at arm's-length from the political process.

I think that any minister who does not know his portfolio well enough to explain why he might not want to do things the way the scientists recommend, and who hides behind making the science invisible, should not be a minister.

Senator Cochrane: That is wonderful. I hope we have that down.

Senator Robichaud: You made a good presentation, but you paint a very negative picture of the situation. You were saying that agriculture is a major contributor to the state of the fish habitat, but we also know that agriculture is there to stay. I do not think anyone will go out there and say, "You people have to move off the farms because we want to save our rivers." How would

La première chose que je ferais, c'est de me débarrasser des trop nombreuses strates de bureaucratie, que j'allégerais de beaucoup, et je verrais à ce que ces fonctionnaires soient des scientifiques et d'éminents spécialistes des pêches qui comprennent les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Deuxièmement, je tirerais au clair cette question du mandat avec les provinces. Je pense que les provinces qui veulent se charger de la gestion et de l'exécution devraient être autorisées à le faire, mais elles ne devraient pas pouvoir rester sur la touche. L'entité qui assume la responsabilité de l'exécution doit pouvoir compter sur des agents d'exécution; et si l'on veut gérer les pêches, celles-ci ne doivent pas se voir accorder un statut inférieur aux autres activités économiques que l'on veut promouvoir 100 p. 100 du temps.

Je pense qu'il y a un mandat clair qui devrait relever des autorités fédérales, notamment la recherche sur les pêches en eau douce. Je dis cela principalement parce que dans certains cas, notamment celui des contaminants organiques, il n'y a vraiment pas assez d'effectifs et probablement pas assez d'argent des contribuables pour embaucher des gens compétents et se doter de tout l'équipement nécessaire pour effectuer des recherches de ce genre.

Je pense que le meilleur modèle est celui que nous avons au début des années 70, qui faisait l'envie des responsables dans tous les pays que je connais, — il a notamment été cité en exemple par le président de la Société internationale des limnologues et par bon nombre d'éminents scientifiques européens — je veux dire l'ancien Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada.

Le problème est que les cadres intermédiaires de la fonction publique, qui ne comprennent pas ce que c'est qu'un problème critique dans le domaine des pêches, agissent d'abord pour promouvoir le développement et pour protéger le ministre contre tout critique. À vrai dire, cela me rend furieux. Je songe à mes parents qui travaillaient tellement fort pour payer leurs impôts. Il est clair que les contribuables paient les salaires des scientifiques des pêches et ils devraient donc avoir le droit de savoir ce que ces gens-là découvrent, et pas par l'entremise d'un filtre politique. Je voudrais que ce ministère, et aussi celui de l'environnement et des parcs et d'autres ministères, soient beaucoup plus indépendants par rapport au processus politique.

Je pense que tout ministre qui ne connaît pas son portefeuille suffisamment bien pour expliquer pourquoi il n'agit pas nécessairement de la manière recommandée par les scientifiques, et qui se camoufle derrière un écran de fumée, rendant les données scientifiques invisibles, ne mérite pas d'être ministre.

Le sénateur Cochrane: C'est merveilleux. J'espère qu'on a consigné tout cela.

Le sénateur Robichaud: Vous avez fait un bon exposé, mais vous peignez un tableau très négatif de la situation. Vous avez dit que l'agriculture influe puissamment sur l'habitat du poisson, mais nous savons aussi que l'agriculture ne va pas disparaître. Je ne pense pas que quelqu'un va aller leur dire: «Vous devez vous en aller et quitter vos fermes parce que nous voulons sauver nos

you go about it? Is there a way that we can save both, or do we have to make a choice that agriculture stays and the state of the rivers, the habitat, will have to suffer whatever comes?

Mr. Schindler: The solutions to the problem are actually quite simple. The reason that things have gone so far is that we really did not develop the database in time to prevent it happening.

A few simple measures like protection of wetlands and riparian areas and, if necessary, even paying the farmers to keep those areas out of production and protect the watercourses, would have been good moves before the damage was done. Even now, in Alberta, we have an absolutely dismal state; one of the last complete provincial studies showed that over 90 per cent of the waters in agricultural parts of Alberta were out of compliance with either E. coli/coliform or nutrient standards. The farmers have sort of banded together with a few volunteer organizations like Cows and Fish and they are clawing this land back. They are not letting cattle just wade into creeks and rivers and lakes to drink any more. There are simple pumps that they can use to pump the water up onto dry land. It sounds costly, but some farmers are actually finding that the weight gained by their cattle has more than paid for the installation.

There is another factor that we should be considering in full-cost accounting, and that is that all of that damage means that cities downstream — and Edmonton is a good example — have to pay more for water treatment. For example, we have 250,000 head of cattle in the North Saskatchewan River above Edmonton; it is where Edmonton draws its drinking water. It has been shown that those cattle are the main reason there are cryptosporidium — a protozoic parasite that is resistant to chlorination — in the intake water for Edmonton. As a result, Edmonton has just installed a \$10-million ultraviolet treatment plant. This will not do the entire job; they still have to chlorinate the water to ensure that it is protected during distribution. I do not even know the running costs of this operation, but certainly they are considerable.

It has been shown time and time again that a few dollars invested in the protection of watersheds, in this case perhaps by paying farmers to protect critical areas, would be money well spent and, as a society, save us money.

Senator Robichaud: I agree with you that if you have a few dollars — and in this case, let us say a few hundred million dollars — and you use it wisely, you could make a difference.

Thank you for giving us some positive examples of things that can be done in remediation. One example you gave was farmers not letting the cattle go into the river, but having another place for them to drink. Are there any other examples that simple?

rivières». Comment vous y prendriez-vous? Y a-t-il une manière de sauver les deux, ou bien devons-nous faire un choix, c'est-à-dire que l'agriculture va se poursuivre et que l'état des rivières, l'habitat devront en souffrir les conséquences?

M. Schindler: Les solutions au problème sont en fait bien simples. La raison pour laquelle la situation s'est dégradée à ce point, c'est que nous n'avons pas vraiment établi la base de données en temps voulu pour l'empêcher.

Quelques mesures très simples comme la protection des terres humides et des secteurs riverains et, au besoin, le fait même de payer les agriculteurs pour retirer ces secteurs de la production et protéger les cours d'eau auraient été d'excellentes mesures à prendre avant que le dommage soit causé. Même aujourd'hui, en Alberta, nous avons une situation absolument épouvantable; l'une des dernières études provinciales complétées a montré que plus de 90 p. 100 des plans d'eau dans les régions agricoles de l'Alberta n'étaient pas conformes aux normes sur la présence de coliformes E. coli ou de nutriments. Les agriculteurs ont fait cause commune avec une poignée d'organisations de bénévoles comme celle qui s'appelle Cows and Fish et ils sont en train de récupérer ces terres. Ils ne laissent plus le bétail patauger et boire dans les ruisseaux, les rivières et les lacs. Ils peuvent se servir de simples pompes pour amener l'eau loin des cours d'eau. Cela peut sembler coûteux, mais certains agriculteurs constatent en fait que le gain de poids de leur bétail a plus que remboursé l'installation.

Il y a un autre facteur que nous devrions prendre en compte dans la comptabilité du coût entier, à savoir qu'à cause de tous ces dommages, les villes situées en aval, dont Edmonton est un bon exemple, doivent payer plus cher pour le traitement de l'eau. Par exemple, nous avons 250 000 têtes de bétail dans la vallée de la rivière Saskatchewan Nord au-dessus d'Edmonton; c'est dans cette rivière qu'Edmonton puise son eau potable. Il a été prouvé que ce bétail est la principale raison pour laquelle on trouve le cryptosporidium, parasite protozoaire résistant à la chloration, dans l'eau de captage à Edmonton. En conséquence, Edmonton vient d'installer une usine de traitement aux rayons ultraviolets, au coût de 10 millions de dollars. Cela ne suffira toujours pas; ils devront continuer de chlorer l'eau pour s'assurer qu'elle demeure potable dans le réseau d'aqueduc. Je ne connais même pas le coût d'exploitation de tout cela, mais il est certainement considérable.

Il a été prouvé à maintes reprises qu'une poignée de dollars investie dans la protection des plans d'eau, en l'occurrence peut-être en faisant payer les agriculteurs pour protéger certains secteurs critiques, est de l'argent bien investi et que cela nous permet d'économiser en tant que société.

Le sénateur Robichaud: Je conviens avec vous que si l'on a une poignée de dollars — dans le cas qui nous occupe, disons quelques centaines de millions de dollars — et qu'on l'utilise judicieusement, cela peut faire une différence.

Je vous remercie de nous avoir donné des exemples positifs de mesures que l'on peut prendre pour remédier à la situation. Vous avez donné l'exemple des agriculteurs qui ne laissent pas leurs bêtes patauger dans les rivières, qui les font boire ailleurs. Y a-t-il d'autres exemples aussi simples?

You say that the City of Edmonton is paying millions of dollars for filtration, and if measures were taken upriver, it would save them much. However, the people in Edmonton will not pay for things to be done upriver, will they?

Mr. Schindler: You are right in that. Your voice is breaking up a bit. I think it is an electronic problem, but I think I got your question correctly. If this answer seems off, then I did not and please ask it again.

The best example I know of is New York City, which was faced with installing a new filtration plant. I believe the costs were in the order of \$8 billion. They had some studies done that indicated that they would be better off to buy the land in some of the catchments, or pay the managers of the land to protect it — this is largely in the Catskill Mountains. They chose the latter course because the estimated cost was only about 20 per cent of that of the engineering solution, of adding bigger filters.

Some small-scale examples are surfacing. Curiously, one of the best countries at protecting its water supply has been Australia. They simply shoo people out the catchments that supply drinking water to the major cities and they protect it fiercely. Despite being a very dry country, their treatment costs are relatively low. The other case I have been involved with is in Portland, Oregon, which draws its water from the Bull Run Watershed on Mount Hood. They have run that system for more than 100 years and people are not even allowed to walk in the watershed area without a permit. They have never had a case of waterborne disease and they add only a tiny amount of chlorine to the water supply. These are examples of how instituting protection right from the start has truly prevented many problems.

A book will come out shortly by one of my colleagues, Steve Hruday, and his wife, Elizabeth Hruday, that documents cases of small outbreaks of waterborne disease in Canada and other developed countries. We generally never hear about many of these instances because they are small. It seems that it has to be a Walkerton or a North Battleford crisis, with a body count, before we hear about them. What impresses you in this book is the realization that waterborne disease is a much bigger problem. It is typical, when children come home with diarrhoea, to think that they ate something bad or caught the flu. Rarely do we think that they drank some bad water. A recent study by microbiologists indicates that the U.S. probably has about 100,000 cases of waterborne illness, resulting in 100 deaths, per year. It is a much bigger problem than is immediately visible because the associated medical care and loss of life constitute a high price tag.

Senator Robichaud: Thank you, Dr. Schindler.

Vous dites que la ville d'Edmonton paye des millions de dollars pour filtrer l'eau et que si des mesures étaient prises en amont, cela leur ferait beaucoup économiser. Cependant, les gens d'Edmonton ne paieront pas pour des mesures prises en amont, n'est-ce pas?

M. Schindler: Vous avez raison là-dessus. Je vous entends mal; ça doit être un problème électronique, mais je pense avoir bien compris votre question. Si ma réponse ne cadre pas, c'est que j'aurai mal compris et je vous demanderai alors de répéter.

Le meilleur exemple que je connais est celui de la ville de New York, qui envisageait de construire une nouvelle usine de filtration. Je pense que le coût prévu était de l'ordre de 8 milliards de dollars. On a fait faire des études qui démontraient qu'il serait préférable d'acheter les terres dans les secteurs de captage ou encore de payer les gestionnaires de ces terres pour les protéger — ce secteur est situé essentiellement dans les monts Catskill. Ils ont choisi cette dernière solution, parce que l'on en estimait le coût à seulement 20 p. 100 de celui d'une solution d'ingénierie, consistant à ajouter des filtres plus puissants.

Certains exemples apparaissent sur une plus petite échelle. Curieusement, l'un des meilleurs pays pour ce qui est de protéger son approvisionnement d'eau a été l'Australie. Les Australiens chassent tout simplement les gens des secteurs de captage de l'eau potable destinée aux grandes villes et ils protègent féroce­ment ces secteurs. En dépit du fait qu'il s'agit d'un pays très sec, leurs coûts de traitement sont relativement faibles. L'autre cas dont je me suis occupé est celui de Portland, en Oregon, qui puise son eau dans le bassin versant de Bull Run, sur le mont Hood. Ils dirigent ce réseau hydrographique depuis plus d'un siècle et les gens n'ont même pas le droit d'aller se promener à pied dans ce secteur sans permis. Ils n'ont jamais eu un seul cas de maladie hydrique et ils n'ajoutent qu'une quantité minuscule de chlore à leur eau potable. Ce sont des exemples qui démontrent qu'une protection imposée dès le début permet vraiment de prévenir beaucoup de problèmes.

Dans un livre à paraître bientôt, l'un de mes collègues, Steve Hruday, et sa femme Elizabeth Hruday documentent des cas de maladies hydriques au Canada et dans d'autres pays industrialisés. Généralement, on n'en entend jamais parler parce que ces problèmes sont très circonscrits. On dirait qu'il faut que ça prenne les proportions d'un Walkerton ou d'un North Battleford pour qu'on en entende parler. Ce qui impressionne, quand on lit ce livre, c'est de se rendre compte que les maladies hydriques sont beaucoup plus répandues qu'on l'imagine. D'habitude, quand un enfant rentre à la maison en souffrant de diarrhée, on croit qu'il a mangé quelque chose de mauvais ou qu'il a attrapé la grippe. On songe rarement qu'il a peut-être bu de l'eau contaminée. Une récente étude faite par des microbiologistes indique qu'aux États-Unis, il y a probablement environ 100 000 cas par année de maladies hydriques, causant une centaine de décès. C'est un problème beaucoup plus important que ne le laisse croire sa faible visibilité, parce que les soins médicaux nécessaires et les pertes de vie constituent un prix très élevé.

Le sénateur Robichaud: Merci, docteur Schindler.

Senator Trenholme Counsell: Dr. Schindler, this has been a wonderful presentation. While I am as concerned as the people around this table about fisheries, it seems to me that the overriding concern tonight is water quality. Have we ever had a summit on water? At such a meeting, we could examine the issue of water from many angles. What is the status of looking at water globally in Canada and in North America?

Mr. Schindler: There have been a number of summits at various levels. I was involved in a summit in 2000 right in the Parliament Building. Karen Kraft-Sloan, Paul Muldoon and I organized an eco-summit on water, to which we invited many parliamentarians. I remember well that Senator Johnson was there. There was an opportunity to bring the issue forward. I wrote a preliminary paper for that summit, which was published in 2001 by the *Canadian Journal of Fisheries*, predicting we would have waterborne disease, among other things. That conference was held about two weeks before the crisis in Walkerton. About one month later, a reporter who was handed a copy of the paper at a press conference read it and telephoned me to say that I had predicted Walkerton. I said yes, but if I had guessed, I would have guessed that it would have happened in Alberta, where there are all the signs for anyone who follows quality of water. This is not far off the issues of fisheries. Fish are a component of healthy water, without which they cannot survive. The artificial dissection we have in Canada between the management of fisheries and the rest of the water issues is part of the problem.

However, there have been international conferences as well. I will attend one in Puerto Rico in two weeks' time — there will be representatives from all countries of the Western Hemisphere — with respect to the problems associated with nitrogen in water, which causes enormous eutrophication problems in estuaries and marine systems; it is also a critical pollutant in groundwater. Unfortunately, I will be the only person in attendance who will be able to report that we do not have many problems. However, I know that if we do not act, we will be in remediation mode, just as the U.S. and other highly developed countries are. If we were to act now, we could prevent problems, which would be much less costly.

Senator Trenholme Counsell: If I might, Madam Chair, I would ask about the summit in 2000 that Dr. Schindler mentioned.

From your answer, I conclude that we have not had a summit that included ministers of fisheries, ministers of natural resources and learned experts such as you in attendance to truly tackle this issue and prepare an action plan. Is that correct?

Mr. Schindler: That is correct. This was the motive behind Ms. Karen Kraft Sloan's and my plot. She called it "David's adopt-a-scientist program for parliamentarians." However, it did

Le sénateur Trenholme Counsell: Docteur Schindler, nous venons d'assister à une magnifique présentation. Même si je m'inquiète tout autant que les autres intervenants autour de la table au sujet des pêches, il me semble que la préoccupation primordiale ce soir est la qualité de l'eau. Avons-nous déjà eu un sommet sur l'eau? Nous pourrions y examiner la question de l'eau sous divers angles. Où en est l'étude de l'eau, globalement, au Canada et en Amérique du Nord?

M. Schindler: Il y a eu un certain nombre de sommets à divers niveaux. J'ai participé à un sommet en 2000, en plein dans les édifices du Parlement. Karen Kraft-Sloan, Paul Muldoon et moi-même avons organisé un écosommet sur l'eau, auquel nous avons invité de nombreux parlementaires. Je me rappelle très bien que le sénateur Johnson était présent. On a eu l'occasion de faire avancer ce dossier. J'ai écrit un document préliminaire pour ce sommet, lequel a été publié en 2001 par le *Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques*. J'y prédisais notamment l'apparition de maladies hydriques. Cette conférence a eu lieu environ deux semaines avant la crise à Walkerton. Environ un mois plus tard, un journaliste à qui on avait remis un exemplaire de ce document à une conférence de presse l'a lu et m'a téléphoné pour me dire que j'avais prédit Walkerton. J'ai dit oui, mais si j'avais vraiment essayé de prédire, j'aurais cru que cela serait arrivé en Alberta, où tous les signes annonciateurs sont présents pour quiconque suit de près la qualité de l'eau. Cela n'est pas très éloigné de la question des pêches. Le poisson est un élément associé à une eau saine, sans laquelle il ne peut pas survivre. La séparation artificielle que nous avons au Canada entre la gestion des pêches et les autres questions associées à l'eau est un élément du problème.

Cependant, il y a eu également des conférences internationales. J'assisterai justement à l'une de ces conférences à Puerto Rico dans deux semaines; il y aura des représentants de tous les pays de l'hémisphère occidental et les travaux porteront sur les problèmes associés à la présence d'azote dans l'eau, qui cause d'énormes problèmes d'eutrophisation dans les estuaires et les systèmes marins; c'est aussi un polluant néfaste dans l'eau souterraine. Malheureusement, je serai la seule personne présente capable de dire que nous n'avons pas tellement de problèmes. Je sais toutefois que si nous n'agissons pas, nous nous retrouverons en mode atténuation, tout comme le sont les États-Unis et d'autres pays hautement industrialisés. Si nous agissions maintenant, nous pourrions prévenir les problèmes, ce qui serait beaucoup moins coûteux.

Le sénateur Trenholme Counsell: Je voudrais, madame la présidente, interroger le Dr Schindler sur le sommet auquel il a participé en 2000.

D'après votre réponse, je conclus que nous n'avons pas eu de sommet auquel auraient participé les ministres des Pêches, les ministres des Ressources naturelles et d'éminents experts comme vous, afin de vraiment s'attaquer à cette question et d'élaborer un plan d'action. Est-ce exact?

M. Schindler: C'est exact. C'est ce qui nous avait poussés à agir, Mme Karen Kraft Sloan et moi-même. Elle appelait cela le «programme de David pour l'adoption d'un scientifique par les

not work well. Many people turned up for the photo op with Robert F. Kennedy Jr. and did not appear for the meetings of the conference. Perhaps it would have been different had the conference taken place after the events in Walkerton.

Senator Trenholme Counsell: It would seem that we have revealed one problem.

Mr. Schindler: That concern is well-founded. It always struck me as peculiar that Canada is at the bottom of the heap in respect of a summit to bring together people who can affect policy and legislation and the scientists who know about water. When I was a member of the Department of Fisheries and Oceans, in 22 years I never had a single meeting with the minister and I met only twice with a deputy minister. During that time, I had one-on-one meetings with then Prime Minister Margaret Thatcher and the King and Queen of Sweden. I spent one full day with the Swedish Minister of the Environment and her staff. I had a one-on-one briefing with the head of the U.S. Department of the Interior. If something was scheduled in this country, even deputy ministers did not attend. There was always something more important that came up at the last minute. They used to send one of their aides to take notes. That has always struck me as very strange.

Senator Hubley: Good evening, Dr. Schindler. I listened to much of the conversation this evening and you have presented a great deal of information to us on the health and condition of our waterways. We relate that to the fisheries, but this information does not seem to be working its way down the chains of command.

The communities that perhaps could best take action on this information are not getting it until their waterway, pond or lake is severely affected.

On Prince Edward Island we had very aggressive community programs such as environmental watches that identified many of the problems between the agriculture industry and the fisheries industry that Senator Robichaud mentioned. They came to agreements and did many things with hedgerows and riparian strips around the waterways to fence in the streams where the livestock would go.

Are the successes that you have seen community driven or government driven?

Mr. Schindler: In almost every case that I have seen recently, it is community driven. Currently, for every talk that I give to a scientific audience, I probably give three times as many to community groups. I literally cannot satisfy the demand. I have hired a younger scientist to pick up the slack. Now we are both snowed under.

parlementaires». Cependant, cela n'a pas bien marché. Bien des gens se sont présentés pour se faire photographier avec Robert F. Kennedy fils et n'ont pas assisté aux réunions de la conférence. Peut-être aurait-ce été différent si la conférence avait eu lieu après les événements de Walkerton.

Le sénateur Trenholme Counsell: Il semblerait que nous avons révélé un problème.

M. Schindler: Cette inquiétude est fondée. J'ai toujours trouvé étrange que le Canada soit au dernier rang pour ce qui est de la tenue d'un sommet rassemblant tous les gens qui peuvent influencer sur les politiques et la législation et les scientifiques qui s'y connaissent dans le domaine de l'eau. Quand je faisais partie du ministère des Pêches et des Océans, en 22 ans, je n'ai jamais rencontré le ministre une seule fois et j'ai rencontré seulement deux fois le sous-ministre. Pendant cette même période, j'ai rencontré en tête-à-tête la première ministre Margaret Thatcher et le roi et la reine de Suède. J'ai passé une journée entière avec le ministre suédois de l'Environnement et son personnel. J'ai eu une rencontre en tête-à-tête avec le chef du Département de l'Intérieur des États-Unis. Quand un événement avait lieu dans notre pays, même les sous-ministres n'y assistaient pas. Il y avait toujours quelque chose de plus important à faire au dernier instant. D'habitude, ils envoyaient un assistant pour prendre des notes. J'ai toujours trouvé cela très étrange.

Le sénateur Hubley: Bonsoir, docteur Schindler. J'ai écouté une grande partie de la conversation ce soir et vous nous avez donné beaucoup d'information sur la santé et sur l'état de nos plans d'eau. Nous faisons le lien avec les pêches, mais cette information ne semble pas descendre le long de la chaîne hiérarchique.

Les groupes qui seraient peut-être les mieux placés pour prendre des mesures en se fondant sur cette information ne la reçoivent pas avant que leur plan d'eau, leur étang ou leur lac soit gravement touché.

À l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons eu des programmes communautaires très dynamiques, notamment pour la surveillance environnementale, qui ont permis d'identifier beaucoup de problèmes touchant l'agriculture et les pêches que le sénateur Robichaud a mentionnés. Des ententes ont été conclues et l'on a pris de nombreuses mesures, notamment en créant des haies et des secteurs riverains protégés le long des cours d'eau pour empêcher le bétail de patauger dans les ruisseaux.

Les succès que vous avez vus résultaient-ils d'initiatives de la collectivité ou du gouvernement?

M. Schindler: Dans presque tous les cas que j'ai vus récemment, c'est la collectivité qui a pris l'initiative. À l'heure actuelle, pour chaque conférence que je prononce devant un auditoire scientifique, je donne probablement trois conférences à des groupes communautaires. Je n'arrive littéralement pas à répondre à la demande. J'ai embauché un jeune scientifique pour prendre le relais. Nous sommes maintenant tous les deux débordés.

There is a huge demand in Alberta, particularly after the release of that devastating report that I mentioned about the state of waterways in agricultural areas. I speak to communities to help them figure out what to do to solve their problems.

Also, the government has pulled out of research. The Department of Environment here has actually phoned me up and offered me their equipment because they no longer have any use for it.

Currently, we have two lake groups sponsored by communities with which we are working. They are putting up part of the money to fund our research. We in turn are trying to train their people so they can continue the necessary long-term monitoring.

I really think this is not the way it ought to be done. I like community involvement, but each community will have a tiny database. It will be impossible to get an overview. It would be great if we had government agencies that could help with the community interaction part. They could have service centres to collect data and analyze regional patterns.

You are absolutely right. These are not government-driven programs.

Senator Hubley: It was certainly the experience on Prince Edward Island. They did have monitoring by the Department of Environment. They did have scientists available to them. There was certainly give and take.

Listening to you, we can see the threat that our water will encounter. What about a water policy?

Mr. Schindler: It is badly needed. As Senator Johnson outlined, one was planned in the 1980s.

Environment Canada is another patchwork plan. I believe that department originally began as part of what was then Mines and Natural Resources, the predecessor to NRCAN.

The inland water division of Environment Canada was to administer the federal water policy. Then there seemed to be a bureaucratic change, and there was no longer any focus on water. Water was still featured to some degree, but it was regarded as part of the general environment.

This silly "sustainable development" banner was put up and water was forgotten. For the most part, we sustained the economy but not the ecosystem. I do not think that was the original intent of sustainable development. We have done a very poor job of protecting water as a result of that.

Water in the populous parts of Canada should be re-featured as one issue that may stand out from other parts of the ecosystem. We are very limited in what we can do with healthy growth of human populations and societies without it.

Il y a une demande énorme en Alberta, surtout après la publication de ce rapport catastrophique que j'ai mentionné sur l'état des plans d'eau dans les secteurs agricoles. Je prends la parole devant des groupes communautaires pour les aider à comprendre ce qu'ils peuvent faire pour résoudre leurs problèmes.

D'ailleurs, le gouvernement s'est retiré de la recherche. Le ministère de l'Environnement ici m'a même téléphoné pour m'offrir son équipement parce qu'il n'en a plus besoin.

À l'heure actuelle, nous avons deux groupes de défense des lacs parrainés par des collectivités, avec lesquels nous travaillons. Ce sont eux qui avancent en partie l'argent pour financer nos recherches. En retour, nous essayons de leur donner une formation pour qu'ils puissent poursuivre la surveillance à long terme nécessaire.

Je pense vraiment que les choses ne devraient pas se passer de cette façon. J'aime bien la participation communautaire, mais chaque collectivité n'a qu'une base de données limitée. Il est impossible d'avoir une vue d'ensemble. Ce serait bien si des organismes gouvernementaux pouvaient aider et favoriser l'interaction communautaire. Des centres de service pourraient recueillir les données et analyser les tendances régionales.

Vous avez absolument raison. Ce ne sont pas des programmes dus à des initiatives gouvernementales.

Le sénateur Hubley: Chose certaine, telle a été notre expérience à l'Île-du-Prince-Édouard. Par contre, le ministère de l'Environnement faisait un contrôle. Il y avait des scientifiques à la disposition des gens. Chacun faisait sa part.

À vous écouter, nous prenons conscience de la menace qui pèse sur notre eau. Et si nous avions une politique de l'eau?

M. Schindler: Nous en avons grandement besoin. Comme le sénateur Johnson l'a dit, on prévoyait en élaborer une dans les années 80.

Environnement Canada est un autre ministère qui fonctionne à la pièce. Je crois qu'à l'origine, ce ministère a été créé à partir de Mines et Ressources naturelles, le prédécesseur de RNCAN.

La division des eaux intérieures d'Environnement Canada devait administrer la politique fédérale de l'eau. Ensuite, il y a eu un changement bureaucratique et l'on a cessé d'accorder de l'importance au dossier de l'eau. On continuait de s'occuper de l'eau dans une certaine mesure, mais c'était considéré comme un dossier faisant partie de l'environnement au sens large.

On a érigé cette stupide bannière du «développement durable» et l'on a oublié l'eau. On s'est surtout occupé d'assurer la durabilité de l'économie, mais pas de l'écosystème. Je ne pense pas que c'était l'intention initiale dans le dossier du développement durable. En conséquence de cela, nous avons très mal protégé l'eau.

Dans les régions densément peuplées du Canada, il faudrait remettre l'accent sur l'eau comme dossier majeur à distinguer des autres éléments de l'écosystème. En l'absence d'eau, les possibilités de croissance des populations humaines et des sociétés sont extrêmement limitées.

There are very few environmental features about which we can say that, but it is certainly one of them. Probably the only thing that is of equivalent or greater importance is air.

Senator Hubley: I ask my colleagues to help me with the percentage. Canada has boasted of having what percentage of the drinking water?

Senator Johnson: Canada has 70 per cent of the renewable fresh water in the world.

Senator Hubley: What percentage of that is not polluted now?

Mr. Schindler: Probably most of it. However, the dilemma is that most of that is in places like Great Bear Lake and the other huge lakes of the North.

There is a problem of scale. The media always tell us that Canada is one of the most water-rich countries in the world. The appropriate scale would be a comparison to Europe, since we are about the same size. Countries such as the U.K, Germany or Sweden can be compared to one of the Canadian provinces. Even Alberta, a middle-sized province, is bigger than the U.K, Germany or Sweden. We forget this enormous scale.

If we wanted to tap that huge water resource, we would be into mega-dollar diversions and reservoir construction to get the water to our populous and industrial areas. The cost and the ecological consequences would be disastrous.

Senator Hubley: Thank you, Dr. Schindler.

Senator Johnson: Would it be relevant to give a little information about the Canada Water Act now, or should I wait until the end?

The Deputy Chairman: Go ahead.

Senator Johnson: The first water policy occurred in 1970, with passage of the Water Act. That included federal-provincial consultations, cost-sharing and joint planning for water resources. Then Dr. Pearson's water policy inquiry was launched in 1984. The report, submitted a year later, made 55 recommendations, resulting in the tabling of a federal water policy in 1987. You were asking about studies and other things.

A major proposal was made to update the act, resolve interprovincial conflicts and initiate federal-provincial protection of ecosystems. Two years later, Environment Canada bailed out, embarking instead on an ambitious omnibus approach to environmental protection that lumped water resources in with parks and wildlife. This omnibus strategy collapsed under its own weight in 1990.

Il y a très peu de domaines environnementaux dont on peut en dire autant, mais il est certain que c'en est un. Probablement que le seul élément qui soit d'une importance égale ou plus grande encore, c'est l'air.

Le sénateur Hubley: Je demande à mes collègues de m'aider à trouver le pourcentage. Le Canada peut se vanter d'avoir quel pourcentage de l'eau potable?

Le sénateur Johnson: Le Canada possède 70 p. 100 de l'eau douce renouvelable dans le monde.

Le sénateur Hubley: Quel pourcentage de cette eau n'est pas pollué à l'heure actuelle?

M. Schindler: Probablement la majeure partie. Cependant, le problème, c'est que la plus grande partie de cette eau se trouve dans des endroits comme le Grand lac de l'Ours et autres grands lacs du Nord.

Il y a un problème d'échelle. Les médias nous disent constamment que le Canada est l'un des pays les plus riches en eau du monde. L'échelle appropriée serait une comparaison avec l'Europe puisque nous sommes à peu près de la même taille. Des pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la Suède peuvent être comparés à l'une des provinces canadiennes. Même l'Alberta, une province de taille intermédiaire, est plus grande que le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la Suède. Nous oublions cette échelle énorme.

Si nous voulions exploiter cette énorme ressource en eau, nous devrions entreprendre la construction de réservoirs et de dérivations qui coûterait des sommes astronomiques pour amener l'eau vers nos régions peuplées et industrialisées. Les coûts et les conséquences écologiques seraient désastreux.

Le sénateur Hubley: Merci, monsieur Schindler.

Le sénateur Johnson: Serait-il approprié que je donne un peu d'information au sujet de la Loi sur les ressources en eau du Canada maintenant, ou devrais-je plutôt attendre à la fin?

La vice-présidente: Allez-y.

Le sénateur Johnson: La première politique relative aux eaux a vu le jour en 1970 par l'adoption de la Loi sur les ressources en eau. Cette politique comprenait des consultations fédérales-provinciales, le partage des coûts et la planification conjointe des ressources en eau. Ensuite, l'enquête sur la politique fédérale des eaux de M. Pearson a été lancée en 1984. Le rapport, présenté un an plus tard, contenait 55 recommandations et a conduit à l'adoption de la politique fédérale relative aux eaux en 1987. Vous avez posé des questions au sujet des études et d'autres choses.

Une proposition majeure a été faite pour mettre à jour la loi, résoudre les conflits interprovinciaux et démarrer la protection fédérale-provinciale des écosystèmes. Deux ans plus tard, Environnement Canada pliait bagages, pour adopter plutôt une approche omnibus ambitieuse de la protection de l'environnement qui réunissait les ressources en eau, les parcs et la flore et la faune sauvages. Cette stratégie omnibus s'est effondrée sous son propre poids en 1990.

The fallout was severe. The inland waters directorate, the body enforcing federal water policy, was disbanded. The interdepartmental committee on water fell dormant. The federal water policy was quietly shelved and Fisheries and Oceans cut its internationally respected fresh water science program by 55 per cent after it failed to be transferred to Environment.

I thought I would throw that into the mix now so that you could see that we have had some water acts and policies.

Mr. Schindler: Peter Pearse is an excellent historian. His attention to detail is near perfect.

Senator Johnson: That is where it is at now. We have had nothing since then?

Mr. Schindler: That is right.

Senator Johnson: Perhaps this committee can pursue it.

Senator Mahovlich: Thank you, Dr. Schindler. That is quite a list you have.

We have the zebra mussel, which is an alien species, in Lake Ontario. I think they introduced another alien species to counteract it. Is that plan working?

Mr. Schindler: I do not believe that it is. I do not know, but the person who would be able to answer that question for you would be Hugh McIsaac at the University of Windsor, who is the reigning expert on Great Lakes fisheries. The zebra mussel has been a tremendous problem. The last time I looked, there were 160 alien species in the Great Lakes, which is probably the world's biggest fish zoo. I do not think anyone really understands how that ecosystem is changing; I do not think it is for the better.

Senator Mahovlich: In your opinion, will water be the issue of the century? Would more reservoirs or dams help alleviate Alberta's water shortages? How do you respond to people who say that global warming is not a certainty?

Mr. Schindler: Well, to take the questions in order, I think that dams and reservoirs are a solution for people who live around the dams. For organisms downstream, be they other human users who would like to have some water or fish that live in that river, obviously they are not good solutions. Part of the problem is that when you impound water and increase the exposed surface area, evaporation also increases. In areas like Alberta and Saskatchewan, which are already very arid under normal conditions, without any climate warming or increased human industry, water is a borderline problem.

Les conséquences ont été sérieuses. La Direction des eaux intérieures, l'organisme chargé de mettre en application la politique fédérale relative aux eaux a été dissoute. Le comité interministériel de l'eau est devenu inactif. La politique fédérale relative aux eaux a été placée doucement sur une tablette et Pêches et Océans Canada a réduit de 55 p. 100 son programme de recherche sur les eaux douces qui était respecté internationalement, n'ayant pu transférer ce programme à Environnement Canada.

Je pensais que je pouvais ajouter ces éléments au mélange maintenant de sorte que vous puissiez voir que nous avons eu des lois et des politiques sur les eaux.

M. Schindler: Peter Pearse est un excellent historien. L'attention qu'il porte aux détails est presque parfaite.

Le sénateur Johnson: Voilà où nous en sommes maintenant. Nous n'avons rien eu depuis?

M. Schindler: C'est exact.

Le sénateur Johnson: Peut-être que ce comité peut prendre la relève.

Le sénateur Mahovlich: Merci, docteur Schindler. C'est toute une liste que vous nous avez présentée.

Nous avons la moule zébrée, qui une espèce exotique, dans le lac Ontario. Je pense qu'on a introduit une autre espèce exotique pour la combattre. Est-ce que ce projet fonctionne?

M. Schindler: Je ne crois pas, mais la personne qui serait en mesure de vous répondre est Hugh McIsaac, de l'Université de Windsor, qui est l'expert en titre pour la question des pêches dans les Grands Lacs. La moule zébrée a constitué un problème gigantesque. La dernière fois que j'ai examiné la question, il y avait 160 espèces exotiques dans les Grands Lacs, qui sont probablement devenus le plus grand zoo de poissons du monde. Je ne pense pas que personne comprenne véritablement comment cet écosystème est en train d'évoluer; et je ne pense pas que ce soit pour le mieux.

Le sénateur Mahovlich: À votre avis, est-ce que l'eau deviendra la question du siècle? Est-ce que plus de réservoirs ou de barrages aideront à atténuer la pénurie d'eau qui touche l'Alberta? Que répondez-vous aux gens qui vous disent que le réchauffement climatique n'est pas une certitude?

M. Schindler: Eh bien, pour prendre les questions dans l'ordre, je pense que les barrages et les réservoirs sont une solution pour les gens qui vivent au voisinage des barrages. Pour les organismes qui vivent en aval, qu'il s'agisse d'autres utilisateurs humains qui aimeraient avoir un peu d'eau ou de poissons qui vivent dans la rivière, évidemment, ils ne constituent pas une solution. Une partie du problème, c'est que lorsque vous endiguez l'eau et que vous augmentez la surface exposée, l'évaporation augmente également. Dans des régions comme l'Alberta et la Saskatchewan, qui sont des régions très arides dans des conditions normales, sans réchauffement climatique ni augmentation de l'activité industrielle humaine, l'eau est un problème déterminant.

They are also very costly. You might know of the proposal to put another dam on the Saskatchewan River — the so-called Meridian dam on the Saskatchewan border. The estimated benefit/cost on that was that the return would only be 30 cents on the dollar. Even the Alberta government, not known for being environmentalists, scrapped that one. I mentioned earlier that the lack of this water flowing to Lake Winnipeg is part of Lake Winnipeg's problem.

My answer to those who do not believe in climate change is very simple. If you look at climate records, the climate is warming. It has warmed enough since the 1960s to have already increased evaporation in the Edmonton area by about 12 per cent, for example. Whether the trend that we are seeing is caused by human emissions or by some natural phenomenon is sort of secondary to the point that as a result of the warming, water will get much scarcer.

That being said, I think the media have done a very unfair job in portraying the state of science. My initial training was in physics, and nobody thinks twice about stepping on an airplane and flying off somewhere. If people knew how close the science behind global warming was to that which makes airplanes fly or puts men on the moon, they would be greater believers.

I would estimate that probably 7,000 or 8,000 people were involved in the IPCC document that Alberta politicians hate so much, but the media keep dredging up the half-dozen dissenters and making it look like they carry equal weight. Of course, any dissenter who is proven to be right, like Galileo, should be celebrated, but if you look at the history of science, those people are few and far between.

Senator Robichaud: Dr. Schindler, you say the water resource that we can use is diminishing. How much of the water that is available now is being pumped into the ground by the oil industry? Is that considerable?

Mr. Schindler: It is considerable if you look at it in terms of numbers of litres. If you look at it in terms of permitted water use, it is not so large. It is about 1 per cent of permitted water use in Alberta, and about 25 per cent of permitted groundwater use.

There are two things about it that are bad. First of all, that water is pumped several thousand feet underground and is out of the water cycle permanently. Even if it is 1 per cent, that happens every year; so over 25 years, that is a lot of water disappearing from the global water cycle.

Even worse is the fact that other people who need to be brought onside and cooperate to preserve what water we have do not feel like doing their part if the industry is let totally off the hook. I participated in a number of hearings, most recently in Red

Ils sont également très coûteux. Vous êtes peut-être au courant du projet visant à construire un autre barrage sur la rivière Saskatchewan — le soi-disant barrage Meridian sur la frontière de la Saskatchewan. L'analyse coût-avantage indique que les revenus liés à ce projet ne seraient que de 30 cents pour chaque dollar investi. Même le gouvernement de l'Alberta, qui n'est pourtant pas reconnu pour être environnementaliste, l'a rejeté. J'ai dit plus tôt que l'absence de cette eau qui s'écoule vers le lac Winnipeg fait partie du problème qui touche le lac Winnipeg.

Ma réponse à ceux qui ne croient pas au changement climatique est très simple. Si vous regardez les données sur le climat, le climat se réchauffe. Il s'est déjà réchauffé suffisamment depuis les années 60 pour entraîner, par exemple, une augmentation d'environ 12 p. 100 de l'évaporation dans la région d'Edmonton. Que la tendance que nous observons actuellement soit causée par les émissions humaines ou par un quelconque phénomène naturel n'a qu'une importance secondaire; ce qui compte, c'est qu'à la suite du réchauffement, l'eau deviendra beaucoup plus rare.

Ceci dit, je pense que les médias ont fait un travail assez injuste en dépeignant l'état de la science. Ma formation initiale était en physique et personne n'y pense à deux fois avant de monter à bord d'un avion pour s'envoler quelque part. Si les gens savaient à quel point la science derrière le réchauffement climatique se rapproche de celle qui fait voler les avions et qui permet d'envoyer des hommes sur la lune, ils seraient des croyants beaucoup plus fervents.

J'estimerai qu'il y avait probablement 7 000 ou 8 000 personnes qui ont participé à la production du document du GIEC que les politiciens albertains détestent tant, mais les médias continuent de déterrer la demi-douzaine de dissidents au point de donner l'impression qu'ils ont le même poids. Évidemment, tout dissident dont on peut démontrer qu'il a raison, comme Galilée, mérite d'être célébré, mais si vous regardez l'histoire de la science, ces cas sont rarissimes.

Le sénateur Robichaud: Monsieur Schindler, vous dites que les ressources en eau que nous pouvons utiliser vont en diminuant. De l'eau qui est disponible maintenant, quelle quantité est pompée dans le sol par l'industrie pétrolière? Est-ce une quantité considérable?

M. Schindler: Il s'agit d'une quantité considérable si vous pensez en termes de litres. Si vous pensez en termes d'utilisation permise de l'eau, ce n'est pas si considérable. Cela représente environ 1 p. 100 de l'utilisation permise de l'eau en Alberta et environ 25 p. 100 de l'utilisation permise de l'eau souterraine.

Il y a deux choses à cet égard qui sont mauvaises. Premièrement, l'eau est pompée à plusieurs milliers de pieds sous terre et elle est ainsi retirée du cycle de l'eau de manière permanente. Même si c'est 1 p. 100, cela se répète chaque année; alors, sur une période de 25 ans, cela fait beaucoup d'eau qui disparaît du cycle de l'eau planétaire.

Ce qui est pire encore, c'est que d'autres personnes que l'on doit rallier et encourager à collaborer pour préserver l'eau que nous avons ne sont pas tentées de faire leur part si l'industrie s'est tire toujours. J'ai participé à un certain nombre d'audiences, plus

Deer, where mayors of 10 communities stood up to oppose one of these deep-well injection proposals, and it was approved anyway. Scientists are sort of getting shelved, probably rightly so, and this is becoming a fight between farmers and industrialists, and even business communities, over this water.

It does not need to be done. I have visited several sites where carbon dioxide is used instead; and it is well known that saline water can be used, which is probably not as damaging. However, the symbolic fact that industry is allowed to do this, while the provincial water policy has asked everyone else to cut back on their use by 30 per cent, is not sitting well either with communities anxious to develop, or with farmers who are already short of water.

The Deputy Chairman: The next question is from Senator Adams from Nunavut, that northern part of our country where we believe the water is pure.

Senator Adams: Dr. Schindler, you mentioned the Northwest Territories. I used to represent the Northwest Territories five or six years ago — now it is Nunavut. I do not know if you have been to Rankin Inlet. That is where I come from.

Mr. Schindler: I would go to Rankin Inlet any time.

Senator Adams: Can you tell us something about the troubles that are expected in the North in the future?

Mr. Schindler: I believe there are troublesome sites right now in the North. I know of more in the Northwest Territories now than in Nunavut, and I hope you can keep it that way. Some were identified in the Auditor General's report a year ago — the abandoned mines of the North, and the fact that companies had gone bankrupt and walked away from the problem, extracting enough equipment from the mines that could have paid for the cleanup and knowing that if they did not do it, the taxpayer would be stuck with the bill.

One is the Colomac Mine, north of Yellowknife, on the river that feeds water to Rae-Edzo, among other things, and then into the northern part of Great Slave Lake. The others are the diamond mines in Yellowknife. Again, I was part of a study in the late 1960s of the Giant Mine that showed there were unacceptable levels of arsenic going into the watercourses from that mine. As a solution, they were told to blow the arsenic into the underground shaft; the permafrost will seal it and it will never be a problem. They forgot about climate warming. That permafrost seal is now broken. For the owners of Giant Mine and the other one there — I forget the name of it now, it just closed recently — again there is a big problem. The solution will make a lot of the jobs and profits of the past look like they were not really a good deal after all.

I hope there is enough wisdom in Nunavut to prevent those problems.

récemment à Red Deer, où les maires de 10 collectivités se sont opposés à ces propositions d'injection en puits profonds et pourtant, elles ont quand même été approuvées. Les scientifiques sont en quelque sorte placés sur une voie de garage, probablement avec raison, et la lutte pour cette eau se fait entre les agriculteurs et les industriels, et même les communautés de gens d'affaires.

Il n'est pas nécessaire de le faire. J'ai visité de nombreux sites où l'on utilise plutôt du gaz carbonique; et il est bien connu que l'on peut utiliser aussi de l'eau salée, ce qui est probablement moins dommageable. Cependant, le fait que l'on autorise l'industrie à le faire, alors que la politique relative aux eaux de la province exige de tous les autres qu'ils réduisent leur utilisation de 30 p. 100 a une valeur symbolique qui ne plaît ni aux collectivités qui veulent faire du développement ni aux agriculteurs qui vivent déjà une pénurie d'eau.

La vice-présidente: La prochaine question viendra du sénateur Adams, du Nunavut, cette partie nordique de notre pays où nous croyons que l'eau est pure.

Le sénateur Adams: Docteur Schindler, vous avez parlé des Territoires du Nord-Ouest. J'ai représenté les Territoires du Nord-Ouest il y a cinq ou six ans — il s'agit maintenant du Nunavut. Je ne sais pas si vous vous êtes rendu à Rankin Inlet, mais c'est de là que je viens.

M. Schindler: J'irais à Rankin Inlet n'importe quand.

Le sénateur Adams: Pouvez-vous nous parler des problèmes qui pourraient toucher le Nord dans l'avenir?

M. Schindler: Je crois qu'il y a déjà des sites problèmes à l'heure actuelle dans le Nord. Je sais qu'il y en a plus maintenant dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Nunavut et j'espère que vous parviendrez à maintenir cette situation. Certains ont été révélés dans le rapport de la vérificatrice générale il y a un an — les mines abandonnées dans le Nord et le fait que les entreprises qui ont fait faillite ont tourné le dos aux problèmes, retirant des mines suffisamment d'équipement pour payer le nettoyage, sachant très bien que si elles ne le faisaient pas, les contribuables seraient bien obligés de payer la note.

Il y a par exemple la mine Colomac, au nord de Yellowknife, sur les berges de la rivière qui, entre autres choses, alimente en eau Rae-Edzo pour se jeter ensuite dans la partie nord du Grand lac des Esclaves. Les autres sont les mines de diamant de Yellowknife. Encore une fois, à la fin des années 60, j'ai participé à une étude sur la mine Giant qui révélait que des concentrations inacceptables d'arsenic étaient déversées dans les cours d'eau par cette mine. Comme solution, on leur a dit d'enfouir l'arsenic dans des puits souterrains; le pergélisol allait sceller le tout et le problème de l'arsenic serait réglé à tout jamais. Mais c'était sans compter sur le réchauffement climatique. Le pergélisol n'est plus intact. Pour les propriétaires de la mine Giant et de l'autre mine qui était là — j'ai oublié son nom, mais elle a fermé ses portes récemment —, il y a encore une fois un gros problème. La solution fera en sorte que les emplois et les profits du passé ne sembleront plus avoir constitué une si bonne affaire, loin de là.

J'espère qu'il y a suffisamment de sagesse au Nunavut pour prévenir ces problèmes.

Senator Adams: I know that the universities could help in Nunavut and in Northern Quebec. A few years ago, they offered some help regarding Arctic char to some communities in Northern Quebec. Each community is increasing in population, especially with all the char in the rivers each spring and the cod fishermen. A number of years ago I was working in the freshwater fish market in Winnipeg, before I was appointed to the Senate.

How do you feel about that? Have you studied the future of fishing in the territories? You said that some fish have disappeared in Alberta. Has such a study been done in Nunavut?

Mr. Schindler: I hate to say, at this point, that I did a quite a bit of research when I was with the department. That included areas north of Rankin Inlet and some of the char runs in small lakes on Chesterfield Inlet, with good involvement of the local communities. However, that research was closed down after five or six years, early in the budget-cutting process. It is a good example of what has happened to Fisheries and Oceans. When I started in 1968 with the predecessor of that department, there were 14 field stations throughout the North to help us understand some of the problems. The Fisheries Research Board was not a policing unit; rather, their mandate was to help resolve fisheries problems. Each of those stations is now closed and there is no research presence in the North. This needs remediation.

There is one critical thing that makes this of imminent importance — the existing knowledge of the people who grew up and lived on the land. The power for the younger generation would be to interface that understanding with what Western science has to offer. A person who could interface and understand both of those would go much further with this issue than one or the other alone.

We are coming to a time when people who have lived on the land are becoming few in number. Most of them are older than you or I.

Senator Adams: We live on Hudson's Bay, where five or six rivers run into it. What is the future of Hudson's Bay? Perhaps the University of British Columbia would be prepared to do a study of the bay's future in respect of changes in water temperature of the rivers, the effects of pollution, et cetera. Could you comment on that?

Mr. Schindler: I do not have any recent understanding of that. I did a bit of work in the late 1960s on some of the rivers flowing into James Bay, just before I started with the Fisheries Research Board. One big issue is how hydroelectric development has changed those rivers, their fisheries and the communities that depend on them. With some warming there would probably be some drying of the tributaries in the Western part. Big changes in ice cover and snow pack would lead us to predict that polar bear

Le sénateur Adams: Je sais que les universités pourraient aider le Nunavut et le Nord du Québec. Il y a quelques années, elles ont offert une aide à certaines collectivités du Nord du Québec pour ce qui est de l'omble chevalier. Toutes ces collectivités ont une population croissante, surtout avec tous ces ombles dans les rivières tous les printemps et les pêcheurs de morue. Il y a un certain nombre d'années, je travaillais dans le marché des poissons d'eaux douces de Winnipeg, avant d'être nommé au Sénat.

Que pensez-vous de cette question? Avez-vous étudié l'avenir de la pêche dans les territoires? Vous avez dit que certaines espèces de poissons avaient disparu en Alberta. Est-ce qu'une telle étude a été effectuée au Nunavut?

M. Schindler: J'ai le regret de dire, à ce moment-ci, que j'ai fait pas mal de recherche lorsque je travaillais pour le ministère. Cela comprenait des régions au nord de Rankin Inlet et certaines des populations d'ombles dans des petits lacs de Chesterfield Inlet, avec une bonne participation des collectivités locales. Cependant, cette recherche a été abandonnée après cinq ou six ans, au début du processus des réductions budgétaires. C'est un bon exemple de ce qui est arrivé à Pêches et Océans Canada. Lorsque j'ai commencé en 1968 avec le prédécesseur de ce ministère, il y avait 14 stations expérimentales réparties dans le Nord pour nous aider à comprendre certains des problèmes. Le Conseil de recherches sur les pêcheries n'était pas un service chargé d'appliquer la loi; son mandat était plutôt d'aider à régler des problèmes liés à la pêche. Toutes ces stations sont maintenant fermées et il n'y a pas de recherche dans le Nord. C'est une situation qui doit être corrigée.

Il y a un élément critique qui lui donne une importance imminente — la connaissance existante des gens qui ont grandi et qui ont vécu de la terre. Le pouvoir pour la jeune génération sera de concilier cette connaissance avec ce que la science occidentale peut offrir. Une personne qui pourra réunir ces deux types de connaissances ira beaucoup plus loin dans cette question qu'une personne qui ne fait intervenir que l'une ou l'autre de ces connaissances.

Nous en arrivons à une période où les gens qui ont vécu de la terre sont très peu nombreux. La plupart sont plus âgés que vous et moi.

Le sénateur Adams: Nous vivons sur le bord de la baie d'Hudson, là où cinq ou six rivières se déversent. Quel est l'avenir de la baie d'Hudson? Peut-être que l'Université de la Colombie-Britannique serait prête à faire une étude de l'avenir de la baie en ce qui concerne les changements de la température de l'eau ou des rivières, les effets de la pollution, et cetera. Pouvez-vous nous parler de cette question?

M. Schindler: Mes connaissances sur cette question ne sont pas récentes. J'ai fait un peu de travail à la fin des années 60 sur certaines des rivières qui se jettent dans la baie James, juste avant que je commence à travailler pour le Conseil de recherches sur les pêcheries. La grande question, c'est comment le développement hydroélectrique a modifié ces rivières, leurs pêches et les collectivités qui en dépendent. Un certain réchauffement entraînerait probablement un certain assèchement des

populations would decline. Dr. Ian Sterling has studied the problem for 30 years, and there are a number of issues. I have not made any predictions about any part of what will happen. That is not a pessimistic prediction, however.

Senator Adams: Thank you, Dr. Schindler.

Senator Johnson: What do you think of the conservation reserve program in the U.S. and how it is working?

Mr. Schindler: I do not know much about it but I am disturbed by one thing. The U.S. is always touted as not caring about the environment under the Bush regime and yet I see a great deal of research happening on issues related to environment and energy.

I suspect that if we continue in the same way, we will find ourselves buying American equipment when Canada finally signs the Kyoto Protocol. Currently, the best-managed salmon fisheries in the Western Hemisphere are in Alaska. I mentioned D.E. Schindler; he happens to be my son and I receive firsthand accounts three or four times each year of the latest happenings with the Alaska fisheries. That is very special.

Senator Johnson: It is encouraging to hear that we could learn from what the Americans are doing in that respect.

The Deputy Chairman: I have two questions, Dr. Schindler. In its hearings, the committee heard that while fish habitat provisions of the Fisheries Act constitute a powerful environmental tool, those provisions are not being enforced to their fullest extent. Would you comment on that?

I slip my next question in at every opportunity, because I come from Newfoundland, where we have oil and gas exploration off the coast. I never receive any insight on the phenomenon of seismic testing. I understand that your field is fresh water, but could you comment on that or show me where to find an answer to that question? It truly bothers me.

Mr. Schindler: There are a couple of reasons why your statement is correct. I would encourage anyone who wants a horror story to read this book of David Boyd's that I mentioned, on natural law. It is a spot-on analysis of the problem with our environmental laws. In what will probably seem like a defence of DFO, it simply does not have enough people to handle this problem. At the Freshwater Institute that Senator Johnson and I talked about, three floors that used to be devoted to research are now devoted to people who simply read these various development

tributaires de la partie ouest. Des gros changements touchant la couche de glace et la neige accumulée nous amènent à prévoir un déclin des populations d'ours polaires. Ian Sterling a étudié le problème pendant 30 ans et il y a un certain nombre de questions qui se posent. Je n'ai pas fait de prévisions concernant quoi que ce soit qui arrivera. Mais ce n'est toutefois pas une prévision pessimiste.

Le sénateur Adams: Merci, monsieur Schindler.

Le sénateur Johnson: Que pensez-vous du «conservation reserve program» des États-Unis et de la façon dont il fonctionne?

M. Schindler: Je n'en connais pas grand-chose, mais je suis troublé par une chose. On dit toujours que les États-Unis de l'Administration Bush ne se préoccupent pas d'environnement et pourtant, je vois qu'il se fait beaucoup de recherche sur des questions liées à l'environnement et à l'énergie.

Je soupçonne que si nous continuons de cette façon, nous allons devoir acheter de l'équipement américain lorsque le Canada signera finalement le Protocole de Kyoto. À l'heure actuelle, les pêcheries de saumons les mieux gérées dans l'hémisphère occidental se trouvent en Alaska. J'ai parlé de D. E. Schindler; il se trouve que c'est mon fils et je reçois un compte rendu de première main trois ou quatre fois par année sur les derniers développements touchant les pêcheries d'Alaska. C'est quelque chose de très spécial.

Le sénateur Johnson: Il est encourageant d'entendre dire que nous pouvons apprendre à partir de ce que les Américains font dans ce domaine.

La vice-présidente: J'ai deux questions, monsieur Schindler. Au cours des audiences, le comité s'est fait dire que si les dispositions touchant l'habitat du poisson contenues dans la Loi sur les pêches constituent un outil environnemental puissant, ces dispositions n'étaient pas appliquées dans leur pleine mesure. Pouvez-vous nous parler de cette situation?

Et je glisse la question suivante à chaque occasion que j'aie, parce que je viens de Terre-Neuve où nous faisons de l'exploration pétrolière et gazière au large. Je ne parviens jamais à obtenir de l'information sur le phénomène de la prospection sismique. Je sais que votre domaine de compétences porte sur l'eau douce, mais pourriez-vous en parler et me dire où je peux trouver une réponse à cette question? Cela me trouble énormément.

M. Schindler: Il y a quelques raisons qui expliquent pourquoi votre déclaration est exacte. J'invite quiconque veut entendre une histoire d'horreur à lire l'ouvrage de David Boyd dont j'ai parlé sur la loi naturelle. C'est une analyse très juste du problème qui touche nos lois environnementales. Dans ce qui semblera probablement une défense du MPO, on peut dire qu'il n'a tout simplement pas suffisamment de gens pour s'occuper de ce problème. À l'Institut des eaux douces dont le sénateur Johnson et moi avons parlé, trois étages qui étaient autrefois utilisés à la recherche

plans and decide which ones are the high priority that have to go to full review. The assessment is extremely rapid, and as a result, it is very poor.

As well, at several hearings on the diamond mines and the oil sands that I participated in, I have seen DFO put up what seemed to be a strong defence of the Fisheries Act in the case of the two oil sands developments. I participated in those hearings last fall, and departmental officials said flatly that the plans of the companies for implementing no net loss of habitat were unacceptable; yet the plans were approved.

I do not know what machinations occurred there, but in that one case they said definitively that these end pit lakes, which constitute the leftover, are an advantage to the company, in that they do not have to fill in the last gaping hole.

They let them fill with water and, magically, they become a fish habitat. They said they were unacceptable because of the high levels of contaminants and other things from the oil sands.

I did not see anything in the decision about changes to those proposals, yet the developments were approved. I think that the federal government has just not taken a strong stance. They have let the provincial and territorial entrepreneurs simply roll over them. Something needs to be done to put some backbone into whoever it is that orchestrates the enforcement of the act.

The Deputy Chairman: Would you address my question on seismic testing?

Mr. Schindler: I got distracted because I know nothing about it. I was trying to think of someone for you. I recommend that you start with Jeff Hutchings, a professor at Dalhousie University. There is Ransom A. Myers, who is also at Dalhousie. They are two people who are very familiar with marine fishery issues. If they cannot help you directly, I am sure they will know who might be able to do so.

The Deputy Chairman: Thank you for that piece of information. Thank you for a very informative and stimulating presentation. I am sure what we have heard this evening will enhance the outcome of our habitat study.

While I apologize for the quality of the sound in trying to communicate with you, I think we did share views. For that, to you and to all the senators, interpreters and reporters who have been here after a long day, I say thank you.

Mr. Schindler: Thank you for listening to me.

The committee adjourned.

servent maintenant à accueillir des gens qui ne font que lire ces divers plans d'aménagement et décider lesquels ont la priorité élevée pour faire l'objet d'un examen complet. L'évaluation est extrêmement rapide et, en conséquence, très médiocre.

De même, dans plusieurs audiences sur les mines de diamant et les sables bitumineux auxquelles j'ai participé, j'ai vu le MPO présenter ce qui semble être une défense solide de la Loi sur les pêches dans le cas de deux projets d'aménagement des sables bitumineux. J'ai participé à ces audiences l'automne dernier et les représentants du ministère ont dit catégoriquement que les plans relatifs à aucune perte nette d'habitat étaient inacceptables; pourtant, les plans ont été approuvés.

Je ne sais pas par quelle machination cela s'est fait, mais dans ce cas, ils ont dit clairement que ces lacs de kettle, qui constituent le résidu, sont un avantage pour l'entreprise, du fait qu'elle n'a pas à remplir le dernier trou béant.

On les laisse se remplir d'eau et, par magie, ils deviennent un habitat de poisson. Ils ont dit que ces plans étaient inacceptables en raison des concentrations élevées de contaminants et d'autres choses provenant des sables bitumineux.

Je n'ai rien vu dans la décision concernant des changements apportés à ces propositions, et pourtant les plans d'aménagement ont été approuvés. Je pense que le gouvernement fédéral n'a tout simplement pas adopté une position ferme. Il a tout simplement laissé les entrepreneurs provinciaux et territoriaux avoir le meilleur sur lui. Il faut faire quelque chose pour redonner une colonne vertébrale à celui qui est responsable de l'application de la loi.

La vice-présidente: Pourriez-vous parler de ma question sur la prospection sismique?

M. Schindler: J'ai été distrait parce que je ne sais absolument rien de cette question. J'essayais de penser à quelqu'un qui pourrait vous aider. Je vous recommanderais de commencer par Jeff Hutchings, professeur à l'Université Dalhousie. Il y a Ransom A. Myers, qui est également à Dalhousie. Ce sont des personnes très compétentes en matière de questions liées à la pêche en eau salée. S'ils ne peuvent vous aider directement, je suis certain qu'ils sauront vous diriger vers quelqu'un qui est en mesure de le faire.

La vice-présidente: Merci de cette information. Merci de cet exposé très informatif et très stimulant. Je suis certaine que ce que nous avons entendu ce soir viendra enrichir notre étude sur l'habitat.

Bien que je vous demande d'excuser la mauvaise qualité du son pendant cette communication, je pense que nous avons réussi à partager des vues. Pour cette raison, je vous dis merci, à vous et à tous les sénateurs, interprètes et sténographes qui sont ici après une longue journée.

M. Schindler: Merci de m'avoir écouté.

La séance est levée.

Tuesday, May 11, 2004

As an Individual:

David Schindler, Faculty of Science, University of Alberta
(by videoconference).

Le mardi 11 mai 2004

À titre personnel:

David Schindler, département des sciences, Université de l'Alberta
(par vidéoconférence).



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

Tuesday, April 27, 2004

The Honourable Geoff Regan, P.C., M.P., Minister of Fisheries and Oceans.

WITNESSES

Tuesday, April 20, 2004

From the Canadian Environmental Assessment Agency:

Robert Connelly, Acting President;

John McCauley, Director, Legislative and Regulatory Affairs.

Tuesday, April 27, 2004

The Honourable Shawn Murphy, P.C., M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Fisheries and Oceans with special emphasis on the Oceans Action Plan.

From Fisheries and Oceans Canada:

Larry Murray, Deputy Minister;

Sue Kirby, Assistant Deputy Minister, Oceans;

David Bevan, Acting Assistant Deputy Minister, Fisheries and Aquaculture Management.

(Continued on previous page)

COMPARAÎT

Le mardi 27 avril 2004

L'honorable Geoff Regan, c.p., député, ministre des Pêches et des Océans.

TÉMOINS

Le mardi 20 avril 2004

De l'Agence canadienne d'évaluation environnementale:

Robert Connelly, président intérimaire;

John McCauley, directeur, Affaires législatives et réglementaires.

Le mardi 27 avril 2004

L'honorable Shawn Murphy, c.p., député, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, particulièrement chargé du Plan d'action concernant les océans.

De Pêches et Océans Canada:

Larry Murray, sous-ministre;

Sue Kirby, sous-ministre adjointe, Océans;

David Bevan, sous-ministre adjoint intérimaire, Gestion des pêches et de l'aquaculture.

(Suite à la page précédente)